

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13628 - 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 20 - LUNDI 21 NOVEMBRE 1988

Les tensions nationalistes dans les pays de l'Est

Plusieurs centaines de milliers de Serbes manifestent à Belgrade

Du Kosovo aux pays baltes

Du Kosovo aux pays baltes, en passant par la République tchèque, l'Europe de l'Est connaît actuellement de graves tensions nationalistes. Elles sont d'origines diverses, mais le pouvoir socialiste doit faire face à des situations éminemment explosives.

C'est tout spécialement le cas à Belgrade, où un million de Serbes étaient invités à manifester, samedi 19 novembre, pour défendre les intérêts de leur République autonome de deux des provinces. La veille, plus de cent mille Albanais du Kosovo — l'une de ces provinces — étaient descendus dans les rues de leur capitale, Pristina, pour protester contre l'exclusion de la direction régionale du parti de deux de leurs compatriotes. C'est la première fois qu'une manifestation albanaise de cette importance a lieu au Kosovo depuis les troubles de 1981, qui avaient fait plusieurs morts. Il ne semble pas qu'il y ait eu cette fois de violence, mais l'on conçoit l'inquiétude que ce précédent inspire aux autorités yougoslaves.

Plusieurs centaines de milliers de Serbes devaient participer, le 19 novembre, à Belgrade, à un meeting de solidarité, d'unité et de fraternité. Le chef de la Ligue des communistes de Serbie, M. Slobodan Milosevic, devait prendre la parole au cours de ce rassemblement. Au Kosovo, pour la première fois depuis 1981, les Albanais de souche sont descendus en masse dans les rues de Pristina, jeudi et vendredi.

La situation est de nouveau tendue en Yougoslavie, après la période de calme relatif qui avait suivi la réunion du comité central de la Ligue des communistes, au mois d'octobre, à Belgrade.

Cette fois encore, c'est le conflit qui oppose la Serbie à ses deux provinces autonomes, la Vojvodine et surtout le Kosovo, dont elle désire reprendre l'entier contrôle, qui est à l'origine de l'agitation.

A Pristina, capitale du Kosovo, les Albanais de souche, qui représentent près de 90 % de la population de la région, se sont mobilisés, jeudi et vendredi, par dizaines de milliers pour manifester leur solidarité avec deux de leurs dirigeants révoqués par le

comité central local, M^{rs} Kacusa Jasari et M. Azem Vllasi. Ils se sont également élevés contre les projets d'amendement de la Constitution fédérale de 1974 qui éroderaient leur « autonomie ».

Le chef du parti serbe, M. Slobodan Milosevic, qui s'est fait le porte-parole d'une politique de fermeté de sa république à l'égard du Kosovo, devait prononcer, samedi 19 novembre, un discours important lors d'un meeting de masse à Belgrade.

Près d'un million de personnes devaient participer à cette manifestation, la plus imposante jamais organisée en Yougoslavie depuis la guerre.

(Lire nos informations page 3.)

Les suites de l'enquête sur les attentats de 1986

L'inculpation du juge Boulouque secoue la magistrature

La magistrature manifeste un vif émoi après l'inculpation, le 18 novembre, pour violation du secret de l'instruction dans l'affaire des attentats de septembre 1986, du juge Gilles Boulouque. Après cette décision, l'avocat de Fouad Ali Salah, l'un des inculpés, envisage de déposer une requête en suspension légitime. S'il était fait droit à cette requête, le dossier serait retiré au magistrat instructeur parisien.



Lire nos informations et l'article de GEORGES MARION page 16

Le budget adopté

Grâce à l'abstention des communistes, la loi de finances a été approuvée en première lecture par l'Assemblée nationale.

PAGE 6

La répression en Afrique du Sud

Mécanes sur le mouvement anti-apartheid.

PAGE 5

Exécutions en Iran

Onze proches de l'ayatollah Montazeri exécutés.

PAGE 4

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. Jack Lang, invité dimanche à 18 h 15.

Le sommaire complet se trouve en page 16.

Les experts face à la conjoncture internationale

Une bonne année, pleine de risques

Alors que le dollar connaît un accès de faiblesse depuis l'élection de M. Bush à la présidence des Etats-Unis, les hauts fonctionnaires des pays industriels se sont retrouvés à Paris pour la première fois depuis le 8 novembre. En réunion du « groupe des Dix », mercredi 16 novembre, en comité de politique économique à l'OCDE les deux jours précédents, ils ont dressé un bilan de la situation économique. Décidés à prouver leur bonne entente à des marchés financiers très nerveux, ils sont tombés d'accord pour se féliciter d'une vive croissance. Mais un double souci demeure, l'inflation qui risque de s'accroître et les déséquilibres mondiaux qui perdurent.

La douce euphorie née après deux années de vive croissance comporte un risque majeur : endormir les esprits et faire oublier les dangers qui pèsent sur la conjoncture internationale. En quelques mois, les économistes sont passés d'une analyse morose où le ralentissement de l'activité pouvait se transformer en récession pure et simple à un tableau des plus engageants. L'OCDE (1) en offre le plus récent exemple. Il y a un an, les experts de l'Organisation annonçaient une modeste expansion de 2,5 % pour cette année. Ils envisagent désormais 4 % en moyenne dans les pays industriels et au moins 3 % l'an prochain.

On peut ironiser sur des spécialistes plus à l'aise dans l'analyse a posteriori que dans les prévisions. Reconnaissons que certains éti-

ments sont difficiles à quantifier. Quelle part accorder aux efforts, réels ou supposés, pour réduire les suggestions, déléguer, alléger le poids de l'impôt, favoriser la disponibilité de la main-d'œuvre ? Pensées de l'importance de tels éléments dans la poursuite de la croissance, certains gouvernements précèdent l'introduction dans le tableau de bord de surveillance mis en place avec le Fonds monétaire international (FMI) d'indicateurs d'« ajustement structurel ». Un terme barbare qui retiendra l'attention et mobilisera l'énergie des statisticiens avant de trouver une définition acceptable.

FRANÇOISE CROUGNEAU

(Lire la suite page 13.)

(1) Organisation de coopération et de développement économique réunissant vingt-quatre pays industriels.

Accord d'impression de Monde-Amaury-Hachette

Un pari gagné

par ANDRÉ FONTAINE

PROPRIÉTAIRE de longue date de ses moyens d'impression, la société éditrice de notre journal ne tire pratiquement aujourd'hui, dans ses deux imprimeries de la rue des Italiens et de Saint-Denis, que le Monde et les autres publications, périodiques ou pas, du groupe. Autrement dit nos rotatives ne tournent guère plus qu'au tiers de leur capacité. Ce n'est évidemment pas assez pour une entreprise qui a fait de sa totale indépendance financière un article essentiel de son credo. Il faut donc marquer d'une pierre blanche l'accord qui a été conclu le 19 novembre entre le Monde, le groupe Amaury et Hachette.

Cet accord, qui jette les bases d'un véritable partenariat industriel entre trois des princi-

peux groupes de presse français, permettra en effet aux rotatives de l'usine dont nous avons la construction à Ivry-sur-Seine de tourner pratiquement à temps complet. Pour commencer, dès que sera achevée, au printemps prochain, l'installation de la seconde rotative commandée à la société suisse Wifag, 400 000 exemplaires du Parisien y seront tirés chaque jour en plus de la totalité de la production du Monde et de ses périodiques.

A elle seule cette décision suffirait à justifier le pari que nous avons pris à l'été 1986, alors que nous émergions à peine de la grave crise financière et morale où notre journal avait failli sombrer.

(Lire la suite page 7.)

Le prochain vol spatial franco-soviétique

Des robots et des hommes

Dans une semaine, le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien doit rejoindre la station spatiale soviétique Mir pour un séjour de près d'un mois. Cette mission pose à nouveau la question de l'utilité des vols habités.

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, quand il fut envisagé de renoncer à l'envoi d'hommes dans l'espace et de s'en remettre à des robots.

Il explique pourquoi l'homme est indispensable en orbite pour certaines missions actuelles, mais aussi pourquoi, avec de nouvelles missions, sa présence pourrait devenir une nécessité permanente.

par Hubert Curien ministre de la recherche et de la technologie

Très bientôt, Jean-Loup Chrétien sera lancé dans l'espace pour la deuxième fois, en compagnie de cosmonautes soviétiques. Patrick Baudry a navigué naguère à bord de la navette spatiale américaine. Ces événements ne passent pas inaperçus : sont-ils aussi utiles que spectaculaires ?

J'ai en le devoir et le plaisir de négocier assidûment avec les responsables des programmes spatiaux en Union soviétique tout autant qu'aux Etats-Unis d'Amérique ces excursions spatiales françaises et d'apporter ainsi la preuve d'une conviction que je me suis attaché à fonder sur un faisceau d'arguments tout autant scientifiques que techniques que politiques.


Le temps n'est plus aux enthousiasmes spatiaux inconditionnels. Il faut raisonner, comparer, compter ses écus. L'homme dans l'espace est-il plus efficace ou moins onéreux que le robot ?

La réponse n'est pas si simple, car les tâches qui peuvent être confiées aux cosmonautes sont en fait de natures fort diverses : travailler dans une station-laboratoire, réparer des satellites défectueux, observer la terre ou les astres, ou encore assembler en orbite de grandes structures.

Un laboratoire habité dans l'espace ? L'homme y sera quasi irremplaçable aussi longtemps qu'il s'agira de mettre au point un processus nouveau par essais successifs et intelligemment corrigés, mais dès que pourra commencer une production plus routinière, le robot sera sans doute un opérateur sûr et efficace.

(Lire la suite page 9.)

J. D. NASIO
ENSEIGNEMENT
DE
CONCEPTS
CRUCIAUX
DE LA
PSYCHANALYSE
RIVAGES



M 0146 - 1121 C - 6,00 F
3790146006000 11210

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,80 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 \$; Danemark, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Espagne, 175 pes. ; Grèce, 60 p. ; Italie, 200 li. ; Japon, 300 ¥ ; Liban, 2 000 L. ; Luxembourg, 40 F. ; Pays-Bas, 2,80 f. ; Portugal, 180 esc. ; République Fédérale d'Allemagne, 14 M. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,80 \$; USA (West Coast), 2 \$.

Dates

Il y a vingt-cinq ans

L'assassinat de John Fitzgerald Kennedy

Le ciel lui-même avait fini par se lever, comme s'étaient levés, un à un, les multiples obstacles suscités par cette « tournée texane » de John Fitzgerald Kennedy. Le Texas ! Un Etat qui avait fait bloc, tout d'abord, à l'élection en 1960 de ce tout jeune sénateur, parachuté par la gentry bostonienne et ses intellectuels méprisants, ceux que le véritable enfant du pays, Lyndon Johnson, appelait, avec dégoût, les « Harvards ». Trois ans après, presque jour pour jour, c'est en président, cette fois, que John Kennedy parcourait les rues de Dallas. Bien que tenu comme une vieille mule de Texarcana, « l'Etat de l'étoile solitaire » se sentait-il gagné à son tour par le charme juvénile de celui qui faisait rêver l'Amérique en lui promettant de reculer « ses frontières » jusque dans l'espace ? Toujours est-il que, ce 22 novembre, la foule était compacte pour accueillir le cortège présidentiel. Prête à tout pardonner, l'espace d'une matinée ensoleillée, à la silhouette un peu raide, tassée dans la grande limousine au côté d'une jeune femme vêtue de rose pâle qui agita la main, sa femme, « Jackie », une éclatante « first lady » de trente-quatre ans, vite devenue aux yeux du monde entier la plus sûre des ambassadrices de charme.

Sur Elm Street, le cortège venait de virer brusquement pour amorcer la pente qui menait au pont de chemin de fer qu'il faudrait traverser. Réveillé dans ses rêveries, LBJ eut l'impression d'entendre des pétards ! ». Devant, dans l'immense voiture inondée de soleil, le président qui salue porte la main à son cou. Il vient d'être atteint d'une balle dans la nuque, aussitôt ressortie par la gorge. Il chancelle. Face à lui, le gouverneur Connally sursaute, atteint dans le dos, alors qu'il s'était retourné pour saluer la foule lui aussi. Le projectile lui a également traversé le poignet, avant de le blesser à la cuisse.

Et c'est soudain l'horreur, l'horreur « en direct », devant l'œil automatique des caméras qui ne perdent aucun détail, une seconde balle frappe John Kennedy à la tête, provoquant une blessure énorme, irrémédiable. Avec le jeune président qui s'affaisse sur les genoux de sa femme, c'est tout un pan de cet impalpable rêve américain qui s'effondre. Et les images, repassées jusqu'à l'écoeurement, de cet instant fatal deviendront dans l'incon-

un signallement : l'assassin présumé était un homme élancé, mesurant environ 1,75 mètre et âgé d'une trentaine d'années.

Les soupçons se portèrent très vite sur un employé du dépôt décrit comme « taciturne » et plutôt « essouffé » : Lee Harvey Oswald. D'ailleurs, n'a-t-il pas été aperçu quittant le dépôt trois minutes après les coups de feu ? L'arrestation d'Oswald donnera lieu à une véritable chasse à l'homme. D'autres témoins affirmeront que, intercepté par un agent de la police de Dallas, l'agent J.-D. Tippit, tout près de la pension de famille où il résidait, Oswald l'avait blessé mortellement en tirant sur lui à bout portant. Prenant la fuite, il s'enfuyait sans payer dans un cinéma voisin, le Texas Theatre, où il est finalement arrêté après une brève bagarre.

En dépit d'un interrogatoire serré, — plus de dix heures — Oswald niera tout en bloc : le meurtre de Tippit comme celui de Kennedy, allant jusqu'à affirmer farouchement qu'il n'est pas le propriétaire de la carabine Mannlicher Carcano retrou-

vé en deux boîtes de livres justement au sixième étage du dépôt de livres. Alors que, dans l'enquête qui commence, l'appartenance de cette arme à Oswald est une des rares certitudes acquises.

La presse, qui campe en permanence dans les locaux de la police, n'a pas été la dernière à réagir. Elle s'acharne sur cet assassin présumé, si commode pour rassurer l'opinion en état de choc : orphelin, Oswald est le parfait rejet d'une certaine société conformiste et bien pensante. Enfance difficile, scolarité difficile, instabilité qui lui vaut des passages fréquents entre les mains des psychiatres, Oswald croit avoir trouvé sa voie un temps chez les marines. En décembre 1956, au cours d'une période d'entraînement à San-Diego, il se fera même féliciter pour avoir marqué un record de 210 tirs avec un fusil M1, soit deux points au-dessus du minimum requis pour être classé tireur d'élite.

Mais tandis que l'Amérique s'interroge sur ce jeune assassin de vingt-quatre ans, converti au marxisme au point d'avoir émigré en Union soviétique et d'avoir tenté de se suicider parce qu'on le menaçait d'expulsion, un nouveau coup de théâtre éclatait : le 24 novembre au matin, alors que, peu après 11 heures, Oswald sort du bureau de la prison municipale pour monter dans la voiture qui doit l'amener à la prison du comté, où il avait été jugé plus prudent de le transférer, un petit homme vêtu de sombre surgit dans la lumière des caméras, là encore au rendez-vous. A la main, il tient un Colt 38, il tire. Grimassant, Oswald s'effondre. Au Parkland Hospital, où il est transporté à son tour, il ne reprendra pas connaissance. Son meurtrier, Jack Ruby, ténancier de boîte de nuit, rubicond et jovial, qui ne refuse jamais un verre aux amis, surtout s'ils sont de la police, dira simplement : « J'ai tué Oswald dans un moment de

Le rêve brisé

C'était faire peu de cas de nombreuses invraisemblances : les témoins d'abord, qui avaient vu « d'autres tireurs » postés dans « d'autres endroits » ; les photos de l'autopsie qui ne correspondaient pas nécessairement aux impacts des balles, tels que la télévision avait permis de bien sûr que le trop influencable Oswald, dont les fréquentations cubaines étaient au moins aussi prouvées que ses anciennes amours soviétiques, n'avait pas été utilisé à son insu ? Après tout, la tentative ratée de la baie des Cochons pour envahir Cuba avait laissé des cicatrices. Y compris parmi les exilés cubains de Floride, qui rêvaient d'en découdre. Sans parler de la Mafia, liée jusqu'au cou à la CIA dans les tentatives de déstabilisation du régime castriste, et qui, sous l'influence de l'intransigent Robert « Bob » Kennedy, le nouvel attorney général, se savait promise à court terme à une chasse aux sorcières. Enfin pourquoi n'avait-on pas vraiment fouillé dans le passé du débonnaire Jack Ruby, un « minable », certes, mais aussi un ancien de Chicago, où il avait partie liée avec deux lieutenants de Sam Giancana, un des « parrains » les plus puissants du moment ? Et que faisait-il dans les sous-sols de la prison de Dallas ?

A toutes ces questions, aucune réponse n'a été apportée, et il fallut deux commissions spéciales de la Chambre des représentants pour reconnaître à la fin du mois de décembre 1978 que l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy « avait probablement été le résultat d'une conspiration ». Le crime était parfait.

Et même si cette « tragédie télévisée », selon les mots d'Edgar Morin, ne trouve jamais son épilogue, elle aura permis aux Américains de sublimer, quitte à le faire un peu trop, dans leurs souvenirs le rêve brisé de ce jeune président assassiné. D'oublier des années plus tard, en regardant les photos souvenirs de ces funérailles grandioses et « mondialement » télévisées où d'aucuns crurent voir le hiératique général de Gaulle pleurer sur le passage du pur-sang noir sellé sans cavalier — hommage au guerrier foudroyé — qui accompagnait le cercueil tiré par six chevaux, qu'ils allaient connaître peu après leurs pères émeutes raciales, les affres du Vietnam et la honte du Watergate.

Au soir du 22 novembre, attentif près de son vieux poste de radio qui égrenait, seconde par seconde, les péripéties du drame de Dallas, un homme en particulier se sentit abandonné, un homme qui avait « rêvé » lui aussi : Martin Luther King. A son fils de six ans, « Marty », en larmes, qui s'étonnait de l'épouvantable injustice faite « à notre meilleur ami le président Kennedy », le pasteur King, resté longtemps silencieux, finit par répondre : « C'est ce qui va m'arriver à moi aussi... ».

MARIE-CLAUDE DECAMPS.



LANSH/MAPIRES

cient collectif le symbole de la faille, et la porte inéluctablement ouverte au déclin. En quelques secondes, le destin du pays le plus puissant du monde semble ne plus tenir qu'à un fil, le fil tenu de la vie de John Kennedy, dont le poulx disparaît entre les mains des médecins du Parkland Memorial Hospital, où il a été transporté dans la plus grande confusion. A 13 heures, sa mort est officielle. Et les caméras de se détourner en un instant pour se porter sur l'aéroport de Love Field, où la tragédie nationale que traverse l'Amérique s'efforce de trouver une fin officielle : choqué, le vice-président vient de prêter serment dans le compartiment central de l'Air Force One présidentielle. Le juge qui l'assiste est un magistrat fédéral du district, c'est aussi une femme, Sarah T. Hughes. A bord se trouve une autre femme au regard vide, les mains crispées sur son tailleur taché de sang. Officiellement, elle n'est plus que « Jackie » Kennedy, la veuve, qui a tenu à ramener avec elle le corps de son mari assassiné, qui fut le trente-cinquième président des Etats-Unis d'Amérique.

Chasse à l'homme

Et tandis que, à 17 h 58 — rien n'est plus précis que la comptabilité d'un mythe, — le nouveau président atterrit à la base militaire d'Andrew, commencent et l'énigme et l'enquête qui, vingt-cinq ans après, n'a toujours pas répondu avec satisfaction à la plus simple des questions : qui a tué John Fitzgerald Kennedy ?

D'abord l'enquête. Dans les minutes qui suivirent les coups de feu, plusieurs témoins oculaires dirent avoir remarqué une silhouette armée d'un fusil au sixième étage du dépôt de livres scolaires. Un quart d'heure plus tard, la police diffusa

Justement à l'intersection des rues Houston et Elm, l'agent Rufus Youngblood, posté sur le marche-pied de la limousine qui emmenait le vice-président Lyndon Baines Johnson, jette un coup d'œil machinal sur la masse de briques rouges du dépôt de livres scolaires. L'horloge marque juste midi trente. L'heure prévient normalement pour arriver au banquet qui attend. Il faudrait revoir l'horloge. Mais le vice-président lui-même a l'air de prendre tellement à cœur cette parade « unitaire » dans un Etat où les démocrates passent plus de temps à régler leurs comptes entre eux qu'à préparer la prochaine échéance électorale, dans tout juste un an.

L'horreur en direct

Lyndon Johnson avait bien enterré, lui, la hache de guerre — du moins officiellement — avec le « clan Kennedy ». Et il n'avait pas été facile pour le rude Texan d'oublier certaine soirée de juillet 1960, à la convention démocrate de Los Angeles, quand, la mort dans l'âme, le « clan » lui avait offert la vice-présidence comme un os à un vieux chien qui fait encore pour John Kennedy, « Jack » pour ses amis, avait cru bon d'ajouter pour calmer la fureur de ses conseillers : « J'ai quarante-trois ans, et je ne vais pas mourir à la tâche. Aussi la vice-présidence ne veut-elle rien dire... » En guise de réponse, Johnson avait griffonné un mot avec cette simple phrase : « LBJ signifie à présent Let's back Jack (soutenons Jack) ». Il n'empêche, à présent LBJ était dans la place, et les « Harvards » auraient bien besoin de lui pour se faire réélire.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAI 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant :
Auréli Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beau-Méry (1944-1969)
Jacques Favet (1969-1982)
André Larsson (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile
« Les rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprise,
M.M. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Wozniak

Rédacteur en chef :
Daniel Veret

Corédacteur en chef :
Claude Salas

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

Reproduction interdite de tous articles,
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Microfilms et Index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-98-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composé 35-15 - Tapes LEMONDE

ABONNEMENTS BP 507 09

75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	REVUEL	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	617 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 377 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 260 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : Par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENOUVER CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO

Changements d'adresse effectués en
provision : nos abonnés sont invités à
formuler leur demande deux semaines
avant leur départ. Joindre la dernière
bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire
tous les noms propres en capitales
d'imprimerie.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde

JACK LANG

dimanche 18h15

animé par Olivier MAZEROLLE

en direct sur

RTL

avec André PASSERON
et Emmanuel DE ROUX (Le Monde)
Paul-Jacques TRUFFAUT
et Jean-Pierre TISON (RTL)

La visite à Paris du numéro un hongrois

M. Mitterrand poursuivra ses contacts avec l'Europe de l'Est en se rendant prochainement à Prague et à Sofia

Le président François Mitterrand entend consacrer davantage à l'Europe... Il était donc naturel qu'il choisisse l'occasion de la visite à Paris du numéro un hongrois, M. Karoly Grosz...

me fixe à moi-même de me rendre dans un pays ou dans un autre... M. Mitterrand, après avoir fait attendre son hôte près de trois quarts d'heure pour cause de tournée dans la Nièvre...

Par ailleurs, M. Karoly Grosz s'est déclaré « très impressionné » par les entretiens qu'il a eus vendredi 18 novembre au CNFF. Evoluant les perspectives de coopération commerciale franco-hongroise...

HONGRIE

Budapest proteste contre l'interpellation d'un de ses diplomates en Roumanie

Le ministre hongrois des affaires étrangères a protesté vendredi 18 novembre contre la « sérieuse provocation » de la police roumaine dont a été victime, selon lui, un diplomate hongrois en poste à Bucarest, a annoncé la radio hongroise...

URSS : les revendications nationalistes baltes

Le Parlement lituanien a opté pour la prudence

Vilnius (AFP, AP). - Les députés du Soviet suprême (Parlement) lituanien ont opté pour la prudence et rejeté, vendredi 18 novembre, à l'unanimité trois articles d'un projet de nouvelle Constitution pour la Lituanie...

Le rejet de ces trois articles a entraîné le départ de la salle du Parlement des représentants de la direction du Sajudis, présents comme observateurs, qui cachaient difficilement leur dépit...

Cerveaux bon marché

Pour implanter son entreprise, Michel Karady hésitait entre « les pays méditerranéens », l'Irlande et la Hongrie. Il lui fallait une main-d'œuvre intellectuelle de bon niveau, francophone et bon marché...

A quelques semaines de la finalisation des contrats, Mediagro, société anonyme au capital de 7,5 millions de francs, française à 51 % et hongroise à 49 %...

YOUGOSLAVIE : plus de cent mille personnes dans les rues de Pristina

Les Albanais du Kosovo manifestent leur soutien à deux de leurs dirigeants évincés

BELGRADE de notre correspondant. La situation dans la province autonome de Kosovo s'est considérablement aggravée les 17 et 18 novembre. A Pristina, la capitale régionale, des dizaines de milliers d'Albanais ont défilé dans les rues pour exprimer leur soutien à M. Kacusa Jasari et à M. Azem Vllasi...

Les manifestations se sont poursuivies toute la journée du 18 novembre. Vers midi, cinquante mille personnes - ouvriers, paysans et élèves - se sont réunies dans le grand stade de la ville. M. Jasari et M. Vllasi y ont brièvement pris la parole...

intervenu. Les événements sont constamment diffusés en direct par la télévision. Vivement intéressé par l'agitation au Kosovo, la population de Belgrade connaît un véritable climat de fièvre...

TURQUIE : grève de la faim dans les prisons

Les détenus politiques demandent l'abrogation du nouveau règlement disciplinaire

ISTANBUL de notre correspondant. La grève de la faim menée par quatre mille prisonniers « politiques » dans différentes prisons de Turquie pour l'amélioration de leurs conditions de détention a atteint, pour certains d'entre eux, son trentième jour...

mort de quatre détenus, et en février de cette année une autre action déclenchée pour obtenir l'autorisation de parler kurde, la langue maternelle de la plupart des détenus dans la prison de Diyarbakir, avait coûté la vie à un gréviste de la faim...

SUISSE

Attentat à Genève contre l'Aéroflot : cinq blessés

Genève. - Une bombe de fort calibre a explosé, vendredi 18 novembre, devant les bureaux de la compagnie aérienne soviétique Aéroflot, en plein centre de Genève. L'explosion a blessé cinq passagers, dont trois grièvement...

L'attitude du gouvernement dans cette affaire tranche avec le libéralisme dont le premier ministre avait fait preuve lors de la grève de février. La dureté du règlement du 1er août a été d'autant plus vivement ressentie qu'elle semblait contraire aux promesses de dialogue faites antérieurement...

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Nouvelle mise en garde soviétique

Le commandement militaire soviétique a indiqué, vendredi 18 novembre à Kaboul, qu'il avait pris des mesures additionnelles contre les moudjahidines après l'attaque lancée dimanche par la guérilla contre l'aéroport de Kaboul et celle de mercredi dans l'est de l'Afghanistan...

Italie

Elections régionales dans le Haut-Adige

Près de sept cent mille Italiens se rendent aux urnes, le dimanche 20 novembre, pour renouveler le conseil régional du Trentin-Haut-Adige (Parlement local). Vingt-deux attitudes à l'explosion ont été connues depuis le début de l'année dans cette région frontalière avec l'Autriche...

Indépendantisme, Ein Tyrol (un seul Tyrol)

Les problèmes du Haut-Adige se situent au niveau de la coexistence quotidienne entre les communautés germanophones (majoritaires) et italiennes. L'Italie de l'après-guerre a conféré un statut spécial d'autonomie à la région...

L'accord entre Rome et Vienne - défendeur traditionnel des germanophones - prévoyait « des dispositions spéciales destinées à sauvegarder le caractère ethnique et le développement culturel et économique des populations de langue allemande »...

RFA : nouveau président du Bundestag

Mme Rita Süßmuth est une vedette de la vie politique allemande

BONN de notre correspondant. Il aura fallu une semaine de consultations, d'approches et de refus successifs pour trouver un remplaçant à M. Philipp Jenninger à la présidence du Bundestag...

On l'a vue notamment se livrer à de violentes passes d'armes avec le secrétaire d'Etat bavarois, M. Peter Gauweiler, à propos de la lutte contre le SIDA. Tandis que la Dame de Bonn misait sur l'information et appelait à la raison et à la mesure, son contradicteur munichois préconisait la répression et l'exclusion. La stratégie de Mme Süßmuth a finalement payé puisque les mesures qu'elle recommandait sont entrées en vigueur au niveau national...

persuasion, non sans puiser dans son registre de pédagogue professionnel.

On l'a vue notamment se livrer à de violentes passes d'armes avec le secrétaire d'Etat bavarois, M. Peter Gauweiler, à propos de la lutte contre le SIDA. Tandis que la Dame de Bonn misait sur l'information et appelait à la raison et à la mesure, son contradicteur munichois préconisait la répression et l'exclusion. La stratégie de Mme Süßmuth a finalement payé puisque les mesures qu'elle recommandait sont entrées en vigueur au niveau national, obligeant les ultras de Bavière à faire cavalier seul dans leur région.

L'issue du scrutin paraît acquise

C'est une décision difficile que de quitter la fonction qui vous plaît, a commenté Mme Süßmuth vendredi soir, mais président du Bundestag est un grand honneur. Son élection à la tête du Parlement ouest-allemand aura lieu mardi prochain. L'issue du scrutin est d'ores et déjà acquise. C'est une proposition acceptable, a déclaré M. Hans-Jochen Vogel, président du groupe social-démocrate. L'annonce de la nomination de Mme Süßmuth par les députés CDU. A ses yeux, elle paraît de toute façon avec un a priori favorable puisque son époux est membre du SPD. Peut-on imaginer candidate plus consensuelle ? - (Intérim.)

d Kennedy



Proche-Orient

IRAN : la poursuite de la répression

Onze personnalités proches de l'ayatollah Montazeri ont été exécutées

Contrairement à ce à quoi on aurait pu raisonnablement s'attendre, le cessez-le-feu dans le Golfe n'a pas mis fin en Iran à la politique de répression.

Les exécutions de Moudjahidins du peuple commencent en août après l'échec de l'incursion en territoire iranien de l'Armée de libération nationale de Massoud Radjavi, financée et équipée par l'Irak, se poursuivent sans relâche. Elles semblent même s'être récemment intensifiées, un communiqué de l'organisation publiée à Bagdad évoquant des « centaines de prisonniers politiques fusillés ou pendus ces dernières semaines ».

LIBAN

Le gouvernement chrétien apporte « son appui » à l'Etat palestinien

Le gouvernement israélien a poursuivi, vendredi 18 novembre, son offensive politique contre l'OLP. Après la presse étrangère (le Monde du 19 novembre), c'est l'ensemble du corps diplomatique que M. Shimon Pérès a convoqué pour lui expliquer le rejet israélien des décisions prises à Alger par le Conseil national palestinien. Celui-ci, a estimé le ministre des affaires étrangères, n'a « fait que compliquer les choses dans la région ». Parallèlement, le nombre de pays ayant officiellement reconnu l'Etat palestinien proclamé à Alger n'a cessé de croître pour atteindre trente-quatre vendredi. — (AFP.)

BEYROUTH de notre correspondant

Le gouvernement libanais, du moins l'un des deux, a accordé « son appui » à l'Etat palestinien proclamé par l'OLP, « conformément au principe de l'autodétermination, notamment au droit du peuple palestinien à un règlement équitable de sa cause ». Mais la qualité du pouvoir exécutif à Beyrouth empêche que le Liban ne soit répertorié parmi les pays ayant, à ce jour, reconnu le nouvel Etat. Des deux gouvernements, ce n'est d'ailleurs pas celui qu'on pense qui, le premier, procéda à cette reconnaissance, puisqu'il s'agit du gouvernement du général Aoun, qui exerce le pouvoir dans le secteur chrétien.

Opérant en secteur musulman, le gouvernement pro-syrien de M. Selim Hoss s'est, jusqu'à présent, contenté dans une prudence expectative, bien que Darras ait approuvé le principe de l'établissement de l'Etat palestinien.

Bien qu'apparemment paradoxale, cette double attitude cadre parfaitement avec les positions actuelles des deux parties antagonistes au Liban. Après avoir été, durant de longues années, l'ennemi acharné des Palestiniens, le camp chrétien s'est retrouvé, à partir de 1984, en état d'alliance objective avec M. Arafat contre l'adversaire commun syrien.

Cela étant, force est de souligner que l'Etat palestinien, qui fixerait politiquement et militairement, sinon démographiquement, les Palestiniens sur leur terre, donc hors du Liban, a, dès le début, été une revendication et un leitmotiv des chrétiens du Liban, qui ont tout de suite considéré avec faveur et admiration la révolte des territoires occupés, quels que soient leurs propres liens avec Israël. De plus, l'approbation de l'initiative palestinienne est à rapprocher de l'appui que reçoit le gouvernement du général Aoun de la part des régimes arabes antisyrziens, notamment de l'Irak.

Quant au camp musulman, son attitude n'est pas homogène. La masse des chiïtes est profondément hostile aux Palestiniens de tous bords, tandis que M. Jomblatt, d'une part, les sunnites, de l'autre, ne renient pas vraiment leurs liens avec M. Arafat, en contradiction avec la politique de leurs protecteurs syriens.

LUCIEN GEORGE.

théologiques de Qom, ont été exécutés sans autre forme de procès. Parmi les suppliciés figure un ancien député du Majlis, l'hadjatoleslam Fatollah Oummid Nadjafabadi, l'un des principaux conseillers politiques de l'ayatollah Montazeri.

Très actif parmi les déshérités (moussafines), il avait occupé, après la révolution de 1979, les fonctions de juge auprès du tribunal révolutionnaire d'Ispahan, où il s'était distingué par son action en faveur des couches défavorisées. Il s'était alors attiré l'hostilité des anciens représentants du régime du chah en organisant l'expropriation systématique de leurs biens. Arrêté en 1986 avec Mehdi Hachemi, le frère du gendre de l'ayatollah Montazeri et principal chef de file d'une « révolution islamique mondiale » pure et dure, exécuté en septembre 1987, il n'avait eu la vie sauve que grâce à l'intervention personnelle du dauphin de l'imam.

Les quatre autres religieux exécutés, les hadjatoleslam Hussein Arab, Charafeddine Machkour, Ghayour et Khavari Langeroudi, faisaient également partie du cercle des intimes de l'ayatollah Montazeri, ainsi que les six laïcs, pour la plupart d'anciens commandants des gardiens de la révolution, linogés à la suite de l'affaire Mehdi Hachemi.

Ces exécutions semblent constituer une mise en garde du pouvoir à l'ayatollah Montazeri, qui, prenant au sérieux son rôle de successeur désigné de l'imam, avait adressé le 1^{er} octobre une série de directives aux principaux responsables du pays où il dressait un réquisitoire sévère contre l'action gouvernementale depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Il se faisait ainsi l'écho des doléances d'un public déçu que la paix avec l'Irak n'ait pas entraîné un assouplissement du régime.

Dans ces directives, dont la publication fut censurée par les médias officiels, Montazeri attribuait la stagnation dans le pays aux responsables de Téhéran, qu'il accusait d'« insouciance, d'incapacité et de manque d'imagination ». Il mettait en cause l'action des gardiens de la révolution, de la Fondation des martyrs et autres institutions révo-

lutionnaires « responsables de la paralysie et de la désorganisation de la vie économique ». L'ayatollah prônait une certaine libéralisation de l'économie, affirmant que « même les pays socialistes se sont rendus compte de leurs erreurs et ont opté pour une politique d'ouverture dans ce domaine ». Plus grave encore, il suggérait que les responsables du pouvoir, « tous ceux qui ont fait de l'étatisme un dogme stérile », soient démis de leurs fonctions et remplacés par de nouvelles personnalités susceptibles de faire preuve d'« ouverture d'esprit ».

La « transparence »

Le dauphin de l'imam s'en prenait également aux services de renseignement, aux comités et autres organes de sécurité, soulignant que « rien ne peut être obtenu par une répression aveugle et la multiplication des peines de mort », autant de mesures opposées à l'islam, « la religion du pardon et de la tolérance » et qui sont en train d'« aggraver l'isolement politique du pays ». Il proposait en outre une amnistie générale « sans équivoque » qui permettrait aux deux millions d'Iranais qui ont fui leur pays après la révolution de regagner l'Iran « afin qu'ils puissent participer à la reconstruction de l'économie en lui insufflant un nouveau dynamisme ».

Le successeur désigné de l'imam suggérait enfin la « transparence » de l'action gouvernementale, affirmant que les Iraniens constituent un « peuple adulte » et « ont le droit de savoir ce qui se trame en haut lieu ». « Les responsables iraniens, ajoutait-il, doivent cesser d'agir comme s'ils étaient au-dessus des lois. Les journaux doivent refléter les points de vue des différentes tendances qui existent dans le pays et les opposants légitimes devraient avoir leur mot à dire dans les affaires du pays ».

Autant d'exigences apparemment jugées inacceptables par le pouvoir, qui, une fois de plus, semble avoir choisi la répression arbitraire pour réduire au silence les voix discordantes.

JEAN GUEYRAS.

Asie

SRI-LANKA : insurrection au Nord, terrorisme au Sud

Un pays pris en otage

A la veille des élections qui se déroulent samedi 19 novembre dans l'est du Sri-Lanka, les autorités, redoutant de nouvelles violences, ont décrété une série de mesures de couvre-feu, variables selon les régions. Ces mesures interviennent après le meurtre, vendredi, de trois policiers par des membres du mouvement extrémiste cinghalais, le Janatha Vimukthi Peramanna (JVP). Les élections en cours sont conformes à l'accord de paix indo-sri-lankais de juillet 1987 et visent à constituer un conseil autonome qui donnerait des pouvoirs à la minorité tamoule. Le JVP et le mouvement séparatiste des Tigres sont opposés à cette consultation. — (AFP.)

Déjà secoué au nord, et maintenant à l'est, par le sanglant mouvement séparatiste des Tigres tamouls, avec son lot de massacres quotidiens, le Sri-Lanka doit aujourd'hui faire face à une autre insurrection, tout aussi violente, et qui menace le cœur même du pays. Le sud de l'île, où vit la majorité cinghalaise, est quasiment pris en otage par une organisation terroriste extrémiste cinghalaise, le JVP (Janatha Vimukthi Peramanna, Front de libération populaire).

S'imposant par la terreur, le JVP et son chef Rohana Wijeweera exécutent de sang-froid ceux qui font obstacle à leurs ambitions, forçant à la pointe du fusil les populations désarmées, un jour à faire grève ou à manifester, un autre à boycotter les élections sous peine de mort. Les forces, dites de l'ordre, sont incapables de le maintenir ; plus, elles portent une lourde part de responsabilité dans le sang qui coule.

Un mois à peine avant l'élection présidentielle du 19 décembre, qui doit désigner un successeur au président J.R. Jayewardene, au pouvoir depuis 1977, le Sri-Lanka est à la dérive, plongé dans la crise la plus grave depuis son indépendance. Le régime a donné la preuve de son impuissance, au début du mois, en livrant les touristes étrangers à quitter au plus vite le pays en raison des menaces que fait peser le JVP.

Or, le tourisme demeure l'une de principales ressources en devises de Colombo. Disposant déjà d'un impres-

sionnant arsenal répressif, le gouvernement vient de décréter que l'incitation à la violence ou au meurtre, l'organisation de réunions illégales, les violences physiques pour contraindre des tiers à participer à un mouvement, voire la possession de tracts allant dans ce sens, seront désormais punis de la peine de mort.

Mais toutes ces mesures ne suffisent pas face à un terrorisme bien implanté et déterminé. Comme il y avait été contraint l'an dernier pour faire face à l'insurrection tamoule, le gouvernement de Colombo devra compter sur l'assistance des forces indiennes pour tenter de maintenir l'ordre pendant la campagne qui opposera trois candidats, le premier ministre actuel, M. Ranasinghe Premadasa, l'ancien chef du gouvernement et leader du Parti de la liberté (SLFP), M^{me} Sri-mavo Bandaranaike, et un représentant de la gauche.

La campagne a toutefois mal commencé : menacés de mort par le JVP s'ils assistaient aux meetings ou s'ils se rendaient aux urnes, les électeurs boudent. Les employés, ouvriers et fonctionnaires, sont soumis au même mortel chantage, qui les a contraints à se croiser les bras pendant plusieurs jours, paralysant l'économie du pays.

Infiltrés partout

Qu'est-ce qui fait courir le JVP ? En 1971, il avait lancé une insurrection gauchiste réprimée dans le sang par M^{me} B. Libéré après son arrivée au pouvoir par M. Jayewardene, qui espérait pouvoir utiliser à son profit la haine qu'il vouait à M^{me} B., M. Wijeweera reprit son lent grignotage de la société sri-lankaise. La signature, en 1987, de l'accord indo-sri-lankais permettant le stationnement de troupes indiennes au nord de l'île pour lutter contre les Tamouls fut mis à profit par le JVP, qui avait troqué

son idéologie de « gauche » pour l'ultranationalisme cinghalais. Il ciffra alors un rapprochement tactique avec son ennemi d'hier, M^{me} Bandaranaike, elle aussi opposée à l'intervention indienne.

Depuis cette époque, le JVP est responsable d'au moins six cents assassinats, essentiellement de partisans du gouvernement — ayant même réussi il y a un an à lancer une bombe en plein conseil des ministres, — mais aussi de militants de gauche favorables à un accord avec les Tamouls. Leur chef, M. Vijaya Kumaranatunga, l'acteur le plus célèbre du pays et le propre gendre de M^{me} B., fut abattu en février.

Menant un jeu diabolique, Rohana Wijeweera a ainsi manipulé les politiciens traditionnels des deux bords qui s'étaient crus assez habiles pour l'utiliser. Le SLFP et l'UNFP (parti gouvernemental) vivent désormais sous la banne des tueurs du JVP. Petite organisation d'environ deux mille membres, le JVP s'est infiltré partout dans le clergé bouddhiste, l'administration, la police et même l'armée, et il utilise la pègre pour ses basses œuvres.

Il sait aussi se servir de la population comme d'un pion, soulevant un jour son indignation devant les atrocités auxquelles se livre la police contre ses partisans, le terrorisant un autre pour parvenir à ses fins — c'est-à-dire obtenir la démission des tenants du système actuel afin de s'emparer du pouvoir.

Il n'y a plus de « voie démocratique » possible, vient de déclarer M. Wijeweera au *Sunday Times* de Colombo. Le rapport des forces est tel que le JVP n'a guère de chances de renverser le régime. L'Inde voisine risquerait en outre d'intervenir militairement, comme elle l'avait déjà fait en 1971. Mais ce mouvement clandestin, prêt à tout, est en train de conduire le Sri-Lanka au bord de l'anarchie.

PATRICE DE BEER.

JAPON

Tandis que l'empereur agonise...

TOKYO de notre correspondant

Au début, ils étaient en chemise et en costume léger. Aujourd'hui, ils sont ammitouffés et se protègent de la pluie ou du froid de la nuit dans de petites tentes de campurs : deux mois sont passés. Mais vingt-quatre heures sur vingt-quatre, une centaine de journalistes, photographes et caméraman restent en faction aux portes du palais impérial, attendant la nouvelle.

Depuis le 19 septembre, date du premier vomissement de sang, l'empereur Hirohito est dans un état désespéré : il a reçu près de 20 litres de sang et ne pèserait plus que 25 kilos. La signature, en 1987, de l'accord indo-sri-lankais permettant le stationnement de troupes indiennes au nord de l'île pour lutter contre les Tamouls fut mis à profit par le JVP, qui avait troqué

En termes financiers, la « ouverture » de la maladie de l'empereur est un gouffre, compte tenu du peu d'informations recueillies par les médias : de laconiques bulletins de santé à partir desquels les journalistes n'essaient même plus de tirer un commentaire original, tant ils se répètent, ou des photographies des allées et venues aux portes du palais qu'aucun journal ne publie tant elles se ressemblent.

PHILIPPE PONS.

PAKISTAN

M^{me} Benazir Bhutto aurait reçu des assurances de l'armée

Pour la seconde fois en quatre jours, 48 millions d'électeurs pakistanais se rendent aux urnes samedi 19 novembre. Il s'agit, cette fois-ci, d'être les représentants des quatre assemblées provinciales du pays. Ce vote, tout comme celui intervenu mercredi dernier pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, oppose principalement le Parti populaire pakistanais de M^{me} Benazir Bhutto à l'Alliance démocratique islamique.

KARACHI de notre envoyé spécial

Cette fois, « l'essai » de Benazir Bhutto semble être « transformé » : le général Aslam Beg, chef d'état-major de l'armée, a téléphoné jeudi 17 novembre au chef du Parti du peuple pakistanais (PPP) pour la féliciter de sa « victoire électorale » et affirmer que le pouvoir sera transféré pacifiquement au nouveau Parlement.

Cette information n'a pas été confirmée par le PPP, mais, dans la journée de vendredi, au cours d'une nouvelle conférence de presse, Benazir Bhutto a elle-même indiqué qu'elle avait reçu des assurances. A la question de savoir si elle était maintenant convaincue que les chefs de l'armée l'accepteraient comme premier ministre, elle répondait : « Oui. Je ne peux pas en dire plus actuellement ». M^{me} Bhutto a, d'autre part, affirmé que le chef de l'Etat par intérim, M. Ghulam Ishaq Khan, était « tenu par la Constitution » et qu'il ne pouvait faire autrement que de l'appeler à former un gouvernement. « Il n'a pas le choix », a-t-elle ajouté.

Enfin, s'agissant de la majorité à l'Assemblée nationale, Benazir Bhutto a indiqué que le PPP disposait maintenant d'une majorité absolue (115 sièges) non pas en ayant passé des accords avec tel ou tel candidat, mais parce que plusieurs d'entre eux ont rejoint le PPP.

L. Z.

Le Monde

INNOVATIONS 88

PASSEPORTS POUR L'AVENIR



Le point sur les principales innovations de l'année, leurs enjeux technologiques, leurs applications industrielles, leurs conséquences économiques et sociales.

DÉCOUVERTES. Étonnant : un ordinateur qui imite le fonctionnement du cerveau. Révolutionnaire : une nouvelle science associant l'électronique au monde vivant, la bionique, permet de réaliser des organes humains artificiels.

APPLICATIONS. La télévision de demain, une technologie complexe et coûteuse pour des écrans plats et une image haute définition. Le formidable pari du chakameu à eau : découper les matériaux les plus durs et conquérir les entreprises.

MODERNISATION. Deux Français sur trois ont une mauvaise opinion des nouvelles technologies : un danger pour les entreprises ?

PALMARÈS. Inédit : les sociétés françaises qui consacrent le plus d'argent à la recherche et à l'innovation. La carte de France de la recherche.

UN MAGAZINE TOUT EN COULEURS

72 pages. Gratuit avec

Le Monde

Mardi 22 daté mercredi 23 novembre 1988

Politique

L'adoption, en première lecture, du projet de budget pour 1989

L'« abstention d'attente » du PCF conforte la majorité relative dont dispose le PS

Le projet de loi de finances pour 1989 a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre, par 279 voix contre 267. Tous les élus socialistes (deux cent soixante-treize) ont voté pour le budget, plus six non-inscrits. L'opposition de droite a également fait le plein des voix, les cent trente et un députés RPR, les quatre-vingt-dix UDF et les quarante UDC votant comme un seul homme — ce qui n'est pas si fréquent — « contre » avec le soutien de six députés non inscrits. Les vingt-cinq députés communistes, ainsi que deux députés non inscrits, se sont abstenus, permettant ainsi au premier ministre, M. Michel Rocard, de ne

pas utiliser l'article 49-3 de la Constitution (engagement de responsabilité) pour faire passer sa loi de finances.

L'ombre des élections municipales de mars 1989 a plané sur ce scrutin. M. Bernard Pons s'est félicité dans les couloirs de l'unanimité retrouvée de l'opposition sur ce vote. Le président du groupe RPR a estimé que l'attitude du groupe communiste annonce le « retour de l'union de la gauche ». Plus prudent, M. André Lajoinie a qualifié une nouvelle fois d'« abstention d'attente » le vote de son groupe. « Il existe à l'Assemblée nationale une majorité pour une politique nouvelle. Mais le gouvernement a

choisi une autre voie », a-t-il regretté. Pour sa part, le rapporteur général du budget, le rocardien Alain Richard a dénoncé le « double langage » des communistes, qui demandent à gouverner dans les municipalités avec le PS tout en dénonçant sans cesse sa « dérive droite » dans la direction des affaires.

A l'issue d'un mois de discussion budgétaire, le déficit de la loi de finances 1989 est de 100,5 milliards de francs contre 100,3 milliards prévus à l'origine (pour des dépenses s'élevant à près de 1 200 milliards de francs). Cette faible évolution ne doit pas cacher le fait que les députés sont parvenus à faire bouger ce budget : selon M. Charasse ces modifications ont porté

en première partie (recettes) sur 4 milliards de francs et en seconde partie (dépenses ministère par ministère) sur 1,5 milliard de francs. Le ministre s'en est d'ailleurs félicité.

Le gouvernement a pu faire adopter sans « casse » les cinq budgets dont il avait demandé la réserve : il a pu concrétiser, vendredi en séance de nuit, les promesses faites par les ministres concernés pour faciliter le vote de leur budget. Mais l'attitude à l'égard du budget étant avant tout un acte politique, le ministre a éprouvé une certaine jubilation en soulignant les « contradictions » de l'Union du centre (abstention sur la première partie, vote « contre » sur l'ensemble).

Marqueterie

Le premier ministre, M. Michel Rocard, est parvenu à mettre au point, à l'Assemblée nationale, un assez joli travail de marqueterie budgétaire. Les pièces ont été ciselées, délicatement, jour après jour : celles qui ne pouvaient trouver place sur la comode des finances ont été mises en réserve en attendant un moment plus propice, une découpe plus adéquate ou une colle plus adhésive. Samedi à 1 h 45 du matin, l'œuvre était complète.

L'habileté de l'ébéniste de la rue de Varenne et de ses tâcherons aura été de s'assurer alternativement, jusqu'au moment ultime, la bienveillance des centristes et des communistes, tout en leur permettant de ne pas perdre la face. M. Lajoinie et ses amis étaient prêts à s'abstenir sur l'ensemble de la loi de finances, mais pas à voter le budget des P et T (conflict social obligé). Les centristes, eux, voulaient repousser le budget général, mais ne voulaient pas se prononcer sur la motion de censure qui l'UDF et le RPR auraient présentée en cas d'utilisation de l'article 49-3.

En s'abstenant sur le budget P et T, l'UDC a permis au groupe communiste de voter « contre » en toute tranquillité et sans risque d'entraîner la résipiscence du 49-3. Les centristes, à leur tour, pouvaient voter « contre » l'ensemble du budget sans crainte, l'abstention communiste était là pour permettre son adoption. Comme dirait M. Mermaz, chacun a su trouver « la bonne manière ».

La fermeté a payé

Pour le gouvernement comme pour le PS, l'issue heureuse de cette première lecture prouve que la fermeté vis-à-vis du PCF a payé, après une période de flottement. La gelée des négociations municipales proclamée par M. Pierre Mauroy, qui resta la figure de référence de feu l'Union de la gauche, a porté ses fruits. Tout en préservant l'avenir électoral à court terme sur son flanc gauche, M. Rocard est parvenu à ne rien compromettre sur son flanc centre-droit. Il a su résister aux voix qui se faisaient entendre au sein du PS pour utiliser, coûte que coûte, la 49-3 afin de repousser à droite l'UDC. Outre son habileté en matière de tactique parlementaire, facilité à trouver des « rallonges » budgétaires en période de vache grasse, le gouvernement a su jouer la carte du travail parlementaire. M. Philippe Auberger (RPR, Yonne) s'est trouvé un peu seul pour se plaindre du fait que le ministre du budget ait présenté à l'Assemblée un « brouillon ». M. Charasse s'en est félicité, au contraire, puisque cela avait permis aux députés de faire leur travail de législateur, plutôt que de se retrouver, comme il est de coutume, devant des projets tout ficelés. Visiblement, cette souplesse déboussole encore quelques parlementaires trop habitués à la dure loi de l'exécutif et au fonctionnement manichéen de l'institution parlementaire. En attendant, la preuve est faite que la « majorité relative » existe et qu'elle est suffisante pour gouverner.

PIERRE SERVENT.

● **M. ROCARD** : rigueur et dialogue. — M. Michel Rocard a exposé, le vendredi 18 novembre, devant quelque deux cents investisseurs étrangers réunis par la revue *Business International*, sa politique, « fondée, à la fois, sur la rigueur et le dialogue ». Si la situation économique est meilleure, a indiqué le premier ministre, il faut encore que la France s'allie, en matière d'inflation, sur les meilleures performances européennes. « C'est décisif pour notre compétitivité extérieure », a-t-il affirmé.

Il serait faible de dire que M. Michel Charasse aime les débats budgétaires. Il semble leur vouer une véritable passion, se délectant des finances locales, savourant les lignes de crédit, déglutissant les amendements comme autant de sucreries. Goulu de chiffres, gourmand de débats, gourmet de politique, le ministre du budget rassemblait un peu, vendredi 18 novembre, à un Coluche sorti de Polytechnique. Ce cocktail a séduit, outre les socialistes, l'économiste du groupe centriste, M. Edmond Alphonandry (Maine-et-Loire), applaudissant en connaisseur, à l'issue du débat, la prestation de M. Charasse.

Et même le député RPR, Philippe Auberger (Yonne), pourtant victime des remontrances du ministre du budget, ne pouvait s'empêcher de les accueillir, un sourire vaguement complice sur les lèvres.

Seuls les députés communistes et l'orateur du groupe UDF, M. Michel Charasse, ne semblaient guère goûter la verve « charassienne ». Les premiers, par la voix de M. Fabien Thibault (Nord), renouvelèrent leurs critiques sur « l'austérité » du budget pour 1989. Mais refusant « l'opposition inconditionnelle » et soucieux de ne pas « mêler [leurs] voix à celles de la droite », les communistes annoncèrent qu'ils s'absteniendraient sur le vote final du budget, tout en « veillant à la prise en compte concrète des engagements du gouvernement ».

Expliquant le vote « contre » de son groupe, M. d'Ornano évoqua les « orientations inévitables » de ce budget : une progression des dépenses publiques plus rapide que celle de la richesse nationale, une impréparation de l'échéance européenne. Même si ce budget ne constitue pas un « bouleversement » par rapport à celui du gouvernement précédent — « on n'est plus en 1981 », nota M. d'Ornano — « la voie choisie, est celle de la dépense accrue » et ne peut être approuvée par l'UDF, constatait l'ancien ministre.

Plus polémique, M. Auberger s'interrogeait : « Y a-t-il encore du carburant dans l'union gouvernementale ? » Constatant l'absence de majorité socialiste à l'Assemblée, M. Auberger estima qu'on était revenu, au cours de cette discussion budgétaire, « à quelque chose qui rappelle la fin de la IV^e République ». « On a vu les ministres « racoler » les députés pour obtenir l'adoption des budgets », déclara M. Auberger, sans égard pour ses collègues du groupe centriste.

« Ce budget est celui des occasions manquées », observa M. Edmond Alphonandry, l'UDC, par son « opposition constructive, sans complexe ni arrière-pensée », a toutefois obtenu, selon M. Alphonandry, des améliorations substantielles chiffrées à 4 milliards de francs. Quant aux socialistes, ils devaient voter ce budget « sans arrière-pensée ». « Il faut avancer la France sans laisser des Français sur le bord du chemin », souligna en leur nom M. Raymond Douyère (Sarthe).

En réponse à ces interventions, M. Charasse se félicita « de la bonne ambiance » dans laquelle s'était déroulée la discussion budgétaire. Distribuât les bons points, il remercia le groupe communiste de sa « participation constructive », déplora l'opposition des centristes en précisant qu'il avait eu un instant « à une heure surprise ».

Dressant le bilan des engagements pris par le gouvernement lors du vote de la première partie de la loi de finances — 600 millions de francs pour l'aide au logement en faveur des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, 250 millions de francs supplémentaires pour les bourses d'enseignement, 30 millions de francs en faveur des apprentis, 20 millions de francs pour l'aide à la presse d'opinion, M. Alain Richard, rapporteur spécial du budget, estima que celui-ci avait été « maintenu dans sa ligne politique initiale ».

Enfin, il proposa de cinq budgets réservés, qui ont tous été votés, le rapporteur spécial nota qu'ils ne résultaient « ni de marchandages, ni de tâtonnements » mais du « souci, sinon d'unanimité, du moins de convergences d'opinion ».

● **JUSTICE : « Feuilleton » Charasse**

De la rivalité qui a opposé, ces dernières semaines, M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, et M. Michel Charasse, ministre du budget, c'est donc finalement ce dernier qui est sorti vainqueur. Même s'il a pris soin, en présentant les crédits supplémentaires affectés au budget de la Justice, de rappeler ceux inscrits « à la demande du garde des sceaux », M. Charasse s'est finalement approprié le bénéfice politique de cette « enveloppe ». A une discussion laborieuse débouchant sur un budget « réservé » en présence de M. Arpaillange le 27 octobre dernier, a donc succédé, vendredi 18 novembre, un budget voté après l'intervention de M. Charasse. Seuls les socialistes l'ont approuvé, les communistes et les centristes s'abstenant tandis que les députés RPR et UDF votaient contre.

L'Assemblée nationale a donc adopté en première lecture un budget augmenté de 106,7 millions de francs dont 73,2 millions de francs au titre du protocole d'accord signé par M. Gilbert Bonnemaison et les institutions internationales, nous avons mis trop de technique et pas assez d'humain, trop de chiffres et pas assez de rêve, trop de théorie et pas assez de vérité, trop d'ambition et pas assez de liberté.

M. Pelletier a également expliqué à la représentation nationale que son ambition était « à la fois immense et modeste » : aider tant les pays développés que les pays en voie de développement à comprendre les raisons de la crise et surtout favoriser la libération de cette extraordinaire énergie de survie qu'il a pu constater sur place. Pour le ministre, la crise qui sévit dans cette région du monde est d'abord économique et financière et concerne avant tout la chute du prix des matières premières (café, cacao, coton, bois tropicaux, pétrole, etc.). Il a estimé que les remèdes qui étaient jusqu'à présent apportés étaient insuffisants pour répondre à des déséquilibres qui n'étaient pas conjoncturels mais bien structurels. « La crise des matières premières ne trouvera de solution que dans un nouveau partage des efforts et des responsabilités », a-t-il répliqué.

organisations syndicales représentatives du personnel pénitentiaire en octobre dernier : 18 millions de francs demandés par M. Arpaillange et destinés à la revalorisation des indemnités des magistrats ; 10 millions de francs pour des crédits de vacation en faveur des greffes et 5,5 millions de francs pour l'éducation surveillée, comme l'avait souhaité la commission des finances.

Figureront en outre dans le collectif budgétaire 315 millions de francs d'autorisations de programmes (40 millions de francs pour le protocole Bonnemaison, 275 millions de francs pour la rénovation des établissements pénitentiaires les plus anciens) et 280 millions de francs de crédits de paiement.

Soulignant que des crédits supplémentaires avaient été demandés

M. Charasse et le péché

Au cours de la discussion, M. Charasse a abordé la question de la taxation des préservatifs que le gouvernement vient de faire passer de 18,60 % à 5,60 %. A 18,60 % « ils étaient considérés comme un instrument de péché, ils auraient pu être taxés à 33,33 % si on avait considéré que le péché était public et donc péroratoire », a-t-il expliqué. « Mais mon collègue, le ministre des affaires sociales, m'a expliqué qu'il s'agit maintenant d'un instrument de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles, et donc quasiment un médicament. » C'est donc d'un cœur léger que M. Charasse a accepté la baisse du taux de TVA sur ce produit plutôt contesté ces derniers temps : « On ne se dévot jamais assez contre le péché », a-t-il conclu.

« Sur tous les bancs de l'Assemblée », M. Michel Sapin, président de la commission des lois, a estimé que les améliorations présentées faisaient « un budget jugé peu exaltant un bon budget ». Tel n'était pas le sentiment de M. Philippe Auberger (RPR, Yonne), qui a trouvé l'effort « insuffisant » en précisant que le précédent gouvernement avait pu consacrer l'an dernier 49 millions de francs aux indemnités des magistrats, sur proposition de l'Assemblée et du Sénat.

M. Jean-Jacques Hysté (UDC, Seine-et-Marne) a observé que les crédits supplémentaires accordés par le gouvernement témoignaient « au contraire » que le budget de la Justice n'avait pas été jugé « prioritaire ».

● **JEUNESSE ET SPORTS : une rallonge**

Le gouvernement a déposé deux amendements tendant à augmenter les crédits de 6,2 millions de francs ainsi que les autorisations de programme et les crédits de paiement de 6,7 millions de francs (subventions d'équipement aux collectivités). Les crédits supplémentaires se répartiront de la façon suivante : 4,7 millions de francs au titre des actions en faveur de la jeunesse et de la vie associative ; 500 000 francs en faveur de l'aménagement du rythme de vie des enfants.

Seuls les socialistes ont approuvé ce budget. Les communistes se sont abstenus, les députés RPR, UDF et UDC ont voté contre.

Au nom du groupe communiste, M. Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis) a déclaré que ces crédits apportaient « une réponse partielle aux demandes des personnels concernés et un écho aux revendications que nous avons formulées ».

● ANCIENS COMBATTANTS : un test

Le budget des anciens combattants restait, pour le gouvernement, jusqu'à vendredi soir, un « budget-test » de la bonne volonté des communistes. Ceux-ci avaient régulièrement répété qu'ils ne pourraient voter des crédits en baisse de 2,5 % par rapport à 1988. Les améliorations présentées par M. Charasse — plus 75 millions de francs pour les veuves de guerre et la modification, pour le calcul de ces pensions de l'indice de référence — ont entraîné l'abstention des centristes, le vote « pour » des socialistes, le vote « contre » des députés UDF et RPR et... la non-participation au scrutin des communistes. Le budget était donc adopté.

M. Charasse a en outre annoncé que, pour en finir avec l'éternel « rapport Constant » (l'indexation de la pension des anciens combattants sur celle versée aux fonctionnaires des catégories C et D), il proposait de fixer un indice, inscrit dans la carte des pensions, qui donnera ainsi « une référence incontestable ». Le critère retenu pourrait être celui de l'évolution moyenne annuelle des indices de la catégorie C.

Un groupe de travail, composé de représentants de l'administration, du gouvernement, du Parlement et des associations d'anciens combattants sera constitué avant le 15 décembre, et ses conclusions devront être déposées au plus tard le 31 mars, pour que le gouvernement puisse en tenir compte dans la préparation de la loi de finances pour 1990.

● JEUNESSE ET SPORTS : une rallonge

Le gouvernement a déposé deux amendements tendant à augmenter les crédits de 6,2 millions de francs ainsi que les autorisations de programme et les crédits de paiement de 6,7 millions de francs (subventions d'équipement aux collectivités). Les crédits supplémentaires se répartiront de la façon suivante : 4,7 millions de francs au titre des actions en faveur de la jeunesse et de la vie associative ; 500 000 francs en faveur de l'aménagement du rythme de vie des enfants.

Seuls les socialistes ont approuvé ce budget. Les communistes se sont abstenus, les députés RPR, UDF et UDC ont voté contre.

M. Mitterrand inaugure le circuit automobile de Magny-Cours

SOUGY de notre envoyé spécial.

M. François Mitterrand s'est rendu, vendredi 18 novembre, dans la Nièvre, département dont il fut le président du conseil. Il a inauguré à Sougy, en compagnie de deux ministres finlandais — MM. Kalevi Sorsa (affaires étrangères) et Erkki Liikinen (finances), une scierie ultra moderne, qui a été mise en service en mars dernier.

En présence de M. Jean-Louis Bianco, président de l'Office national des forêts, et de M. Jean-Marc Vernes, président du groupe Bohnin-Says, créateurs de la société Bois et Scierie de Sougy, il a souligné combien il lui paraissait scandaleux que la France, qui dispose de « la première forêt d'Europe », soit obligée d'importer des produits finis ou bois à été l'un des domaines les plus déficitaires du commerce extérieur.

Précisant l'exemple de cette implantation industrielle moderne dont il a cepeant remarqué que les machines-outils sont toutes étran-

● P et T, ESPACE : une expérience d'« intéressement »

« Le gouvernement sous-estime la profondeur du mécontentement qui secoue les P et T », a expliqué Mme Muguette Jacquaint (PCF, Seine-Saint-Denis) pour justifier le rejet de ces crédits par son groupe. Le PS a voté pour, l'UDC s'est abstenu, l'UDF et le RPR votant contre. Le ministre du budget a rappelé les efforts consentis par le gouvernement, notamment la maintien de cinq cent trente-cinq emplois qui devaient être supprimés. Il a insisté sur les crédits ouverts (300 millions de francs) pour une expérience d'« intéressement » des personnels à la marche de leur service. « Les choses ne peuvent se régler d'un coup de baguette magique », a-t-il insisté, sans convaincre les élus communistes.

● INDUSTRIE — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — COMMERCE ET ARTISANAT — TOURISME : des moyens pour les restructurations industrielles

Les députés socialistes ont voté pour ces crédits, le RPR contre, les autres groupes s'abstenant.

Le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), a regretté que le vote lié des budgets de ces ministères ait conduit à la réserve de l'ensemble alors qu'un seul (l'aménagement du territoire) posait problème. Par amendement gouvernemental, les crédits du Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi (FRILE) ont été augmentés de 75 millions de francs. Le ministre de l'Industrie bénéficie quant à lui d'une majoration de 4,5 millions de francs pour renforcer ses moyens consacrés aux opérations de restructurations industrielles.

● LOGEMENT : le 1 % patronal

Cet article concerne la contribution des employeurs à l'effort de construction (le 1 % patronal). Le gouvernement prévoyait initialement de le faire passer de 0,72 % à 0,62 %. Cette mesure avait fait l'unanimité entre elle. Le gouvernement a donc décidé, vendredi, de relever ce taux à 0,65 %. M. Charasse a rappelé à la représentation nationale qu'il ne fallait pas trop se polariser sur ce taux, car il fallait également prendre en compte le volume des remboursements dus à l'octroi du « 1 % logement » ; remboursements qui compensent largement l'aménagement de ce taux de « 1 % » qui n'existe plus aujourd'hui que de nom. Le PS a voté pour l'article 64, l'UDC s'abstenant et les trois autres groupes UDF, RPR et PCF votant contre.

● LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Le gouvernement a repris l'inspiration d'un amendement de M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne) qui souhaitait favoriser l'investissement de l'épargne des particuliers dans la création d'entreprises, grâce à la création d'un crédit d'impôt. A compter de l'imposition des revenus de 1989, il est créé une réduction d'impôt égale à 25 % des souscriptions au capital des entreprises nouvelles créées entre le 1^{er} janvier 1988 et le 31 décembre 1991 (plafond de 20 000 francs pour les couples et 10 000 pour les personnes seules). D'autre part, l'amendement du groupe communiste, soutenu par M. Edmond Alphonandry (UDC), proposant la suppression de l'anonymat sur l'or (qu'avait rétabli M. Edouard Balladur) a été repoussé : l'UDF et le RPR étaient contre, le PS se partageant entre le vote contre et l'abstention.

P. S. et P. R. D.

M. Jacq...

Commu...

Politique

Les réactions après l'élargissement des indépendantistes canaques d'Ouvéa

M. Jacques Chirac : une disposition « très contestable »

La libération de vingt-six militants indépendantistes d'Ouvéa, intervenue jeudi soir 17 novembre, en application de la loi référendaire, a suscité, vendredi, diverses protestations.

A droite, M. Jacques Chirac - ne peut que regretter la conséquence d'une disposition très contestable de la loi référendaire - qui a permis la remise en liberté des personnes inculpées à la suite de l'attaque de la brigade de Fayaoué, le 22 avril 1988. Le maire de Paris - salue la mémoire de ces militaires victimes de leur devoir, lâchement assassinés, alors qu'ils accomplissaient une mission d'intérêt général et de protection - et assure leurs familles de sa profonde sympathie.

A l'extrême droite, le député aux DOM-TOM du Front national, M. Roger Holsinger, ancien député, a exprimé son « indignation » et sa « tristesse » en disant : « Il s'agit d'une prime gratuite aux assassins de demain qui ne manqueront pas de trouver dans la lâcheté de nos gouvernements des raisons supplémentaires pour exiger l'indépendance. »

Pour sa part, le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a dénoncé ce qu'il a appelé « le subterfuge juridique » qui a permis cette remise en liberté et qui « viole, au-delà des textes, les principes de... »

PRÉCISION : Lors du vote des crédits du ministère de l'Industrie (le Monde du 17 novembre), une erreur de manipulation de clé a fait apparaître M. François d'Aubert comme s'étant abstenu. Le député UDF de la Mayenne précise que son vote était « contre ».

La justice qui sont acquis non seulement dans la Constitution mais dans le cœur des hommes. Ces terroristes libérés seront reçus comme des vainqueurs de la France et ils constitueront autant d'éléments d'agitation pour troubler la paix civile que le référendum n'aura donc pas établie », a-t-il ajouté. Le chef de file de l'extrême droite a rendu hommage « à la mémoire de ceux qui sont tombés en service commandé pour la France et qui sont aujourd'hui humiliés et bafoués ».

« Un redoutable précédent »

Le secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans, M. Yvon Briant, qui avait, comme le Front national, appelé à voter « non » au référendum du 6 novembre, a affirmé que les militants ainsi libérés « sont maintenant à pied d'œuvre pour rallumer la guerre civile. Beaucoup de Français ne voulaient pas croire que voter « oui » c'était remettre en liberté les indépendantistes assassins de gendarmes. Les voici aujourd'hui défaits, à l'instar de l'ancien député du Val-d'Oise, au lieu du geste de fraternité, on a fait faire aux électeurs celui de la honte. Le gouvernement doit savoir qu'il est désormais directement responsable des faits et gestes d'individus dont il est moralement la caution ».

« Ma réaction est à la fois une réaction d'indignation et de tristesse », a indiqué, de son côté, M. Jacques Chanson, l'avocat de deux des familles des quatre gendarmes tués le 22 avril, à Ouvéa, par un « com-

mando » du FLNKS. Indignation, car il s'agit de la mise en liberté de gens qui sont encore poursuivis pour complicité d'assassinat et assassinat, et tristesse, car, pour des raisons de politique politicienne, on préfère libérer des assassins. Comme l'on dit à juste titre les familles des gendarmes tués à Noët, les assassins seront dans leurs familles alors que les enfants des gendarmes seront seuls. Le frère de l'un des victimes, M. Hubert Leroy, a ajouté : « Ce n'est vraiment pas un exemple pour nos enfants. Comment leur expliquer que des gens qui massacrent des gendarmes puissent être sortis de prison comme cela ? Les Français qui ont voté « oui » au référendum, pour 99 %, ne savaient pas qu'ils libéraient les assassins des gendarmes. C'est l'écœurement, et les gens qui ont voté « oui » au référendum ne doivent pas être fiers aujourd'hui ».

Pour l'Association professionnelle des magistrats (APM), il s'agit d'un redoutable précédent qui voit le pouvoir législatif s'immiscer dans l'exercice de la justice, au mépris des règles de la séparation des pouvoirs et de l'égalité devant la loi qui constituent les fondements bicentennaires de notre démocratie. L'APM s'indigne de ce qu'une disposition le permettant ait pu figurer dans un projet de référendum soumis au vote des Français.

Selon le président de l'Union nationale des personnels de la gendarmerie, M. Paul Desjean, cette « mesure de clémence injustifiée » laisse à penser, « une fois de plus, que les sacrifices des gendarmes n'intéressent personne ».

Les représentants du FLNKS en colère

« Ils sont arrivés comme des bêtes, on les a fait repartir comme des colis... »

Les représentants du FLNKS à Paris fulminaient, vendredi 18 novembre, contre le retour précipité à Ouvéa imposé la veille par le gouvernement à leurs camarades dès leur sortie de prison. En leur nom, M. Jimmy Dunié, natif lui-même d'Ouvéa et président du Comité des familles, constitué au printemps pour aider les indépendantistes emprisonnés en métropole, ne mâchait pas ses mots. Ni à l'annonce des socialistes ni à l'égard du numéro deux du FLNKS, M. Yéwéné Yéwéné, venu à Paris pour veiller à l'organisation des opérations de transfert. Il nous a déclaré : « Parmi les prisonniers, il y avait mon cousin germain et un neveu, et je n'ai même pas pu les voir. D'autres parents de nos frères étaient venus spécialement de Nouméa pour être là quand ils sortiraient, et ils n'ont même pas pu les embrasser. C'est dégoûtant ! Ils sont arrivés comme des bêtes, et on les a fait repartir comme des cartons, comme des colis ! Ça ressemblait à une expulsion et je ne l'accepte pas ! »

Cela fait sept mois qu'avec le Comité des familles nous travaillons pour aider ces hommes et le mouvement de solidarité qui s'est créé en France a été extraordinaire jusqu'à ce qu'il soit interrompu par une mesure de clémence injustifiée. Les personnes nous avons aussi recueilli plus de 450 000 francs. Tous ces gens se faisaient une joie d'avoir un contact avec nos frères à leur libération ; c'était la moindre des choses. Les socialistes ne l'ont pas voulu. Lorsqu'ils n'étaient plus au pouvoir, entre 1986 et 1988, ils

accordaient beaucoup d'attention à ce que nous disions. Depuis qu'ils sont revenus au pouvoir, ils n'ont jamais daigné nous associer à quoi que ce soit. Nous représentons pourtant les familles d'Ouvéa... Or nous avons été totalement écartés par le gouvernement, qui a aussi tenu à écart le maire d'Ouvéa sous prétexte qu'il est membre du FLNKS, alors qu'à Ouvéa les histoires de courants n'ont plus aucune importance... Le porte-parole parisien du FLNKS ajoutait : « Yéwéné Yéwéné, lui, a été manipulé par le gouvernement ; il a traité la cause des prisonniers qui passe par le soldatisme avec les Français mobilisés pour eux. « Yéyé » est venu ici pour des raisons politiques, dans la perspective des prochaines élections provinciales, parce que le gouvernement pense qu'il doit être le président de la future province des îles Loyauté, mais il ne trouvera son chemin, et ce que je dis là je vais aller le dire aussi au congrès du FLNKS... »

Les jeunes indépendantistes canaques, regroupés vendredi derrière M. Dunié, rue de la Glacière, acquiesçaient. Leur amertume était accentuée par une frustration : ils avaient prévu de célébrer samedi soir une cérémonie coutumière en l'honneur de leurs camarades libérés et en présence des « marins » et « pérenns » qui leur avaient prodigué des encouragements au cours de leur détention.

A. R.

Les élections municipales à Marseille

M. Vigouroux reçu à l'Élysée

M. Robert Vigouroux, candidat à sa propre succession à la mairie de Marseille contre la décision du Parti socialiste qui a désigné M. Michel Pezet pour conduire ses listes, doit être reçu par M. François Mitterrand le lundi 21 novembre. Le maire de Marseille a, une nouvelle fois, confirmé sa candidature le vendredi 18 novembre, au moment où le service de presse de l'Élysée annonçait qu'il serait reçu par le chef de l'État. Aussi bien à la présidence de la République que dans l'entourage de M. Vigouroux, on affirmait que ce rendez-vous était prévu « de longue date ». M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée, était à Marseille le 17 novembre (le Monde du 19 novembre).

M. Edmond Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre, a confirmé son soutien au maire en déclarant qu'elle voterait « vigourouxiens ». M. Bernard Tapie a évoqué les « bonnes relations » qu'il entretient avec M. Vigouroux, mais a exclu, dans l'état actuel des choses, de figurer sur ses listes pour les élections de mars prochain.

À l'extrême droite, M. Gabriel Domenech a annoncé, vendredi, qu'il conduira les listes du Front national à Marseille. M. Domenech a indiqué qu'il avait reçu de Jean-Marie Le Pen l'assurance pour conduire ces listes « et que sa campagne d'affichage, sur le thème « Sauver Marseille », commença aussitôt. L'ancien député a précisé que M. Le Pen, cependant « considérait que la situation peut évoluer de telle façon qu'il puisse être amené à venir à Marseille ».

BREST : le maire sortant RPR se représente. — M. Georges Kerbrat (RPR) a décidé de conduire « la liste de la majorité municipale » pour les élections de mars prochain. Le maire de Brest, à qui la commission nationale d'investiture du RPR avait demandé s'il entendait « reprendre cette décision, va devoir convaincre ses partenaires UDF qui estimaient encore ces jours derniers que le rapport de force RPR-UDF avait tourné à leur avantage et revendiquaient donc la liste de listes.

Communication

Accord d'impression « le Monde »-Amaury-Hachette

Le texte du communiqué

« Au terme de négociations menées depuis plusieurs mois, les groupes de presse Le Monde, Amaury et Hachette ont arrêté, le 18 novembre, les décisions suivantes :

a) Hachette confirme l'ensemble de ses engagements envers la SA Le Monde Imprimerie, créée par la SARL Le Monde pour l'exploitation de l'imprimerie ultra-moderne en cours d'achèvement à Ivry-sur-Seine. Hachette conservera la participation de 34 % qu'il détient dans le capital du Monde Imprimerie ;

b) Les Editions Amaury confieront au Monde Imprimerie, pour une période minimale de dix ans, l'impression quotidienne de quatre cent mille exemplaires en moyenne annuelle du Parisien, au format 47 x 32 dit « berninois » ;

c) Les Editions Amaury procéderont aux investissements nécessaires pour permettre d'imprimer dans le même format dans l'usine de Saint-Ouen du groupe Amaury le reste du tirage du Parisien et, dans une phase ultérieure, de l'Équipe ;

d) Les trois groupes susmentionnés confirment leur volonté de promouvoir avec tous les intéressés la décentralisation en province, en nombre adapté, de centres d'impression et fac-similé au format berninois. »

Un communiqué de la Société des rédacteurs du « Monde »

Le conseil d'administration de la Société des rédacteurs, principal porteur de parts de la SARL Le Monde, accueille avec satisfaction la conclusion positive des négociations avec les groupes Amaury et Hachette quant à l'utilisation de l'imprimerie du Monde à Ivry et aux projets de développement d'un réseau d'imprimerie en province reliaés par fac-similé.

Il félicite tous les artisans de cet accord, qui va dans le sens de la constitution autour du Monde et de ses partenaires d'un puissant pôle industriel d'éditions. Il considère que cette décision est de nature à accélérer la modernisation en cours de la presse quotidienne, dans l'indépendance rédactionnelle de chacun des titres concernés.

Un pari gagné

(Suite de la première page.)

Il s'agissait de consacrer un très gros investissement - 320 millions de francs - dans une imprimerie ultra-moderne utilisant un format très voisin de celui auquel nos lecteurs sont habitués (1). Pari audacieux - bien que le financement en fût assuré en toute hypothèse - dans la mesure où il était engagé sans la moindre certitude que viendrait nous rejoindre un partenaire.

Dès que l'on parlait de partenaire ou de client, intervenait en effet la question du format. La plupart des autres quotidiens nationaux utilisent, pour leur diffusion en province, le système de télétransmission des clichés dit de fac-similé. Comme on n'a pas réussi jusqu'à présent à inventer des rotatives à format variable, on ne peut y recourir, pour le moment, que pour des journaux de format voisin de celui du Figaro, ou de celui de Libération, dit « tabloïd » équivalent à un Figaro ou un France-Soir plié en deux.

Nous avons, pour cette raison, longtemps hésité à conserver le format actuel du Monde. Mais les études de marché auxquelles nous avons procédé nous ont convaincus qu'il constituait un élément essentiel de son succès, dans la mesure où il était seul à permettre le classement rigoureux des rubriques qui constitue l'une des forces de notre titre. Restait à persuader d'autres de se joindre à nous. Pour cela nous avons mis sur la qualité de l'outil mis en place. Notre imprimerie d'Ivry sera la première imprimerie nationale à permettre un tirage en offset couleur en plusieurs cahiers, avec des caractéristiques techniques, notamment en matière d'information, qui en feront l'une des plus performantes du monde.

Le groupe Hachette, qui songeait à lancer un quotidien populaire, a été le premier à mesurer les avantages qu'il pouvait retirer de l'utilisation de nos nouvelles presses. C'est dans ces conditions qu'en mars 1987 il a été amené à entrer à hauteur de 34 % dans le capital

de la nouvelle société Le Monde-Imprimerie SA, dont la SARL Le Monde conservait pour sa part 66 %. Lorsqu'à la fin de cette même année Hachette a renoncé à sortir ce quotidien, il a été convenu que cette participation serait maintenue provisoirement, le temps de voir si un autre titre pourrait être intéressé par une impression à Ivry. C'est alors que s'est engagée avec le groupe Amaury, éditeur du Parisien, la négociation qui vient d'aboutir.

Cet accord ne vise pas seulement l'impression du Parisien. Hachette confirme sa participation au capital du Monde-Imprimerie et au financement de ses investissements. Le Parisien, de son côté, va moderniser son imprimerie de Saint-Ouen pour lui permettre d'utiliser le même format que celui du Monde. Nos trois groupes expriment leur volonté de parvenir par la suite à la mise en place d'un réseau de fac-similé à ce format.

Le Monde n'a donc pas seulement franchi hier une étape décisive dans la consolidation de son indépendance financière, qui est la clé de l'indépendance tout court. Il aura été le pionnier de la rénovation industrielle sans laquelle il aurait été impossible de constituer un groupe de presse fondé non sur l'hégémonie, mais sur la libre association, à la dimension de ses concurrents nationaux ou européens.

Un tel résultat n'aurait pas été obtenu sans la compétence et la ténacité des négociateurs du Monde ni sans la volonté d'aboutir de nos partenaires. Mais il faut aussi rappeler, notamment à ceux qui répètent volontiers sur nos structures si particulières, que c'est l'unité des porteurs de parts de la SARL Le Monde et de son personnel qui nous a encouragés il y a deux ans à prendre ce pari aujourd'hui gagné. S'il fallait une preuve de la santé et de la cohésion retrouvées de l'entreprise, la voilà bien.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Format dit « berninois » soit 47 cm x 32 cm, le format actuel du Monde étant de 50 cm x 33,5 cm.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

TIENS ! Un débat, un vrai. Lancé non pour départager, sur des « effets d'image », des candidats en quête de suffrages, mais pour traiter un sujet quasiment tabou, une fois de plus, les polémiques interrogatoires sur les états d'âme du centre, ou sur les mystères de l'abstention, mais une question aiguë, dérangeante, voire malvenue : que fait la gauche de sa victoire ?

Cela aurait pu être formulé gentiment avec les précautions d'usage, et, aussi, plus discrètement. L'interpellation aurait été d'autant mieux accueillie, dans ces conditions, qu'on ne l'aurait pas entendue. Thierry Pfister a choisi un autre genre, celui de la lettre ouverte et du pamphlet, pour dire à la génération Mitterrand « qu'elle marche à côté de ses pompes ». L'auteur, lui, met carrément les pieds dans le plat ; certains lui reprochant d'y aller avec de gros sabots.

Il a déjà eu l'occasion de répondre que, pour se faire entendre dans l'actuel environnement médiatique, il ne fallait pas hésiter à parler à deux tons au-dessus ». Thierry Pfister, qui fut l'un des proches conseillers de Pierre Mauroy lorsque celui-ci était premier ministre, lance donc un cri d'alarme avec l'intention délibérée d'émerger du bruit de fond du discours ambiant.

Le débat qu'il ouvre est relayé par les médias intéressés à l'amplification de cette critique interne de la gauche au pouvoir, intrigués par la virulence de l'interpellation et, éventuellement, par sa force et sa portée. Thierry Pfister trouve là, sinon des alliés, du moins des supports, au risque de nuire ses amis politiques, pas seulement ceux qu'il traite si durement.

La génération Mitterrand est celle qui, derrière le président de la République, a retrouvé depuis le mois de mai toutes les prérogatives du pouvoir. Selon Thierry Pfister, elle se décompose en réalité en trois strates, chacune d'entre elles étant liée à des événements politiques : la Résistance et l'après-guerre pour la plus ancienne, celle des « charbonnières », où figure François Mitterrand ; l'Algérie, le syndicalisme étudiant et le ressourcement de 1968 pour celle des « moccasins », dans laquelle on situe Michel Rocard ; la mobilisation contre le racisme, pour les droits de l'homme, ou dans le cadre du néo-corporatisme étudiant, pour celle des « baskets », incarnée notamment par Harlem Désir et Isabelle Thomas.

L'auteur s'adresse à ces trois composantes de « la génération Mitterrand » avec un faible pour la dernière - « les seuls vraiment sympathiques car encore authentiques » - bien qu'il ne le mégenote pas plus que les deux autres.

Au-delà de portraits au vitriol et d'attaques très personnelles, se trouve une critique de la gauche au pouvoir en train de trahir les siens et ses propres valeurs.

Les siens, qui ne se retrouvent pas dans l'alliance hâtive des gauchistes reconvertis et des républicains sans illusion » ou dans « un rapprochement qui, au nom du culte de la modernité,

La victoire en déchantant

prend soin de contourner l'ensemble du mouvement ouvrier organisé et notamment le vieux fonds social-démocrate français ».

Ses valeurs, parce qu'elle s'installe, selon Thierry Pfister, dans le mensonge là où il faudrait la transparence ; parce qu'elle tombe dans l'idolâtrie ; parce qu'elle accepte les manipulations sociales et qu'elle perd ses convictions à l'épreuve du pouvoir et dans le confort des palais ministériels.

On n'aura là qu'un reflet amoindri de l'indignation morale de l'auteur qui se réclame de l'éthique de la gauche et se fait l'avocat - au risque de paraître archaïque - « des besogneux de la social-démocratie, des cocus de l'union de la gauche ».

Passé le temps de la surprise que procure une telle lecture, on peut comprendre la spontanéité de certaines critiques qu'elle appelle mais, si fondées qu'elles soient, on en mesure aussi la relativité dès lors qu'elles ne s'en tiennent qu'à la forme et à la violence du propos, à la pertinence de telle ou telle accusation, il est dans la nature du pamphlet d'être excessif.

À la réflexion, il est plus intéressant de constater que ce réquisitoire émane d'un membre de la famille, de quelqu'un qui se veut l'interprète d'une vraie base sociale et d'une authentique tradition culturelle. C'est, au minimum, le signe que la gauche socialiste, si longtemps enfermée dans ses propres débats et déchirements, est tombée dans l'excès

inverse. Perdrait-elle le sens de ses propres valeurs et, franchi le cap du pouvoir, serait-elle vouée à se taire en ce contentant, comme le lui reproche Thierry Pfister, de gérer technocratiquement, après avoir renoncé à « modifier les équilibres sociaux » ? Ça ne serait pas la première fois.

Intéressante aussi est l'analyse de « la dérive socialiste » que dénonce l'auteur, parce qu'il craint qu'elle ne soit fatale au socialisme. Appelée à la rescousse pour cause de crise, la gauche se comporterait, selon lui, comme si elle n'était là que pour faire le travail des autres, à condition de ne rien changer. Même en politique étrangère, estime-t-il, la France est à la traîne de ses partenaires. Les socialistes français qui, auparavant, donnaient des leçons de gauche aux autres partis de l'Internationale socialiste, se trouvent aujourd'hui à l'extrême droite de celle-ci. Ils occultent des débats essentiels, sur le nucléaire, l'environnement, le désarmement, la répartition du pouvoir dans la société, l'emprise de l'argent sur la communication, « De l'épologie du marché au discours sécuritaire, du culte du consensus à la révérence faite à la technocratie, l'abandon, écrit-il, est impressionnant. »

Enfin - et c'est, sans doute, la question posée la plus intéressante à défaut de recevoir une réponse complète, - l'auteur se demande pourquoi la victoire électorale du PS s'est transformée en défaite idéologique ? Il rappelle que la fragilité du PS est ancienne et qu'elle procède de l'incapacité à « s'implanter en profondeur dans le tissu français », et de constituer une véritable social-démocratie au lieu de se perpétuer sous la forme d'un club d'étus. La deuxième gauche (de la CFDT au PSU) n'a pas devancé, assure-t-il, tenu ses promesses, en dérapant vers l'anarcho-syndicalisme et l'autogestion, son dernier avatar étant peut-être « la société civile » tant à la mode.

Dependant, les socialistes sont parvenus au pouvoir. Thierry Pfister leur en veut d'en rester là, de ne pas s'en servir comme il faudrait et, souvent, comme ils avaient promis de le faire. De ne pas l'utiliser pour donner sa consécration politique et durable au « vieux fonds social-démocrate » qui se cherche toujours et se perd parfois. La question mériterait d'être posée, avec passion et, surtout, comme l'on dit, depuis la gauche elle-même.

* Lettre ouverte à la génération Mitterrand qui marche à côté de ses pompes, par Thierry Pfister. Albin Michel, 200 pages, 59 F.

Société

Au congrès FO du personnel pénitentiaire Des gardiens de prison très jaloux de leurs prérogatives

Réuni en congrès du 15 au 19 novembre à Couiza (Aude), le Syndicat national pénitentiaire FO des personnels de surveillance a réuni, après onze ans de fonction, son secrétaire général, M. Jacques Vialatte. Après le mouvement de grève des gardiens de prison qui, pendant deux semaines, a secoué le monde pénitentiaire et judiciaire à la fin du mois de septembre, le syndicat semble bien avoir repris ses

COUIZA (Aude)
de notre envoyée spéciale

On avait pu croire Jacques Vialatte, le « patron » des surveillants de prison FO, affaibli par la crise de l'autisme. Lancé par la base, le mouvement de grève des gardiens de prison avait pris une ampleur qu'il n'était pas parvenu à contrôler. En privé, certaines sections n'avaient pas même leurs mots : leur « boss », comme disent certains, s'était montré trop conciliant et n'avait pas dû signer vite le protocole d'accord du 8 octobre avec M. Gilbert Bonemaïson.

De son côté, Jacques Vialatte n'avait guère apprécié le jusqu'au-boutisme de certains gardiens, ni l'impression désagréable qu'il ne disposait plus, comme autrefois, d'une base disciplinée qui lui était tout acquise. Pourtant — est-ce le fruit d'une vingtaine de déplacements en province depuis la crise ? — il a magistralement repris en main son syndicat. Réélu — c'est son dernier mandat avant la retraite — avec 436 voix pour et 6 voix contre, Jacques Vialatte a officiellement retrouvé tout son prestige. Même si certains grincent un peu des dents, l'ordre semble être revenu dans les rangs. Les règlements de comptes se sont faits dans la coulisse et les explications, parfois tendues, notamment dans la cour du charmant château des ducs de Joyeuse à Couiza où le congrès avait lieu.

Dès lors, le chemin était libre pour définir ou confirmer les positions du syndicat le plus puissant de la pénitentiaire et formuler un certain nombre d'avertissements aux pouvoirs publics. A côté des revendications classiques (création de deux mille postes en 1990, semaine de trente-cinq heures, réforme de la grille indiciaire, possibilité de partir à la retraite à cinquante ans et dix à cinquante-cinq...), les surveillants FO avancent d'autres exigences, qui ont trait à la sécurité dans les établis-

sements et, de manière plus générale, à la politique pénitentiaire. Particulièrement dans le domaine de la peine de mort, en particulier pour les auteurs de crimes de sang, de la suppression des quartiers de haute sécurité à l'origine des mutineries de l'hiver dernier (Saint-Maur, Beaupré, Essisheim), ils réclament la création d'unités ou de quartiers spécialisés pour les prisonniers les plus dangereux. Ils souhaitent aussi renforcer par des moyens techniques la sécurité dans les établissements, généraliser les miradors et bénéficier plus fréquemment de la présence des forces de l'ordre aux abords des établissements de province lorsque la situation devient tendue.

« L'ordre et les valeurs morales »

Mais il faut aussi, disent-ils, rétablir « l'ordre et les valeurs morales », mis à mal dans les prisons du fait d'une politique « laxiste » et fluctuante au gré des changements politiques. Dernier exemple en date : le mouvement des détenus de Poissy (le Monde du 16 novembre), reçus en délégation par le directeur et le directeur régional. Le risque de voir s'instituer une syndicalisation des détenus accablant à une expression collective institutionnelle fait frémir les surveillants FO. A leurs yeux, c'est le pouvoir interne au sein des établissements qui est en jeu.

Parti des Baumettes, dont le directeur est membre de la CFTD et non de FO, le mouvement des gardiens s'inquiétait essentiellement de la multiplicité des associations socio-éducatives permettant aux détenus de disposer de « délégués ». S'ils dénoncent le risque du retour, par ce biais, du « candidat », les surveillants estiment, en réalité, qu'à travers ces associations c'est le pouvoir qui change de camp. Libres de circuler comme ils l'entendent huit heures par jour dans la prison, ces détenus délégués constitueront un risque. Il

pourrait aussi, selon les gardiens, en résulter un détournement des activités elles-mêmes, et notamment des ateliers d'informatique. A Couiza, chacun y allait de son anecdote : ici, les détenus piratant l'ordinateur du greffe avaient réussi à connaître à l'avance avec précision tous les transferts ; là, d'autres avaient mis au point une escroquerie aux chômeurs grâce à la confection de disquettes annonçant des offres d'emplois fictives ; ailleurs, c'est tout le système de sécurité de l'établissement qui avait été piraté.

« On ne parle plus d'amélioration des conditions de détention mais de reconnaissance de la crapule », dit un délégué de Saint-Maur. « Les associations sont le tremplin aux revendications des voyous », réchérit un bordelais. Mais ce qui fait bondir tout le monde, c'est la rumeur — toujours démentie au ministère — de création de pelotiers sexuels et d'introduction de l'avocat au prétoire. A cet égard, la circulaire-programme de M. Pierre Arpaillange évoquant l'harmonisation du droit interne des prisons avec les législations européennes a soulevé un tollé. « Il faudra veiller à ce que la voix des détenus ne couvre pas celle des surveillants », s'emporta un délégué vivement applaudi. « Nous ne devons plus accepter que les technocrates de la pénitentiaire décident en notre lieu et place », a tonné, pour sa part, Jacques Vialatte.

Méfiants devant les méthodes de Gilbert Bonemaïson qui, pour élaborer son rapport, consulte à la fois la base et les syndicats (« On risque de recréer des coordinations en opposition avec les syndicats »), les surveillants FO laissent quelques mois aux autorités pour apprécier leur degré de bonne volonté.

Mais ces surveillants, à travers un mouvement dont ils n'avaient prévu ni l'ampleur ni la réussite, ont découvert leur pouvoir. Ils y ont pris goût. La trêve qu'ils ont concédée reste bien fragile.

AGATHE LOGEART.

Gravement mis en cause dans l'hebdomadaire d'extrême droite

Anne Sinclair et Philippe Alexandre engagent des poursuites contre « National-Hebdo » et François Brigneau

Les journalistes Anne Sinclair et Philippe Alexandre ont tous deux décidé d'engager des poursuites contre la publication *National-Hebdo* et le journaliste François Brigneau (1), après la publication dans le numéro daté du 10 novembre de cet hebdomadaire d'extrême droite d'articles les mettant en cause. En ce qui concerne Anne Sinclair, une procédure de citation directe pour « injures raciales » a été engagée devant le tribunal correctionnel de Paris et selon M. Bernard Jouanneau, l'avocat de la plaignante, des assignations seront adressées en début de semaine à l'hebdomadaire. Philippe Alexandre, qui de son côté a choisi pour avocat M^e Christian Charrière-Bourazel, n'a pas fait

connaître la procédure qu'il entendait suivre. Ces plaintes font suite à deux articles écrits par François Brigneau. Dans le premier, sous la signature de Mathilde Cruz, un de ses pseudonymes, l'auteur s'en prend à la destination d'Anne Sinclair comme modèle de « Marianne » écrivant notamment « qu'elle naquit Schwartz à New-York et qu'elle a épousé » Ivan Levaï né (craint-on) à Budapest, d'un père de nationalité autrichienne et de mère hongroise ». « Tous ces, poursuit l'auteur, fait non seulement d'excellents Français, mais des modèles, des prototypes... » Dans le second article, sa chronique « Journal d'un homme libre »,

François Brigneau, sous son nom, évoquant le magazine « 7 sur 7 » du 6 novembre précédent, écrit : « A 19 heures, Philippe Alexandre, marchand de bretelles à RTL, juif assimilé de tendance centriste, est reçu par la mamans, Haine Sinclair, marchande sous ses vrais noms (TF1, juive [moins assimilée] de tendance socialiste. Rares sont les émissions de l'époque boulangère azyne où le Front national, son président et ses amis, ne soient pas agressés ».

(1) François Brigneau avait déjà été condamné, le 15 février dernier, par la cour d'appel de Paris à 15 000 F de dommages et intérêts pour « injures à réputation raciale », envers Anne Sinclair.

Le procès du Heysel à Bruxelles

La mise en accusation du maintien de l'ordre

Après l'interrogatoire des vingt-quatre hooligans britanniques, le tribunal correctionnel de Bruxelles a commencé, ces derniers jours, celui des inculpés belges de la tragédie du 29 mai 1985 au stade du Heysel (le Monde du 2 novembre). Responsables du service d'ordre et membres du conseil municipal ont expliqué qu'ils n'étaient pas préparés à un match, pourtant considéré par tous les observateurs comme à très haut risque.

BRUXELLES
de notre correspondant

« Je n'avais jamais vu un stade de football de ma vie ». Cet aveu du capitaine Johan Mahieu, l'un des responsables du service d'ordre lors de la tragédie du Heysel, trente-neuf morts avant la finale de la Coupe d'Europe de football entre la Juventus de Turin et le Football Club de Liverpool, le 29 mai 1985 à Bruxelles, — illustre l'incroyable légèreté avec laquelle les responsables belges s'étaient préparés à un match considéré par tous comme devant être à très haut risque.

Premier prévenu belge dans le prétoire, M. Albert Roosens, soixante-deux ans, ancien secrétaire général de l'Union belge de football, a insisté sur les nombreuses demandes — non satisfaites — qu'il avait faites pour que la sécurité du match soit assurée. De la levée des interdictions d'entrée de avions de l'aéroport de Bruxelles après 22 heures, pour que les supporters britanniques quittent la capitale le plus vite possible, à l'interdiction de la vente de bière aux abords du stade, en passant par l'installation d'un cordon de gendarmes le long des grilles séparant les supporters. « Cette demande, je l'ai retirée dix, vingt fois, durant les réunions préparatoires. Sans résultat », a déclaré Albert Roosens devant le tribunal.

Des gendarmes inexpérimentés

L'ancien président a ensuite révélé la manière peu orthodoxe dont les billets furent vendus. Une des causes du drame puisque des supporters italiens en grand nombre étaient en possession de billets réservés en principe aux spectateurs belges, neutres, et furent donc placés à côté des fanatiques de Liverpool. Ainsi, un certain M. Coole, vice-président à l'époque d'un club belge de football mais aussi agent de voyages, avait obtenu mille billets qui, par un détour étonnant via une compagnie d'assurances du syndicat agricole flamand, atterrirent dans une agence de voyages italienne.

Autre exemple : un notaire de Hasselt parvint à obtenir sept places qui lui cédèrent à sa secrétaire mariée à un Italien. Celui-ci expédia dans la péninsule les sept tickets. Sur les sept supporters qui font le voyage de Bruxelles, deux d'entre eux ont trouvé la mort le 29 mai !

« Pourquoi n'a-t-on pas laissé une zone vide entre les supporters ? », a demandé le président du tribunal. « Les clubs qui ont des besoins financiers énormes n'auraient jamais accepté », a

répondu M. Roosens, qui a précisé que la recette du match s'était élevée à 29 millions de francs belges (4,5 millions de francs français).

Le bourgmestre (mair) de Bruxelles, M. Hervé Bronhon, chef de la police municipale et en même temps propriétaire du stade, dira que, selon lui, rien de laissait présager des incidents avant le match et que « jamais de toute son histoire le Heysel n'avait été encadré par autant de forces de l'ordre ». Le bourgmestre a ensuite nié l'état de végété du stade, pourtant dénoncé par de nombreux experts. « Jacques Georges, le président de l'UEFA, a déclaré M. Bronhon, avait admis en public avant la finale du 21 mai que le Heysel était l'un des stades les mieux équipés pour accueillir ce type de match. »

La tâche du capitaine de gendarmerie Johan Mahieu, trente-quatre

ans, devenait alors difficile. Le capitaine, qui n'avait jamais ni plus assuré de mission effective de maintien de l'ordre, avait été désigné pour assurer la sécurité de ce match en tout vingt-quatre heures auparavant. Quant à son adjoint, il ne connaissait aucun des hommes avec lesquels il allait travailler. Lorsque les incidents ont tourné à la tragédie, le capitaine Mahieu se trouvait à l'extérieur du stade en train d'enregistrer l'arrestation d'un voleur à la tire. Il y rencontra son adjoint. Commentaire du président du tribunal : « Pendant tout ce temps, donc, le stade restait sans officier ? » Confirmera-t-il ce que révèle la Dernière Heure de Bruxelles : si les gendarmes étaient si peu nombreux au Heysel le 29 mai, c'est parce qu'aucun colonel n'avait envie de « monter au feu » ce jour-là ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Un militant du Mouvement pour la démocratie en Algérie devant les assises du Val-d'Oise

Le vol à main armée correctif idéologique

Fouzi Boulouaghar, trente ans, est né à Paris. Sa mère est française et il n'a connu l'Algérie que pendant un an en 1978. Pourtant, il dira se sentir algérien que son principal souci sera de participer à l'installation de la démocratie dans son pays. En juin 1981, il rencontre Ahmed Ben Bella dont il deviendra le secrétaire-chauffeur-garde du corps. C'est lui qui se rendra en Suisse en novembre 1982 pour louer un chalet où l'ancien président de la République algérienne résidera après avoir quitté sa ville de Montmorency (Val-d'Oise). Coïncidence, peu de temps après le départ de M. Ben Bella, la police française perquisitionne dans la villa, découvre quelques armes, et le dirigeant du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) est déclaré indésirable en France.

Le 17 novembre, pour répondre du crime de vol à main armée et tentative d'extorsion de fonds, « J'ai agi pour tenter d'infirmer la ligne politique du mouvement qui tournait brutalement à l'islamisme musulman le plus rigide », a soutenu Fouzi devant les jurés en expliquant : « Il s'agissait de le déconsidérer aux yeux de notre président pour approcher celui-ci et le convaincre de revenir à nos objectifs de démocratie. »

La présidente, M^{me} Véronique Chéron, n'a pas semblé convaincue. Dans les écoutes téléphoniques ordonnées pendant l'enquête, il était surtout question d'argent. M. Georges Butor, substitut du procureur de la République, proposa une autre solution, supposant que Fouzi aurait été animé par l'ambition et qu'il aurait surtout voulu éliminer un responsable national du MDA pour prendre sa place.

Mais pour M^{me} Daniel Richard, défenseur de Fouzi, son client n'est qu'un « idéaliste » et, en évoquant les événements qui ont secoué l'Algérie au début du mois d'octobre, il observe que « son seul tort est d'avoir eu raison trop tôt ».

Les jurés ont délibéré pendant cinq heures pour choisir parmi ces mobiles et, vendredi 18 novembre, ils ont condamné Mohamed Dief, également accusé d'un hold-up commis dans une poste à Montouit (Val-d'Oise), à dix ans de réclusion criminelle. Pour sa part, Fouzi Boulouaghar a été condamné à quatre ans de prison dont quatre mois avec sursis, peine couvrant exactement sa détention préventive.

MAURICE PEYROT.

ENVIRONNEMENT

Pollution en Ukraine : 14 000 enfants évacués

Moscou. — Plus de quatorze mille enfants en bas âge ont été évacués de la ville ukrainienne de Tchernobyl où cent vingt-neuf cas d'une mystérieuse maladie ont été enregistrés, a rapporté, le vendredi 18 novembre, l'organe du gouvernement soviétique *Izvestia*. L'hebdomadaire *Literaturny mir* (Gazette littéraire) avait indiqué, mercredi, que la plupart des enfants avaient été envoyés hors de l'agglomération, mais n'en avait pas précisé le nombre. Sur quinze mille enfants d'âge préscolaire, « il en reste moins d'un millier », écrit le *Izvestia*.

La mystérieuse épidémie touche en effet pour l'essentiel les jeunes enfants, qui perdent leur appétit, sont atteints de troubles nerveux et sont sujets à des hallucinations. La plus jeune victime de la maladie est pour le moment un bébé de cinq mois, la plus âgée un adolescent de quatorze ans.

Une dizaine d'établissements industriels ont été fermés, souligne le quotidien, mais la cause de cette épidémie est encore loin d'être déterminée. La thèse jusqu' alors retenue par les autorités est que le thallium, un métal rare, serait à son origine. Tchernobyl compte cent vingt-cinq mille habitants. — (A.F.P.)

MÉDECINE

Le mécontentement des pharmaciens La pilule en vente libre dans le Bas-Rhin

STRASBOURG
de notre correspondant

Une partie des pharmaciens du Bas-Rhin se sont engagés vendredi dans une « grève de la compétence » : ils acceptent de délivrer des pilules contraceptives sans ordonnance, alors que ce produit est inscrit au tableau A. Cette décision a été prise, mercredi 16 novembre, par une assemblée générale, à la veille de la manifestation parisienne à laquelle se sont joints plusieurs centaines de pharmaciens et personnels d'officine du département (le Monde du 19 novembre).

Vendredi, il était difficile de juger si cette grève originale — et illégale — était suivie : une journaliste strasbourgeoise a pu ainsi, dans deux pharmacies, se faire délivrer des boîtes de contraceptifs oraux sans prescription médicale. Elle a essayé un refus dans une troisième. Certains pharmaciens ont expliqué qu'ils refusaient quand même de délivrer la pilule à des mineurs. JACQUES FORTIER.

RELIGIONS

Mgr André Lacrampe devient prélat de la Mission de France

Mgr André Lacrampe, évêque auxiliaire de Reims, a été nommé par Jean-Paul II, le vendredi 18 novembre, prélat de la Mission de France, fonction qui était jusqu'à présent remplie par le cardinal Decourray, président de la Conférence épiscopale. Cette nomination correspond à la volonté de mettre à la tête de la Mission de France un évêque plus disponible.

La Mission de France est un diocèse particulier fondé en 1941 par le

cardinal Suhard et l'assemblée des cardinaux et archevêques. Il compte deux cent cinquante-six prêtres en France exerçant leur ministère dans des régions rurales déchristianisées et dans les banlieues ouvrières des grandes villes. Vingt-cinq sont à l'étranger, notamment dans le tiers-monde.

Par ailleurs, le pape a nommé le même jour Mgr Guy Thomazeau, qui était vicaire général de Paris, évêque auxiliaire de Mgr Louis Cornet, évêque de Meaux.

(Né le 17 décembre 1941 à Agny-Villiers (Hauts-Pyrénées), André Lacrampe a fait ses études au Prado et à l'université catholique de Lyon. Ordonné prêtre en 1967, il a été aumônier national de la JOC-JOCP (Jeunesse ouvrière chrétienne) de 1975 à 1979, avant d'être nommé vicaire épiscopal et curé de la cathédrale à Tarbes. Il était évêque auxiliaire de Reims depuis le 24 juillet 1983. André Lacrampe est aussi président du Comité épiscopal Franco-Américain latine.)

(Né le 5 décembre 1937 à Nogilly, Guy Thomazeau est diplômé de l'Institut d'études politiques, et licencié en théologie de l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre en 1965, il a été aumônier de lycée, vicaire de paroisse à Paris, avant d'être nommé en 1981 curé de Saint-Pierre de Clamart et vicaire général de Paris. Il devient, en 1987, vicaire général pour toute la zone nord-ouest de Paris.)

ÉDUCATION

M. Michel-Jean Migeon chargé d'une mission sur l'apprentissage de la lecture. — M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation, a nommé vendredi 18 novembre, le recteur Michel-Jean Migeon à la tête d'une mission de réflexion sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul à l'école primaire. Les propositions du recteur Migeon devraient être connues avant la fin de cette année. Actuellement professeur à la faculté des sciences de Lille, M. Migeon était déjà directeur de missions-lecture dans les académies de Grenoble et de Lille où il a été recteur.

EN BREF

Peines réduites en cour d'appel pour des policiers violents. — Condamnés en première instance à des peines de prison ferme pour des actes de violence commis, au mois de février 1985, contre cinq jeunes gens lors d'une garde à vue, deux inspecteurs de police de Rouen, Claude Pouchin et Pierre Bohers se sont vu accorder le bénéfice du sursis par le cour d'appel de Caen. Claude Pouchin, condamné primitivement à un an de prison ferme (le Monde du 30 janvier), a vu sa peine ramenée à dix-huit mois de prison avec sursis. Pierre Bohers, condamné à dix mois de prison ferme, est sanctionné, en appel, d'une peine d'un an de prison avec sursis.

Mort de Jean-Baptiste Andrieu, l'ancien « empereur » des jeux à Paris. — Jean-Baptiste Andrieu, l'ancien « empereur » des cercles de jeux à Paris, qui avait bâti sa fortune dans les années 40 sur le trafic des pistons en Indochine, est mort le 10 novembre à Phoenix (Arizona), au domicile de son fils Jean-Laurent.

À quatre-vingt-deux ans, il était le dernier survivant de la sanglante « guerre des jours » qui mit aux prises plusieurs clans corse au début des années 80 à Paris. Vivant depuis plusieurs années dans une villa-forteresse à Saint-Laurent-d'Ez (Alpes-Maritimes), il avait été arrêté en 1982, au lendemain de la

mort de Marcel Franciosi, abattu par des tueurs à gages. Lors d'une perquisition dans cette ville de Saint-Laurent-d'Ez, des inspecteurs des douanes avaient découvert 588 kg d'or d'une valeur de plus de 40 millions de francs. Inculpé d'infraction à la réglementation sur les devises étrangères, Jean-Baptiste Andrieu avait été écroué pendant quelques semaines avant d'être remis en liberté et alors que son établissement de jeux le Grand Cercle, devait être fermé sur décision administrative et jamais rouvert depuis.

Agression contre les vigiles d'un hypermarché en Seine-et-Marne : un mort, trois blessés. — Un vigile d'un hypermarché Carrefour de Villiers-en-Bière (Seine-et-Marne) a été tué à coups de couteau et trois autres personnes ont été blessées, dont deux gravement, vendredi 18 novembre, par deux jeunes gens qui tentaient de s'emparer d'une voiture dans le magasin. Ces deux jeunes hommes, Jacques Le Gall, vingt et un ans, sans profession, et un mineur de dix-sept ans avaient été interpellés à l'une des caisses du supermarché et trouvés en possession de marchandises volées. Ils ont été placés en garde à vue, vendredi soir, dans les locaux du commissariat de police de Dammarie-les-Lys avant d'être défilés samedi au parquet de Meaux.

Sports

Défense

En 1989

La France prévoit de réduire ses dépenses d'assistance militaire à des pays étrangers

La France réduira, l'an prochain, sur ses crédits publics d'assistance militaire à l'étranger. Depuis dix ans, en réalité, ces crédits étaient stagnants, c'est-à-dire qu'ils progressaient moins vite que le rythme de l'inflation. Mais, en 1989, ils baisseront carrément en valeur absolue.

Parce qu'elle a estimé « préoccupante » cette évolution, la commission de la défense à l'Assemblée nationale a entendu le ministre de la coopération et du développement, M. Jacques Pelletier, qui a précisé, considéré que les députés pourraient, l'an prochain, l'aider dans sa propre démarche, pour obtenir des crédits accrus dans le budget de 1990 plutôt que d'avoir recours aux traditionnels « collectifs » de fin d'année censés rattraper une partie du retard.

En attendant, les crédits consacrés à la coopération militaire pour 1989 devraient s'élever à 876,4 millions de francs, au lieu de 880,4 millions de francs en 1988. La diminution calculée en francs constants est de 3,5 % environ.

Selon le rapporteur de la commission de la défense, M. Guy-Michel Chauveau, député PS de la Sarthe, cette évolution se ressent dans les trois secteurs, à la fois, de la coopération militaire. D'abord, l'assistance militaire technique devra se contenter de 555 millions de francs en 1989, de quoi entretenir à l'étranger 954 permanents et 130 personnels temporaires. Ensuite, l'aide directe en matériels d'armement ne recevra que 211 millions de francs, et, pour l'essentiel, c'est le Tchad qui continuera d'en bénéficier. Enfin, la formation des stagiaires militaires étrangers se verra attribuer 111 millions de francs, pour l'organisation de moins de 2.200 stages divers dans les écoles et les unités.

C'est dans ce domaine des stages en France pour militaires étrangers que, depuis ces dernières années, les restrictions de crédits sont les plus sensibles. Non seulement le nombre des stagiaires a diminué, mais encore, les conditions de vie de certains d'entre eux, difficiles du fait

de ressources insuffisantes en provenance de leurs Etats d'origine, contraignent la France à instituer des aides particulières et discrètes pour ne pas froisser leur susceptibilité.

Toutes ces actions se font en référence à deux catégories d'accords de défense, proprement dits, avec huit pays africains et des conventions d'assistance, avec une vingtaine d'autres Etats.

Compte tenu de la crise économique et financière qui secoue gravement certains pays avec lesquels la France a conclu de tels accords, et, notamment, leur endettement vis-à-vis de Paris, la baisse des crédits d'assistance militaire est encore plus lourde de conséquences. C'est, en effet, le développement de liens durables entre l'armée française et ces forces armées locales qui risque d'être perturbé.

La cas des stages de formation dans les écoles militaires françaises est, de ce point de vue, révélateur de l'influence politique que peut ultérieurement exercer la France.

De nombreux cadres des armées africaines, de retour dans leur pays, héritent de responsabilités importantes au fil du temps. Ils accèdent parfois à la tête de l'Etat, comme le président Ratsiraka (issu de Navale) à Madagascar ou comme le président Ben Ali (issu de Saint-Cyr) en Tunisie. Après l'indépendance, comme l'a souligné un député de la commission de la défense, certains Etats africains ont tenté de nouer des relations avec d'autres puissances pour, en définitive, revenir vers la France, sa culture et sa langue.

Au Palais-Bourbon, où il a été entendu par la commission, M. Pelletier a admis que les inquiétudes des députés concernant la diminution des crédits de l'assistance militaire étaient « légitimes », mais il a noté que des collectifs budgétaires de fin d'année réparaient parfois les erreurs.

JACQUES ISNARD.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4878

HORIZONTALEMENT

1. Plus elle est plate et moins elle est généreuse. Des gens qui forment une population ottomane. — II. Pour en avoir, il faut une source. Terme musical. Qualité. — III. Eau. Mange comme un cochon. — IV. Cache. Quand on en manque, c'est qu'on fait trop d'économies d'énergie. — V. Pour qu'on la trouve belle, il faut qu'elle soit un peu grosse. On est saisi quand on y est traité. — VI. Une île au Moyen Age. — VII. Il faut généralement l'atteindre pour passer. Ne se frappe plus. Abréviation. — VIII. Qualifie l'air de celui qui vient d'être mordu. Pas superflus. — IX. Comme un Loup.

Sont avant les premiers. — X. Sa cendre fourrit de la soude. — XI. On finit souvent par avoir sa patte sur la figure. Des lignes tracées sur le champ. — XII. La moitié de neuf. Bien nettoyé. Un illustrateur de Zola. Base de la numération chez les Romains. — XIII. Quand elle est froide, il n'y a pas de sang. N'est évidemment pas camée. — XIV. Prophète. Son odeur évoque les grandes grèves. Trou. — XV. Peut être une bonne pensée. Des jours ordinaires, on a un adjectif pour des jours de repos.

VERTICALEMENT

1. Il n'y a plus de reliefs quand ils sont nettoyés. Peut servir à faire des tissus. — 2. Dans l'alternative. D'un auxiliaire. Un vague sujet. Une vieille dame. — 3. Qu'on n'a aucune chance de toucher. Un étranger. — 4. Une particule interrogative du langage populaire. Tête de Turc. Prouve qu'on a été touché. Escarpement rocheux. — 5. Est rond. Commentant qui peut avoir besoin d'un placard. — 6. N'aura pas besoin de retouches. Qu'on a donc en main. Est malade quand il y a des calculs. — 7. Terme de médecine. Etre en pleine réflexion. Un agrément d'autrefois. — 8. Une ville de Hongrie à l'emplacement d'un poste

Solution de problème n° 4877

Horizontalement

I. Aleurodes. — II. Santé. — III. Tir. Belon. — IV. Ida. Adien. — V. Cécité. Is. — VI. Original. — VII. Touss. Pli. — VIII. Née. Lic. — IX. Saï. Ré. — X. Ida. Acier. — XI. Tendresse.

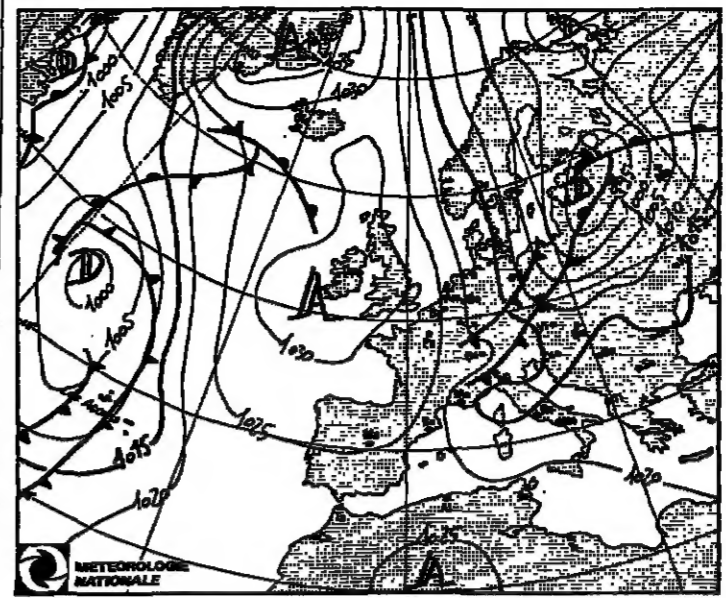
Verticalement

1. Asticot. Lit. — 2. Laideron. Dé. — 3. Enraciné. En. — 4. Ut. Igues. — 5. Robéris. Aar. — 6. Eden. Lic. — 7. Dali. Apl. Is. — 8. Ceillères. — 9. Sinus. Isère.

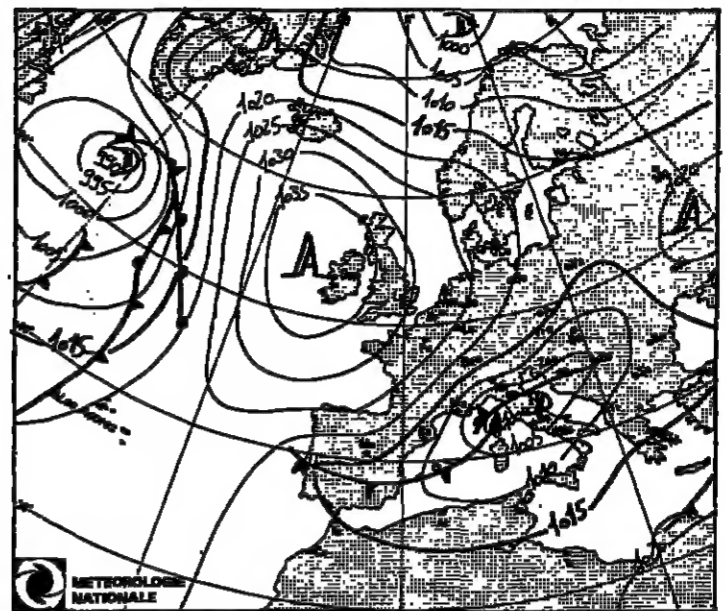
GUY BROUTY.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 19 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 NOVEMBRE A 12 HEURES TU

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 novembre à 0 heure et le dimanche 20 novembre à 24 heures.

L'anticyclone centré sur le nord de l'Atlantique dirige sur la France un flux de nord assez froid, où circulent des perturbations atténuées.

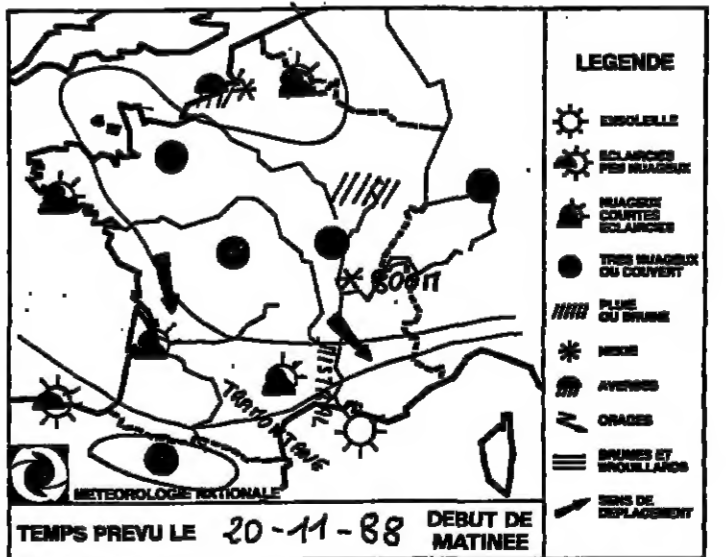
Le maïeur partie du pays restera sous les nuages toute la journée, les éclaircies seront rares. Il pleuvra un peu ; en montagne au-dessus de 800 mètres ce sera de la neige. En fin de nuit, les températures seront voisines de 0°C (entre -2 et +2°C) dans l'intérieur ; températures un peu plus élevées sur les côtes. L'après-midi, il fera généralement entre 5 et 9°C.

En Haute-Normandie, en Nord-

Picardie, sur le nord de l'Île-de-France, dans les Ardennes, on aura quelques averses, où le matin la pluie sera parfois mêlée de neige.

Les régions proches de l'Atlantique, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et le Roussillon connaîtront une journée plus clémente : pas de précipitations, sauf quelques averses de neige dans les Pyrénées. Malgré les nuages assez abondants, on aura des éclaircies. Il fera entre 8 et 11°C l'après-midi.

En Languedoc et Provence, le mistral et la tramontane feront au ciel très dégagé en matinée. Le vent faiblira vers la mi-journée, le ciel se couvrira par le Nord. Il pleuvra un peu dans l'après-midi. La pluie gagnera jusqu'au nord de la Corse où la matinée sera marquée par des averses orageuses, avant de belles éclaircies vers la mi-journée. Sur ces régions, il fera 10 à 13°C l'après-midi.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

FRANCE		ÉTRANGER	
ALGER	13 9 C	ALGER	24 12 D
ANTWERP	15 10 C	ANTWERP	11 5 A
BARRAGE	30 21 A	BARRAGE	23 11 D
BELGRADE	13 6 C	BELGRADE	25 10 B
BREST	13 9 C	BRESCIA	9 1 A
BRUXELLES	12 6 C	BRUXELLES	15 -4 D
CAEN	13 7 C	CARACAS	0 -1 *
CLERMONT-FERR.	11 6 C	CARACAS	20 14 C
COLOGNE	15 8 C	CHENNAI	25 6 N
GENÈVE	6 3 B	CHENNAI	2 -5 D
LIÈGE	17 5 A	CHENNAI	21 9 D
LONDRES	12 7 C	CHENNAI	22 20 D
LYON	10 8 C	CHENNAI	16 14 P
MARSEILLE	15 11 D	CHENNAI	23 23 A
NANCY	10 4 C	CHENNAI	0 -7 D
NANTES	15 7 D	CHENNAI	23 17 C
NICE	15 8 D	CHENNAI	0 -7 D
PARIS-MONTN.	13 8 C	CHENNAI	23 17 C
PAU	14 9 N	CHENNAI	23 17 C
PERDREAN	20 13 D	CHENNAI	8 7 D
RENNES	14 7 C	CHENNAI	21 10 D
STRASBOURG	12 6 C	CHENNAI	9 1 D
		CHENNAI	4 3 A

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Sports

Erik rend à Marielle la médaille d'Erika

Marielle Goitschel, très émue, vendredi 18 novembre, a reçu des mains de son ancienne adversaire des championnats du monde de ski alpin de Portillo, une médaille d'or. Deuxième lors de l'épreuve de descente, disputée en 1966 dans la station chilienne, la skieuse française a pris sa revanche vingt-deux ans plus tard sur l'Autrichienne Erika Schinagauer. « J'avais alors gagné le championnat en tant que femme, mais j'étais sans le savoir moi-même un homme. La médaille d'or appartenait donc à Marielle », a expliqué ce dernier. Depuis, en effet, Erika est devenu Erik et, pour un vivre pleinement sa transsexualité, a décidé de raconter sa vie... et d'abandonner ses trophées.

« Nous l'avions surnommée à l'époque Anouka, parce qu'elle ressemblait à un garçon », se souvient Marielle Goitschel. La véritable sexe de la championne autrichienne avait été constaté lors des contrôles des Jeux olympiques de Grenoble, en 1968. « Elle a maintenant une très jolie femme et une très mignonne petite fille », a déclaré la skieuse française.

● TENNIS : Maitre féminin. — L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, l'Américaine Pam Shriver et l'Argentine Gabriela Sabatini se sont qualifiées, vendredi 18 novembre à New-York, pour les demi-finales du Masters, doté de 1 million de dollars, en battant respectivement la Bulgare Manuela Maleeva (6-1, 6-3), l'Américaine Chris Evert (7-5, 6-4) et la Soviétique Natalia Zvereva (6-1, 6-1). En revanche l'Américaine Martina Navratilova a été éliminée par la Tchèque Helena Sukova (2-6, 7-5, 6-3).

● HIPPISSME : défaite d'Oursai. — Le March of Dimes Invitational Trot, disputé le jeudi 17 novembre à Cherry-Hill (New-Jersey), a été gagné par le trotteur américain Sugararcane Hammer, monté par Gary Eggen. Dans cette course, dotée de 500 000 dollars (3,6 millions de francs) et considérée comme un officieux championnat du monde des trotteurs sur le mile, il a devancé les deux grands favoris, Oursai, monté par Jean-Rod Gougeon, et l'Américain Mack Lobell, monté par John Campbell.

Espace

Le prochain vol spatial franco-soviétique

Des robots et des hommes

(Suite de la première page.)

Une « station-service » pour la réparation des satellites ? Malheureusement, les satellites les plus usuels sont situés sur des orbites équatoriales très hautes ou polaires, c'est-à-dire très exposés à des radiations mal supportées par des êtres vivants : les stations-service ne peuvent donc pas être placées à demeure sur les très grandes autoroutes spatiales.

Des observatoires dans l'espace ? Pour réaliser un pointage fin vers l'objet visé, il faut assurer à la plateforme une parfaite stabilité que le moindre geste de ses habitants éventuels risque de troubler. Assembler de grandes structures en orbite ? Là, des hommes peuvent œuvrer avec un talent que les robots sont encore certainement très loin de pouvoir imiter.

Chercheurs ou charpentiers plutôt que réparateurs ou laborantins, tel est le type d'embauche maintenant affiché pour l'espace. Une embauche qui n'est cependant susceptible d'intéresser que des candidats très supérieurement qualifiés ! Et d'ailleurs, il s'agit plutôt de travaux temporaires et il y a sans doute plus d'avenir en orbite pour des visiteurs que pour des colons. Sauf sur la Lune, ce qui est plutôt pour après-demain.

S'il est volontairement incisif, mon propos n'est nullement désabusé. Il ne me conduit en aucune manière à la conclusion que nous serions mieux inspirés, nous Français, nous Européens, en laissant aux Etats-Unis et à l'URSS l'exclusivité des sports spatiaux individuels ou en équipe. Imaginons, en effet, que l'Europe ait décidé de rester en dehors des programmes qui impliquent la présence de l'homme dans l'espace. Elle aurait aussitôt acquis la réputation peu enviable d'un continent de seconde classe qui renonce à s'attaquer aux domaines techniques les plus difficiles.

Nous aurions bien pu affirmer que nous agissions par pure sagesse : qui nous aurait crus ? Pensez-vous que les Japonais aient l'intention de faire l'économie de l'homme dans l'espace ? Ils viennent de signer un

accord avec la NASA pour participer à la construction et à l'exploitation de la station spatiale américaine.

Et croyez-vous que, dans le futur, si l'évolution bien souvent non linéaire des techniques faisait que la présence de l'homme dans l'espace se révélât essentielle pour telle ou telle activité économique ou militaire à présent encore mal perçue, nos deux grands partenaires nous feraient le royal cadeau du savoir-faire qu'ils auraient acquis sans nous ? Quelques incidents durement vécus nous en font sérieusement douter.

Le ciel sans angélisme

Lorsque, en 1975, Français et Allemands ont voulu mettre en orbite leurs satellites de télécommunication Symphonie, alors que la fusée Ariane n'était pas encore prête, ils ont dû accepter les conditions des détenteurs du monopole commercial des lanceurs : les Américains ont placé nos Symphonie (1) en position parfaite, à la stricte condition que nous renoncions à faire avec ces satellites la moindre concurrence aux leurs. Voilà qui nous a confortés, à l'époque, dans notre volonté de construire notre propre fusée ! Le commerce, est le commerce et il n'y a pas plus d'angélisme dans le ciel qu'ailleurs.

L'Europe qui s'agit de définir son autonomie, non pas dans l'isolement, mais dans l'équilibre avec les autres grandes puissances économiques mondiales. Pour le choix et le suivi de nos grands programmes spatiaux, nous disposons d'une institution qui a fait ses preuves : l'Agence spatiale européenne. C'est à travers elle que nous nous engageons dans la réalisation de l'avion spatial Hermès et dans la participation à la future station orbitale américaine.

Les vols de Jean-Loup Chrétien et celui de Patrick Baudry ont été cependant décidés par des conventions bilatérales de la France avec l'URSS, d'une part, et les USA, d'autre part. Les Français seraient-ils, dans l'espace, des Européens

frondeurs ? Notre engagement spatial européen est en réalité très sincère et factuel : la France tient le premier rang des cotisants à l'Agence spatiale européenne. Mais notre foi européenne ne saurait nous conduire à nous imputer à péché toute coopération bilatérale, Franco-USA ou France-URSS. Ces actions servent aussi d'aiguillon et de ferment aux programmes multilatéraux qui sont de beaucoup les plus nombreux.

Et parlons maintenant un peu d'argent. Les activités spatiales coûtent au total, par an, cent francs à chaque Français et cent dollars à chaque Américain, à peu près. Nos amis d'outre-Atlantique en font-ils trop ? Nous pouvons en tout cas, quant à nous, en faire significativement plus sans passer, dans les comparaisons internationales, pour des dépensiers inconsidérés.

Le bon sens et la saine gestion de notre potentiel innovatif doivent cependant nous conduire à faire en sorte que l'accroissement de nos dépenses spatiales, et notamment celles des vols habités, ne se fasse d'aucune manière au détriment des efforts si nécessaires dans les autres domaines de la recherche et de la technologie. C'est le conseil donné, avec quelque solennité, par l'Académie des sciences dans un récent rapport. Un conseil sage que nous étions tout prêts à suivre : le projet de budget de la recherche pour 1989 en apporte la confirmation.

Lorsque, dans quelques jours, la télévision nous montrera Jean-Loup Chrétien sortant de la station Mir pour évoluer en scaphandre dans l'espace, je suis sûr que tous nos compatriotes se sentiront concernés.

Vouloir être là où il se passe quelque chose est une pulsion à laquelle il est souvent imprudent de résister.

HUBERT CURIEU.

(1) Le programme franco-allemand Symphonie visait à démontrer la compétitivité des industries des deux pays dans le domaine des télécommunications spatiales et de la retransmission d'émissions de télévision. Deux satellites furent construits à cet effet et le premier lancé le 19 décembre 1974.

theatre

ARCHITECTURE

« Châteaux-Bordeaux », au Centre Pompidou

Ivresses !

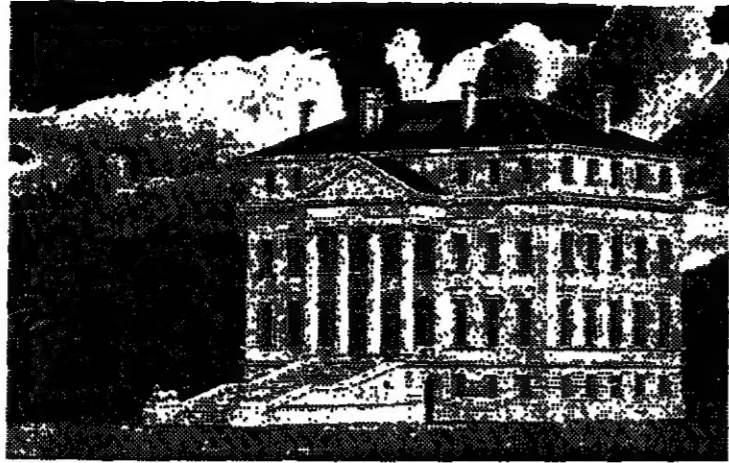
Avec « Châteaux-Bordeaux », exposition sophistiquée sur le patrimoine architectural qui entoure l'un des vins les plus célèbres de France, le Centre Pompidou tient sans doute la plus populaire de ses manifestations de l'année.

Au Centre de création industrielle, l'un des quatre grands organismes du Centre Pompidou, les expositions se suivent et ne se ressemblent pas. Elles forment, en tout cas, le catalogue exhaustif des grandes et petites ambitions de la muséographie, de ses prodiges et de ses catastrophes. Ainsi, en moins d'un an, on aura vu se succéder trois formules presque contradictoires : mis en scène par Gregotti, « Le Corbusier », tout à la fois glorieux, mécanique et bavard, aura donné satisfaction aux amis de l'austérité pour les « Années 50 ». Jean Nouvel, à l'opposé, s'est offert le luxe de recréer l'espace comme un panier à salade, ce qui a eu pour effet de restituer les greniers de sa jeunesse, de lui fournir une psychanalyse à bon compte, de traumatiser les préteurs et de laisser tomber du panier une sacrée salade à Beaubourg. Voici maintenant Jean Dethier et son « Châteaux-Bordeaux ». Tambours...

Jean Dethier est en lui-même un catalogue. Grand prix 1987 de la promotion architecturale, il a successivement épinglé les grands prix nationaux de la même architecture : « Le temps des gares », fait un tabac avec le sujet le plus théorique qui soit, « Images et imaginaires d'architecture », après avoir réussi, véritable tour de force, à faire circuler, et même à faire passer, le message difficile et semi-mondiste de « L'architecture de terre ». Une exposition qui a été présentée depuis dans une vingtaine de pays. Le même sort est apparemment promis à « Châteaux-Bordeaux », exposition, mystère, exposition fantasma, sur quoi l'on n'aurait pas donné 1 kopeck sans la garantie d'efficacité teintée de mégalo que représente Dethier. D'autant qu'il ne s'agit pas d'une exposition, au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire accumulé et représentatif, mais d'une opération complexe dont les composantes essentielles sont un ancrage dans la réalité économique et la volonté de corriger les mauvaises habitudes prises par les tenants du patrimoine.

Jean Dethier a pris comme conseiller scientifique le photographe Michel Guillard, l'un des fondateurs, avec le journaliste Jean-Paul Kaufmann, de la revue « Amateurs de Bordeaux ». Guillard a sorti de son impressionnante photothèque de quoi illustrer l'histoire des grands et des maîtres de l'architecture et du vignoble bordelais. Car, avant d'être une célébration ou un projet pour l'avenir, « Châteaux-Bordeaux » est une terrible constat sur une région qui, parmi bien d'autres, n'a manifestement pas pris la pleine mesure de ce que représente son patrimoine : l'essentiel de son image de marque.

Jusqu'à la fin du siècle, les propriétaires de la région avaient, eux, bien compris ce que valait leur image. Ils avaient multiplié sur les



deux rives de la Gironde ces constructions à la fonction complexe qu'on appelle châteaux, et dont les images sont devenues mondialement célèbres par le truchement des étiquettes des bouteilles. Véritables palais, comme le château du Bouilh, laissé inachevé par l'architecte Victor Louis (l'auteur du Grand Théâtre de Bordeaux) et de la Comédie-Française), ou simples assemblages de chais, de hangars et de caves, les « châteaux » bordelais constituent une richesse qui n'est pas à mesurer seulement en termes d'architecture, mais en termes de continuité, de territoire, de signification. Ils n'avaient jamais fait l'objet d'études, ou tout au moins d'études connues, et pour pallier le manque de documents, la Société académique d'architecture, basée à Toulouse, a dû recréer l'histoire graphique et pittoresque d'une quarantaine d'édifices et d'ensembles.

Mégalo manie

Nous passerons ici sur les altérations lamentables du paysage bordelais. Altérations auxquelles répondent naturellement le désintérêt total du département de la Gironde pour le projet Dethier, le soutien du bout des lèvres de la région et celui tout aussi enthousiaste de la ville de Bordeaux. Celle-ci proférant l'avis dans les circonvolutions cérémonielles d'un Boffill américanisé, et dramatisant à la mode, pour repenser sa nouvelle rive gauche, le quartier de la Bastide. Or c'est justement face à ce nouveau quartier, parmi les extrêmes duquel se trouvent les châteaux, que se trouvent une des futures réalisations directement suscitées par l'exposition « Châteaux-Bordeaux ». On sait comme la capitale girondine est intelligemment coupée de son fleuve par la double ligne des installations portuaires désaffectées et de la voie express locale. La maison de négoce Cruse, qui cherchait à se redéployer, s'est vu suggérer là et l'occasion de rester au cœur de la ville et celle de recouvrer un des entrepôts abandonnés, ce pour quoi les architectes Bernard Reichen et Philippe Robert étaient tout indiqués (on leur doit, entre autres réussites, la grande halle de La Villette). Voilà du sérieux, et voilà une pertinente façon d'être un des tiens de l'opération Dethier.

Autre opération finaude, la manière de consultation que Fichon-Loagneville a effectuée auprès de deux équipes déjà au parfum de l'essence du vin et de ses installations. L'Américain Patrick Dillon,

qui avait déjà étudié avec Boffill le concours du clos Pégase dans la Napa Valley, en Californie (concours gagné par Richard Meier), et le Français Jean de Gastine (collaborateur de l'Américain Frank Gehry) ont tiré de leur étrange union formelle les ressources d'un projet tempéré qui sent bon ses années 80 et qui sera construit. Fernando Monzó, autre amateur de Bordeaux, avait émis pour la même consultation une hypothèse d'esprit plus moderne tout en montrant une excellente maîtrise de la fabrication du vin, de ses rites et de ses cycles.

Il est moins convaincant lorsque, aux côtés de cinq autres équipes, il propose un château purement imaginaire. Mais il est vrai qu'aucun des six projets ne donne satisfaction. Les architectes, voyés dans la liberté qui leur était donnée, ayant oscillé entre une mégalo manie de bande dessinée et la déclamation post-moderne de citations en surabondance. On retiendra cependant, ici ou là, au détour des dessins, de jolies formules dont feraient bien de s'inspirer les constructeurs de hangars bordelais avant de poursuivre la pollution de ce malheureux paysage, victime de son succès.

A son habitude, pour revenir au Centre Pompidou, Jean Dethier nous a montré, en fait d'exposition, une mise en scène assez séduisante pour être pédagogique, assez symbolique pour enchanter les amateurs de deuxième degré. L'ami anglais y est partout présent, en lui-même discret mais formel, les joies secrètes du néo-classicisme sont utilisées pour faire passer les plus contemporains des discours. Il y a enfin tant de clin d'œil dans ce parcours chargé de sens que les borgeses seront sages de ne pas y répondre. Ils risquent de traverser « Châteaux-Bordeaux » en aveugles.

FRÉDÉRIC EDELMAIN.

(1) L'Amateur de Bordeaux (trimestriel, 45 F), 83, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

* « Châteaux-Bordeaux », Centre Pompidou (CCI), jusqu'au 20 février. Selon la nouvelle habitude du CCI, c'est un livre autonome et non un catalogue qui accompagne l'exposition. Ses droits ayant déjà été rachetés pour tous les pays amateurs de Bordeaux, il est évidemment appelé à faire un malheur (260 p., 400 ill., 330 F.). L'exposition est très largement sponsorisée par la Banque française du commerce extérieur, plusieurs entreprises et organisations viticoles et par quelque vingt-cinq châteaux bordelais ou moins connus qui ont eu la bonté et la générosité d'aider cette entreprise.

PEINTURE

Au Centre culturel espagnol

Les derniers jours de Joan Miro

Hommage est rendu à l'œuvre tardive de Miro, peintre et sculpteur. L'intention est bonne, l'exposition un peu moins réussie.

Le Centre culturel espagnol a une belle adresse et un bel hôtel particulier qui a bénéficié d'une ambitieuse restauration. Des salles d'exposition ont été aménagées dans le style « post-moderne » cher à l'époque. Blancher et angles étranges sont de rigueur. Il se pourrait même que l'on ait perdu de la place, mais le résultat peut plaire cependant à qui aime les espaces simplement découpés.

Dans ces salles nouvelles, on célèbre la gloire de Joan Miro à l'aide de bronzes prêtés par le Centre d'art contemporain « Reine-Sofia » et de toiles venues de la Fondation Miro, de Palma. Nulle œuvre ancienne, aucune qui date de l'époque surréaliste, encore moins des débuts de l'artiste. Le Miro que l'on voit là, c'est celui des années 70 et 80, le Miro illustrissime des dernières années. Le Miro, autant le dire, qui fait du Miro.

Il le fait bien, le plus souvent. Si les œuvres sur papier, toile ou bois seurent quelquefois le système, les bombes de l'improvisation les sauvent souvent de la monotonie et de

la répétition. Les taches tombent juste, les couleurs coulent bien, les accidents ont d'heureuses conséquences, le hasard à la main si adroite que l'on finirait vite par ne plus croire au hasard. Avec peu de tons, mais les plus vifs, et peu de formes, mais les plus agressives, Miro compose des variations adroites, plus décoratives que poétiques sans doute, mais tellement décoratives, précisément...

Ses bronzes, comme ses peintures, ne surprennent pas. Comme Picasso, dont l'ombre se glisse entre les statues, comme Erato, et comme le Miro des années 50, le Miro des années 80 use avec une souveraine adresse du matériau trouvé et du calembour formel. Une femme s'obtient avec un bout de bois, un ustensile de cuisine, du plâtre, quelques coups de marteau et une fonte qui assure la cohérence de l'œuvre. Pseudo-fétiches, faux totems, poupées absurdes : l'artiste décline son primitivisme bricolé sans une erreur, sans une nouveauté non plus. De l'excellent surréalisme en somme : du surréalisme classique, presque traditionnel et presque académique, les derniers chefs-d'œuvre d'un praticien hors pair. Mais non ses œuvres les plus émouvantes.

PHILIPPE DAGEN.

* Centre culturel espagnol, 7, rue Quezlin-Bauchart, du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 h 30, jusqu'au 11 décembre.

Murs peints

A Drouot-Montaigne, le vendredi 18 novembre, Élément marin de Joan Miro, une fresque en ciment de plus de 6 mètres de long, représentant une sorte de mollusque blanc sur fond or, avec un œil tout rouge et une queue noire en forme de tête de hache a été adjugée 4 050 000 F à un industriel français. Ce dernier s'est également porté acquéreur de Figure (1,5 million de francs) alors qu'un second collectionneur français emportait Lune noire pour 150 000 F. Il y a tout juste cinquante ans, ces œuvres « en dur » avaient été peintes à même le mur d'une petite maison, à Varangéville en Normandie, haut lieu du surréalisme.

Miro ne reproduira ce genre d'expérience qu'en de très rares occasions, notamment pour le pavillon espagnol de l'Exposition des arts et techniques de Paris, en 1937. Le Faucheur y voisina avec Guernica de Picasso. Après la guerre, il animera également le mur d'un hôtel de Cincinnati ainsi que celui d'une des salles à manger de l'université de Harvard aux États-Unis.

Depuis plus de quinze ans, la cote du peintre catalan est en progression constante. Il est bien sûr représenté à la Fondation Miro, en Espagne, mais aussi dans les musées et collections privées américaines, japonaises et françaises.

A. S.

MOIS DE LA PHOTO

Chris Plytas à la galerie Régine Lussan

Instants suspendus

Formé par la peinture et la sculpture, le Londonien Chris Plytas, trente-cinq ans, se voue totalement à la photographie depuis deux ans. Se réclamant peu de la tradition britannique, il lui préfère la « nouvelle objectivité » allemande des années 30, dont il a hérité le goût du cadre net, au format 6 X 6.

Faux reporter, Plytas opère en touriste. Attentif aux gestes et aux mouvements, il rend des détails infimes, les menus incidents des choses sans enjeu. Dramaturge de l'anodin, il ordonne le dérapage des situations simples. Il se divertit des actes interrompus ou suspendus dont le sens échappe au regard. Le corps fragmenté, souvent saisi au point de rupture entre équilibre et déséquilibre, est un paysage en soi. Au repos, en extension ou bondissant dans l'espace, il est un révélateur d'expressions.

Ainsi l'image, rigoureusement cadrée, de cet inconnu de dos, pris à Courances, au sud de Paris, dans une propriété privée, lors d'un week-end au début de l'été 1987, cet instantané anodin est une énigme, un mystère en suspens. Ami d'un ami, l'homme en short est-il un noyé en sursis ?



Testant la température de l'élément liquide, va-t-il se retourner et regarder la rive ? Va-t-il se jeter à l'eau et disparaître à la vue ? Ou bien va-t-il briser la surface du miroir et, aspiré par son reflet qui lui tend les bras, être attiré par le fond ?

A tant de questions sans réponse, Chris Plytas répond avec humour par une photo sans

histoire. Comme l'indique avec clarté la légende, il s'agit tout simplement d'un homme sans âge et sans arrière-pensée en train le plus sagement du monde d'entrer dans l'eau.

PATRICK ROEGERS.

* Chris Plytas, corps, encre, galerie Régine Lussan, 7, rue de l'Odéon, Paris-6^e, jusqu'au 3 décembre.

VARIÉTÉS

Au Théâtre du Musée Grévin

Marc Jolivet le lutin

Les colporteurs du rire se font rares. A trente-huit ans, Marc Jolivet s'affirme avec un rire différent. Pas grinçant. Léger. Et fraternel.

Dans les années 70, Marc Jolivet, avec son frère Pierre, proposait un duo comique original. Comédiens, chanteurs, danseurs, tous deux apparaissaient comme des personnages de comédie musicale qui, avec une grande liberté de ton, jouaient sur une large gamme de sentiments, roulaient dans une folle galopante. Début des années 80, Pierre Jolivet choisit la réalisation de films et Marc Jolivet, avec son physique de lutin, fait cavalier seul. Il pratique

une forme d'amour peu commune, ni agressif ni grinçant, mêlé d'insulte et sans tomber dans la mièvrerie.

Des années de tandem avec son frère, Marc Jolivet a conservé les séquences musicales et les gags visuels. Mais il a multiplié aussi des sketches parfois en forme de fables, s'amusant avec les humeurs du temps et de la dérision, développant l'improvisation, avançant solidement vers une voie comique personnelle.

Au contact du public des cafés-théâtres, Marc Jolivet a épuré son personnage d'Auguste, de petit diable fourchu. Il a simplifié ses textes pour aller à l'essentiel. Et le voici qui éclate aujourd'hui sur la scène du Théâtre du Musée Grévin. Des sketches (les Lettres d'amour, Les Mémoires d'un minitel, la Prévention de la morosité) alternent joyeusement avec des chansons (Ode au sommeil), des délices avec le public complice et un humour en demi-teintes. Marc Jolivet utilise à merveille les possibilités (balcon, loge) que lui offre la petite salle Grévin.

CLAUDE FLEOUTER.

* Théâtre Grévin, 20 h 30.

BIBLIOGRAPHIE

« Mémoires d'éléphant », de Gérard Oury

Les femmes de sa vie

En 1934, Paul Poiret l'emmenait goûter chez Rumpelmeyer et voir un film sur les Champs-Élysées. Paul Poiret était un ami de sa mère, comme Raoul Dufy et quelques autres personnalités artistiques du Paris de ce temps-là. Il est né en 1919, à l'aube des années folles et son père, Serge Tenenbaum, violoniste russe comme Dostoiévski, et juif comme David Carasso sa harpe s'était séparé de sa mère quand il avait trois ans. Elle, Marcelline Oury, inventa, pour gagner sa vie, la publicité rédactionnelle. Plus tard, Max-Gérard Tenenbaum se fit appeler Gérard Oury.

Ses Mémoires d'éléphant zigzaguent un peu dans le temps, comme si le livre avait été écrit la nuit, dans l'intimité d'une pièce chaude, en communication avec celles qui ne sont plus. Mouta la grand-mère maternelle et Marcelline Oury, ces deux femmes qui ont appris à Gérard à bâtir son existence, à aimer, à peser un plus juste poids du bonheur, surtout quand il est menacé.

Après une jeunesse relativement dorée, la découverte d'une vocation d'acteur, Gérard Oury tombe brusquement dans l'âge adulte : exode de 1940, repli en zone libre, à Mar-

seille, puis à Monte-Carlo avant le refuge en Suisse. La famille risque l'arrestation, la déportation. S'y ajoutait la comédienne Jacqueline Roman, qui sera la mère de Danièle Thompson. Faut-il préciser, jamais dissociés.

De cette histoire vraie, qui aurait pu tourner mal, Gérard Oury fait un roman picaresque, où l'on retrouve cette alliance de l'humour et de l'émotion qui a marqué ses meilleurs films. Acteur puis réalisateur, il a gagné une grande popularité, s'est lié d'amitié avec ses interprètes, Bourvil, Louis de Funès, Jean-Paul Belmondo, Yves Montand.

Mais, dans ce livre pudique et chaleureux, tout ramène à Mouta et à Marcelline, et surtout à Marcelle. Car Gérard Oury nous conte l'itinéraire d'une vie guidée par les femmes.

Aucune mort n'interrompt la chaîne. Danièle Thompson, la fille et la complice en cinéma, Michèle Morgan descendue de l'écran, sont là quand les autres disparaissent. Mais la mémoire les garde vivantes.

JACQUES SICIER.

* Gérard Oury, Mémoires d'éléphant, éditions Olivier-Orban, 338 pages, illustr. 98 F.

CORRESPONDANCE

M. Sasakawa et le karaté

M. J. Delcourt, président de la Fédération française et de la Fédération internationale de karaté, nous a adressé la lettre suivante :

Le but de cette lettre est motivée par un article sur M. Sasakawa, paru dans le Monde du 10 novembre, à la page 21, et où je lis : « M. Sasakawa dispose grâce aux huit millions de membres que comptent ses organisations... Karaté, de ce qu'il nomme une armée... ». Le reste de l'article laisse entendre que cette « armée » serait plus ou moins au service de « l'extrême droite ».

Vous comprendrez que, en ma qualité de président exécutif de la Fédération internationale de karaté (dont M. Sasakawa est affectivement président d'honneur), reconnu par le Comité international olympique, je ne peux laisser passer sans réagir des informations qui, faute de précisions, sont tendancieuses et laisseraient planer un doute sur le sport que j'ai l'honneur de présider.

J'ai rencontré pour la première fois M. Sasakawa en 1969, il était alors président (d'honneur) de la Fédération japonaise de karaté, et s'est déplacé à Paris pour me rencontrer afin de créer une Fédération internationale de karaté. Nous avons signé un protocole d'accord, et cette Fédération, la World Union of Karate-Do Organizations (WUKO), a été créée en 1970, reconnue par

l'AGFIS en 1976 et par le CIO en 1983.

Dès le départ, nos rôles ont parfaitement été définis. M. Sasakawa n'occupait aucune autre fonction qu'honorifique avec le titre de président du système anglo-saxon, et moi, chairman, c'est-à-dire le président exécutif de la WUKO.

Depuis 1970, je préside donc notre Fédération internationale, sans aucune intervention de M. Sasakawa, sauf, une fois tous les deux ans, une brève allocution de dix minutes, qu'il prononce à l'ouverture du congrès, et c'est strictement toute son activité dans le karaté. Quant à la fortune de M. Sasakawa, nous l'ignorons, le trésorier général de la WUKO n'a jamais touché un centime de subvention provenant de M. Sasakawa. Depuis l'origine, notre Fédération internationale ne vit, difficilement du reste, qu'avec les cotisations de ses cent dix-huit pays affiliés.

[C'est M. Sasakawa lui-même qui aime à parler des membres des associations dont il est le président comme de son « armée » - au sens figuré comme l'indiquent les publications. Au Japon, il est de notoriété publique que certains des membres de ces associations sont liés à l'extrême droite, voire au « milieu » japonais. En ce qui concerne les donations faites par M. Sasakawa, nous avions précisé qu'il s'agissait des associations japonaises. Nous prions acte du fait que la Fédération de karaté de M. Delcourt ne reçoit pas de financement de M. Sasakawa. - Ph. F.]

Le Monde ÉCONOMIE

IMAGES ET IMAGINAIRES DE LA GRECE ANTIQUE

Spectacles

théâtre

Samedi 19 - Dimanche 20 novembre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE PRINCE TRAVELT Espace Acteur (42-62-35-00), sam., 20 h 30; dim., 16 h.
LE BONNET DU FOU Tac Studio (43-73-74-47) sam., 21 h.

GUCHET MONTPARNAISE (43-27-88-61). En six actes le savant: 18 h 45. Le Festival de Cuculson: 20 h 30.
GYMNASIE-MARIE BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien: 20 h 30, dim., 16 h.

Fanny: 18 h, dim., 16 h 30. Le Fils monté: 19 h. César: 21 h 15, dim., 19 h 30.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Faiseur de théâtre: TNF coproduction Festival d'automne (Théâtre de la Ville), sam., 20 h 30, dim., 14 h 30.

Messieurs. Entrée libre. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Mongolie: 20 h 30, sam., 17 h, dim. (dernière).

L'ÉTUDE (Fr.): Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); George V, 8 (45-62-41-46); Pathé Français, 9 (47-70-33-88); Miramar, 14 (43-20-89-52).
LE FESTIN DE BABBETTE (Dan., v.a.): Cluny Palace, 2 (43-54-07-76).

LES GENS DE DUBLIN (Fr., v.a.): Utopia Champillon, 5 (43-26-84-65).
GOOD MORNING VIETNAM (A., v.a.): Forum Orient Express, 11 (42-33-42-56); Cluny, 2 (46-33-10-82); George V, 8 (45-62-41-46); v.f.: Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40).

LA VRAIE VIE. Th. Montparnasse (43-22-77-74) sam., 17 h et 21 h; dim., 15 h 30.
UNE FEMME SANS HISTOIRE. Comédie (42-62-35-00), sam., 20 h 30; dim., 16 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Verdery: 20 h 15. Eric Blano: 22 h.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si ce n'était la nuit... 18 h 30 et 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Épave: 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince: 20 h.

LES CHAMPS-ÉLYSÉES (42-36-36-37). Quatuor Alban Berg, 20 h 30, sam., lun. Œuvres de Beethoven.
Hommage à Daniel Lesur, 17 h, sam. Avec le Groupe vocal de France, l'Orchestre du conservatoire de musique nationale supérieure de Paris, l'Orchestre des conservatoires de la Ville de Paris.

DIAN. Film suisse-turco-allemand d'Érden Kiral, v.a.: 14 Juillet Parnasse, 5 (47-70-33-88); Studio 43, 5 (47-70-63-40).
DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.a.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-Arts 11, 6 (43-26-44-51); La Pagode, 9 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-31-60-74); Pathé Montparnasse, 14 (43-35-30-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51).

LES FILMS NOUVEAUX
DIAN. Film suisse-turco-allemand d'Érden Kiral, v.a.: 14 Juillet Parnasse, 5 (47-70-33-88); Studio 43, 5 (47-70-63-40).
DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.a.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-Arts 11, 6 (43-26-44-51); La Pagode, 9 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-31-60-74); Pathé Montparnasse, 14 (43-35-30-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51).

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting: 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BEREAU (42-08-77-71). Avenir: 17 h 30 et 21 h, dim., 15 h 30.

MARGIN (42-56-04-41). Lesocq fait tout à Margery: 21 h, dim., 15 h.
MARGIN (PEITIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montparnasse... 21 h.

LES CONCERTS
AMPHITHÉÂTRE DE LA SOUS-BOISSE. Orchestre des conservatoires de la Ville de Paris. 20 h 45, sam., dim., Fraus Brugger, Œuvres de Beethoven, Mozart. T.R. location: 43-96-48-48.

MUSIC-HALL
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou, 14 h, sam., dim.; 17 h 30 et 21 h, sam.; 21 h, sam.; Animé par toni Kostichew.

LES FILMS NOUVEAUX
DIAN. Film suisse-turco-allemand d'Érden Kiral, v.a.: 14 Juillet Parnasse, 5 (47-70-33-88); Studio 43, 5 (47-70-63-40).
DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.a.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-Arts 11, 6 (43-26-44-51); La Pagode, 9 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-31-60-74); Pathé Montparnasse, 14 (43-35-30-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51).

LES FILMS NOUVEAUX
DIAN. Film suisse-turco-allemand d'Érden Kiral, v.a.: 14 Juillet Parnasse, 5 (47-70-33-88); Studio 43, 5 (47-70-63-40).
DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.a.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-Arts 11, 6 (43-26-44-51); La Pagode, 9 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-31-60-74); Pathé Montparnasse, 14 (43-35-30-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51).

ARTISTE-ATHÉVAIN (42-86-36-02). Diable: 20 h 30, dim., 14 h 30 et 17 h 30.
ARTE-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Enfants du Soleil: 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). La Minotaur: 16 h, mar., jeu., ven., sam., dim., 19 h.
MICHELLE (42-65-35-02). Pyramon pour six: 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h 30.

LES CONCERTS
AMPHITHÉÂTRE DE LA SOUS-BOISSE. Orchestre des conservatoires de la Ville de Paris. 20 h 45, sam., dim., Fraus Brugger, Œuvres de Beethoven, Mozart. T.R. location: 43-96-48-48.

MUSIC-HALL
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou, 14 h, sam., dim.; 17 h 30 et 21 h, sam.; 21 h, sam.; Animé par toni Kostichew.

LES FILMS NOUVEAUX
DIAN. Film suisse-turco-allemand d'Érden Kiral, v.a.: 14 Juillet Parnasse, 5 (47-70-33-88); Studio 43, 5 (47-70-63-40).
DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.a.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-Arts 11, 6 (43-26-44-51); La Pagode, 9 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-31-60-74); Pathé Montparnasse, 14 (43-35-30-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51).

LES FILMS NOUVEAUX
DIAN. Film suisse-turco-allemand d'Érden Kiral, v.a.: 14 Juillet Parnasse, 5 (47-70-33-88); Studio 43, 5 (47-70-63-40).
DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.a.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-Arts 11, 6 (43-26-44-51); La Pagode, 9 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-31-60-74); Pathé Montparnasse, 14 (43-35-30-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51).

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence: 18 h et 21 h, dim., 15 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-25-34). Théodore: 20 h 30, dim., 16 h.

MUSEE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTAIGNE) (46-06-78-92). Agnès-auil au Chât noir: 16 h, 14 h 30 et 17 h 30, dim., 16 h et 14 h 30.

LES CONCERTS
AMPHITHÉÂTRE DE LA SOUS-BOISSE. Orchestre des conservatoires de la Ville de Paris. 20 h 45, sam., dim., Fraus Brugger, Œuvres de Beethoven, Mozart. T.R. location: 43-96-48-48.

MUSIC-HALL
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou, 14 h, sam., dim.; 17 h 30 et 21 h, sam.; 21 h, sam.; Animé par toni Kostichew.

LES FILMS NOUVEAUX
DIAN. Film suisse-turco-allemand d'Érden Kiral, v.a.: 14 Juillet Parnasse, 5 (47-70-33-88); Studio 43, 5 (47-70-63-40).
DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.a.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-Arts 11, 6 (43-26-44-51); La Pagode, 9 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-31-60-74); Pathé Montparnasse, 14 (43-35-30-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51).

LES FILMS NOUVEAUX
DIAN. Film suisse-turco-allemand d'Érden Kiral, v.a.: 14 Juillet Parnasse, 5 (47-70-33-88); Studio 43, 5 (47-70-63-40).
DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.a.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-Arts 11, 6 (43-26-44-51); La Pagode, 9 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-31-60-74); Pathé Montparnasse, 14 (43-35-30-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51).

Centre Georges Pompidou
Espace séminaire dirigé par Christian Descamps
IMAGES ET IMAGINAIRE DE LA GRECE ANTIQUE
Débats publics 21 h 00 petite salle / 1er sous-sol.
24 novembre
ACTUALITE DE LA GRECE ANTIQUE
25 novembre
LES IMAGES DE LA GRECE A TRAVERS LES SIECLES

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)
SAMEDI
Paris, le cinéma des photographes: Actualités anciennes: Actualités Signum, 12 h 30; photographes: Guyon: une agence photo (1980) de Fernand Marckowicz, Reporters (1981) de Raymond Depardon, 14 h 30; Doussan et Prévert: Paris de Robert Doisneau (1974) de François Perle, Jacques Prévert et... (1982) de A. Pomez, Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, 16 h 30; portraits photographiques: Tom Drabos (1987) de Patrick Rogiers, Armand Claux (1987) de Patrick Rogiers, Christian Boltanski (1987) de Michel Nuridsany, Rue du Regard, portrait de P. Gessman (1987) de Roger Pin, 18 h 30; Alain Fleischer: Photographie et Cinéma (1984) d'Alain Fleischer, Zoo Zéro (1978) de A. Fleischer, 20 h 30.

Le 18 Théâtre
Le gardien
HAROLD PINTER
Adaptation: ERIC KAHANE
Mise en scène: JEAN MACQUERON
MACQUERON-DJAOUI
4226 47 47
«Une très belle spectacle à TERNAN - FRANCE CULTURE» «côté anticléricalisme, passivement, du journal d'aujourd'hui, L'HERBIE - LE REGARD» «à côté d'élites parisiennes, Un matriculeur D. NERAS»

AMPHITHÉÂTRE DE LA SOUS-BOISSE. Orchestre des conservatoires de la Ville de Paris. 20 h 45, sam., dim., Fraus Brugger, Œuvres de Beethoven, Mozart. T.R. location: 43-96-48-48.

MUSIC-HALL
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou, 14 h, sam., dim.; 17 h 30 et 21 h, sam.; 21 h, sam.; Animé par toni Kostichew.

LES FILMS NOUVEAUX
DIAN. Film suisse-turco-allemand d'Érden Kiral, v.a.: 14 Juillet Parnasse, 5 (47-70-33-88); Studio 43, 5 (47-70-63-40).
DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.a.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Saint-André-Arts 11, 6 (43-26-44-51); La Pagode, 9 (47-05-12-15); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-31-60-74); Pathé Montparnasse, 14 (43-35-30-40); UGC Convention, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51); UGC Normandie, 12 (43-25-59-83); UGC Lyonnais, 13 (43-31-60-74); UGC Clichy, 18 (43-26-44-51).

Economie

La restructuration du secteur touristique

Les Wagons-Lits refusent de vendre leurs hôtels à Accor ou à THF

Le conseil d'administration de la Compagnie internationale des Wagons-Lits a repoussé le 18 novembre les offres formulées par le groupe britannique Trusthouse Forte (THF) et par son concurrent français Accor pour le rachat des chaînes hôtelières Pullman, Altea, PLM Azur, Arcade et Primo. Cette décision marque la fin provisoire des spéculations sur les querelles intestines entre les principaux actionnaires des Wagons-Lits et sur la volonté de tel ou tel d'entre eux de vendre par morceaux ce groupe centré sur les activités de tourisme.

Nés en 1872 et restés de nationalité belge, même si leur direction se trouve à Paris, les Wagons-Lits avaient traditionnellement quatre activités : une division ferroviaire (voitures-couchettes et restauration TGV), une division touristique (agences de distribution et voyages), une division restauration (restauration publique et collective avec Euresat) et une division hôtelière. Depuis son arrivée en septembre 1985, M. Antoine Veil, administrateur délégué de la compagnie avait ajouté à cet ensemble un cinquième métier, la location automobile, en rachetant en mars 1988 Europcar à Renault et en fusionnant celui-ci à parité avec InterRent du groupe Volkswagen pour en faire le numéro un européen de la location de voitures. Il avait, en outre, acquis TV Travel, l'un des dix premiers distributeurs de voyages américains ainsi que les deux premiers loueurs mondiaux de bateaux de plaisance, l'américain Boatsand et le grec Kavos. M. Veil avait aussi mis en route une homogénéisation et une modernisation des différentes chaînes hôtelières qui nécessitent plus de 200 millions de francs d'investissement.

A trois ans de la retraite de M. Veil, une réflexion avait été engagée par les trois principaux actionnaires des Wagons-Lits. La Caisse des dépôts et consignations française (28 % du capital), le groupe Bruxelles-Lambert (20,5 %) et le groupe suédois Roboco (12 %) réfléchissaient aux questions stratégiques suivantes : devons-nous rester sur nos cinq divisions et, si oui, ne devons-nous pas nous rallier avec des partenaires solides, par exemple Cook dans le tourisme ? Ou, au contraire, faut-il sacrifier un ou plusieurs secteurs pour nous reconstruire sur les plus porteurs ? Serait-il préférable que nous évoluions vers une sorte de holding qui multiplierait les associations et les participations minoritaires ?

ALAIN FAUJAS.

210 millions de francs de bénéfices

Face aux déceptions qui s'annoncent, M. Antoine Veil a dit qu'il refusait ce dépeçage. Il a fait valoir que le bénéfice de la compagnie s'accroîtait en 1988 de près de 27 % pour atteindre 1,5 milliard de francs belges (210 millions de francs) satisfaisant ainsi à sa promesse de doubler le bénéfice net par action en quatre ans.

De son côté, M. Robert Lion semble s'être persuadé que la vente des hôtels des Wagons-Lits irait à l'encontre de son désir de regroupement. L'évolution de la Compagnie sous la forme d'un holding n'aurait aucun sens pour la Caisse des dépôts, désireuse de peser sur les stratégies de ses filiales.

En définitive, le refus de céder les hôtels représente un succès pour M. Veil et surtout pour les sages qui estiment urgent d'attendre que le conseil d'administration ait fait ses choix stratégiques. Ce qui ne veut pas dire que la Compagnie internationale des Wagons-Lits soit appelée à demeurer à l'écart.

Le prix des loyers à Paris

Les plus anciens locataires sont les mieux lotis

On y apprend que sur 1,25 million de résidences principales, il y en a un peu plus d'un tiers, 433 400, qui sont occupés par un locataire en loyer libre (hors HLM et hors loi 1948). Le locataire parisien moyen paie 2 743 F par mois (hors charges) pour 52 mètres carrés, soit près de 53 F du mètre carré. Mais ce « locataire moyen » n'existe pas plus que le « Français moyen ». Pris de 42 % des ménages paient moins de 2 000 F par mois pour une moyenne de 31 mètres carrés, près de 43 % des locataires paient de 2 000 à 4 000 F, le loyer moyen étant de 2 800 F pour 41 mètres carrés. Et environ 15 % des locataires paient plus de 4 000 F : 6 200 F en moyenne pour 111 mètres carrés, et ils sont cinq mille environ à payer plus de 10 000 F de loyer mensuel. Mais il faut se souvenir que les petits appartements à Paris sont plus petits qu'en province et que les grands appartements sont plus grands.

La proche banlieue est moins chère et les logements y sont plus grands : 2 465 F par mois pour 50 mètres carrés et la moitié de ces proches banlieusards paient en moyenne 1 450 F pour 35 mètres carrés.

Le prix moyen au mètre carré ne reflète d'ailleurs qu'une partie de la réalité : « On peut payer peu parce qu'on vient de louer un petit logement dans un quartier médiocre, mais aussi parce qu'on occupe depuis longtemps un grand logement », commentent les experts.

La taille diminue le loyer

L'ancienneté dans le logement, on l'a vu, est le premier des paramètres à prendre en compte si l'on veut tenter de comprendre la complexité des loyers parisiens. A peine 19 % de ceux qui paient moins de 30 F le mètre carré ont emménagé après 1984, tandis que parmi ceux qui paient 70 F au mètre carré ou plus, les deux tiers ont moins de quatre ans d'ancienneté.

De plus, les loyers des petits logements enregistrent fortement l'effet de relocation récente qui en augmente le prix au mètre carré : proche de 25 % par an pour les studios, la rotation est inférieure à 10 % par an pour les appartements de plus de dix pièces.

La taille diminue donc le loyer au mètre carré : plus le logement est grand, plus le loyer au mètre carré est faible. Mais, dans ce kaléidoscope des loyers parisiens, si l'on considère les logements occupés depuis moins d'un an, on s'aperçoit

que le loyer d'un studio (en moyenne 1 905 F et 76 F au mètre carré) est effectivement plus coûteux que celui d'un trois-pièces (4 044 F et 65 F au mètre carré), mais... moins coûteux que celui d'un très grand appartement (plus de dix pièces, 173 mètres carrés et 82 F au mètre carré). Neuf cents appartements de ce dernier type ont été loués depuis moins d'un an, sur un total de 89 900, ce qui semblerait confirmer l'apparition de logements de grand standing dans une capitale internationale.

Le quartier compte beaucoup à Paris, on le sait. Le mètre carré d'un logement type (deux pièces, 40 mètres carrés, environnement moyen) vaut 45 F à Belleville, 58 F aux Terres et 70 F aux Invalides. En revanche, l'époque de construction de l'immeuble compte relativement peu, sauf pour le logement neuf en raison du renchérissement du coût de la construction et

Le coût de la pièce supplémentaire

Aussi remarque des experts de l'OLAP : la « pièce supplémentaire » coûte d'autant plus cher que

le logement est déjà grand. Un deux pièces coûte 650 F de plus qu'un studio, mais le quatre pièces coûte 1 200 F de plus que le trois-pièces. C'est que la surface croît rapidement avec le nombre de pièces, couloir, placards, une autre salle d'eau, une entrée plus spacieuse. Et souvent l'appartement plus grand est situé dans un immeuble de meilleur standing ou dans un quartier plus prestigieux.

Le quartier compte beaucoup à Paris, on le sait. Le mètre carré d'un logement type (deux pièces, 40 mètres carrés, environnement moyen) vaut 45 F à Belleville, 58 F aux Terres et 70 F aux Invalides.

En revanche, l'époque de construction de l'immeuble compte relativement peu, sauf pour le logement neuf en raison du renchérissement du coût de la construction et

de l'aspect haut de gamme du locatif privé. Enfin, le confort compte, mais seule l'absence d'un élément essentiel du confort (salle de bain, WC ou salle d'eau) entraîne une nette décote. L'existence ou non du chauffage central compte beaucoup, moins.

Les experts de l'OLAP ont, d'autre part, répertorié dans Paris trois types de propriétaires.

● Les personnes morales. — Les investisseurs institutionnels, ont un patrimoine dont les logements sont grands (65 mètres carrés en moyenne) récents (plus de la moitié construits après 1948), confortables (87 % avec salle d'eau, WC et chauffage central), le loyer moyen est de 53 F au mètre carré.

● Les personnes physiques en copropriété. — On trouve peu de grands logements : moins de 45 % de logements de cinq pièces et plus pour une moyenne de 44 mètres carrés. Et ils sont plus chers : 58 F le mètre carré.

● Les personnes physiques possédant des immeubles entiers. — Sur un patrimoine ancien (92 % des immeubles construits avant 1948), la taille des logements est petite (48 mètres carrés). Ils changent peu souvent de locataires, le confort est médiocre (moins de 50 % ont tout le confort) et les loyers sont moins chers : 48 F du mètre carré.

JOSÉE DOYÈRE.

	Moins de six ans	De six ans à moins de dix ans	De dix ans à moins de quinze ans	De quinze ans à plus	Total	
Effectifs (nombre de logements)	89 900	109 600	106 400	67 500	66 000	433 400
Loyer moyen (en francs)	3 077	2 804	2 597	2 471	2 688	2 743
Surface moyenne (en m²)	44	47	51	53	69	52
Loyer au m² (en francs)	70	60	51	46	39	53

SOCIAL

Chimie : hausse des salaires de 1,5 % en 1989

Aucun accord n'ayant pu être conclu lors de la réunion paritaire du vendredi 18 novembre, l'Union des industries chimiques a décidé d'augmenter en 1989 les salaires minima conventionnels de la branche de 2,5 % en deux étapes : 1,25 % au 1^{er} mars, 1,25 % au 1^{er} septembre, et de porter la rémunération annuelle minimale garantie à 60 000 francs. Elle « suggère aux entreprises dans la situation économique la permet une augmentation des salaires de 1,5 % à la date qui leur conviendra ».

Elections professionnelles à EDF-GDF

Elle rappelle que les rémunérations doivent reposer sur trois éléments : « Des augmentations générales tenant compte de la situation propre à chaque entreprise », une « répartition des performances individuelles selon des règles claires et connues » et un intéressement aux résultats économiques (de l'entreprise, de l'établissement, de l'atelier, de l'équipe), qui cependant « ne doit pas se substituer à l'augmentation générale ».

La CGT progresse

Aux élections sociales à EDF-GDF, le jeudi 17 novembre, la CGT a enregistré une progression de près de 3 points, retrouvant son niveau de 1979. Les 156 399 agents inscrits devaient élire, comme tous les trois ans, des représentants à diverses commissions du personnel. En raison d'un millier de votes par correspondance, dont l'achèvement était retardé par la grève de la poste, les résultats définitifs ne devraient être connus que le 30 novembre. Mais le 18 novembre au matin, pour 156 399 inscrits, la direction recensait 138 198 suffrages exprimés, soit 88,36 % des inscrits. La CGT a obtenu 55 % des suffrages exprimés (à 2,75 points par rapport aux élections du 14 novembre 1985) devant la CFDT 23,97 % (+ 1,04 point), FO 12,73 % (+ 1,91 point), l'UNCM-CGC 3,28 % (+ 1,14 point) et la CFTC 3,01 % (+ 0,75 point). Le 14 novembre, la CFDT, FO, l'UNCM-CGC et la CFTC avaient signé un accord salarial 1988-1989 : ils ont tous perdu des points à l'exception de la CFDT qui progresse. La CGT, qui avait dénoncé cet accord, consolide nettement sa majorité.

EN BREF

● Saisonnalité d'un directeur des Houillères de La Mure. — Le directeur de l'exploitation des Houillères du Dauphiné à La Mure (Isère), M. Etienne Descoeur, et le responsable de la sécurité et de la formation, ont été séquestrés pendant trente heures, du jeudi 17 au vendredi 18 novembre, au fond de la mine, par une centaine de mineurs qui protestaient, à l'appel de la CGT, contre l'annonce de la suppression de 147 emplois (sur 550, dont 280 au fond) parallèlement à la réduction de la production, ramenée de 235 000 tonnes à 180 000 tonnes. Des départs volontaires, des retours au pays et surtout sobornés-dix-huit reconversions à que les mineurs rejettent. Une grève a commencé le vendredi 18 novembre à l'appel des syndicats (CGT, CFDT, CFTC). La fermeture du bassin, qui a compté quatre mille salariés et produit jusqu'à 1 million de tonnes, envisagée dès 1988, a été retardée par le choc pétrolier. (Comesp.)

● Occupation à Renault-Automotion. — Les salariés du département construction de Renault-Automotion, qui doit être cédé à la société, Protecsa International (dont Technip prend la majorité), en grève depuis le 27 octobre, occupent depuis le mardi 15 novembre les locaux de leur entreprise à Montigny-le Bretonneux (Yvelines), bloquant l'accès. Les grévistes réclament le maintien de la future société dans le groupe Renault, le choix pour les salariés entre Renault et la nouvelle société, et des garanties sur le montant des indemnités. La direction a accepté de ne pas obligé au départ les gens qui peuvent prétendre à une pré-retraite ou obtenir une mutation dans le groupe.

● Forte dévaluation du dong vietnamien. — Le dong vietnamien a été dévalué de 85,9 % par rapport au dollar, qui vaut désormais 2 600 dongs, a annoncé Hanoi. Un responsable de la Banque centrale a précisé que le parité de la devise vietnamienne serait modifiée chaque fois que l'inflation augmenterait de 5 %. La précédente dévaluation du dong remonte au 1^{er} décembre 1987. Sur le marché parallèle, le dollar vaut encore deux fois plus cher que le dong dévalué.

L'Union des médecins spécialistes préconise le passage aux honoraires libres

L'Union nationale des médecins spécialistes, qui fait partie de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation de praticiens, recommande aux médecins spécialistes qui vont pouvoir, au mois de décembre, choisir leur mode d'affiliation à la convention avec les caisses d'assurance-maladie, d'opter, lorsqu'ils le peuvent pour les « honoraires libres ». Cette formule permet au médecin, a déclaré, jeudi 17 novembre, le docteur Jacques Molinard, président de l'Union, de « moduler ses honoraires », d'« exercer d'une autre façon » et de « maintenir un plateau technique convenable ». « Le choix, a-t-il dit, doit résulter d'une analyse idéologique, mais il est aussi une profession de médecins attachés à la pratique conventionnelle ». Selon lui, en effet, « rien n'a été entrepris » pour les deux objectifs inscrits dans le préambule de la convention de 1985 : « favoriser l'adaptation au progrès technique » et mettre en place « un système promotionnel pour les médecins ».

Renseignements publicités

Le Monde AFFAIRES
Tél. 45-85-91-82
poste 4160 ou 4107

Le Carnet du Monde

Naissances

— Isabelle BARRAQUAND, ainsi que Frédéric, ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 9 octobre 1988.

5, place Corneille, 92100 Boulogne-Billancourt.

— J'ai le plaisir d'annoncer que je m'appelle

Thierry FIALEX.

Je suis né le 14 novembre 1988.

Mes parents, Martine et Christian, sont très heureux.

9, rue Stanislas, 75006 Paris.

— Mariette et Marc FELDMAN, Nathalie et Laura, ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas, Hélios,

le 9 novembre 1988, à Milan (Italie).

Décès

— M^{me} Madeleine Guignard, Marie-Hélène

Et François-Pierre, ses enfants,

sont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Jacques GUIGNARD, ancien interne et ancien chef de clinique chirurgicale des Hôpitaux de Paris,

ancien chirurgien,

chef de service d'orthopédie du centre hospitalier général de Saint-Denis,

ancien chirurgien de la clinique Alexis-Carré de Suresnes-Lochères, conseiller municipal de Coyo-la-Forêt,

survenu le 14 novembre 1988, dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 17 novembre 1988, en l'église de Coyo-la-Forêt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

64, Grande-Rue, 60380 Coyo-la-Forêt.

M^{me} Elizabeth Mevel,

son épouse,

François, son fils,

M^{me} Simone Mevel, sa mère,

Les familles Nebout et Mevel, ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain MEVEL,

survenu à Paris, dans sa quarante-quatrième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-François-de-Sales au Plessis-Bouchard, le vendredi 18 novembre 1988.

— Le président de l'université Paris-Nord,

Le directeur du Centre scientifique et polytechnique,

Les personnels de l'université, ont la tristesse de faire part du décès de

M. PHAM MAU QUAN,

professeur de mathématiques à l'université Paris-Nord depuis 1969,

et expriment toute leur sympathie à sa famille.

— M^{me} Pierre Quoniam,

son épouse,

Bertrand, Laure, Anne, Pierre, Marine,

ses enfants, son gendre, sa petite-fille, Jean-Noël Roy, son beau-frère,

sa famille et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

Pierre QUONIAM,

inspecteur général honoraire des Musées de France,

ancien directeur du Musée du Louvre,

survenu le 17 novembre 1988, dans sa soixante-neuvième année, à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 22 novembre, à 8 h 30, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, à Paris. L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

15, rue Gazan, 75014 Paris. (Lire page 16.)

Anniversaires

— Il y a trois ans, nous quittons

Francine BRUNSCHWIG,

née Elias.

Une pensée est adressée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messes

— Dominique

PUJADE-LAURAIN,

née Dominique Pétissier,

a quitté ceux qu'elle aimait le 1^{er} août 1988.

Une messe sera célébrée pour elle, sa famille et ses amis, le 26 novembre, à 12 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

9, rue du Doyen-Roux, 75015 Paris.

Communications diverses

— Gérard von Lédner expose les

Toits de Paris, collages, objets, Galerie

La Hune, 14, rue de l'Abbaye,

75006 Paris (place Saint-Germain-des-Près). Tél. : 43-25-54-06. Ouvert de mardi au samedi : 10 h-13 h ; 14 h-19 h.

— La Société internationale Teilhard de Chardin organise, du vendredi 25 novembre au dimanche 27 novembre,

des conférences-débats « Teilhard de Chardin toujours vivant ». Réunion,

participation, renseignements : Méditel, 28, boulevard Pasteur, Paris (15^e). Tél. : 45-67-08-77 ; le soir : 43-73-02-23.

— Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques 79 F

Abonnés 69 F

Communications diverses 82 F

Renseignements : 42-47-95-03

Économie

CONJONCTURE

Une bonne année, pleine de risques

(Suite de la première page.)

Le FMI pourra attendre longtemps, et avec philosophie, que les pays membres de l'institution s'entendent à ce sujet.

Il paraît, en revanche, indéfinissable que la reprise plus forte que prévue, de l'activité économique dès 1987, a été confortée à la fin de l'année dernière par la politique de soutien monétaire suivie par les banques centrales pour limiter les conséquences négatives du krach boursier d'octobre. L'an dernier, ravivée au rang d'épiphénomène, cette crise semble, en outre, avoir conforté le retour en force des investissements productifs au détriment des placements spéculatifs. Les dernières évaluations en ce domaine sont impressionnantes: Les investissements augmentent à un rythme annuel de 10 % en termes réels aux États-Unis, de 14 % au Japon, de 9 % en France. L'Allemagne se situe en queue de peloton avec 6 % mais assure que l'année 1989 sera encore portuse.

Un phénomène dont les explications diffèrent selon les pays: effort de rationalisation aux États-Unis où la très vive reprise des exportations et la forte demande interne ont obligé les entreprises à accroître leur capacité de production, effort de rattrapage en France après une trop longue léthargie, réaction de défense au Japon comme en RFA pour regagner, en modernisant les équipements, la part de compétitivité perdue par le renchérissement du yen et du mark.

On ne peut, certes, en attendre « trop, tout de suite », comme le souligne un expert international. Il faut un vaste effort d'investissement pour obtenir une légère amélioration de la production au bout d'un à trois ans, voire plus, selon les secteurs. Mais, selon notre interlocuteur, ce « boom digne des trente glorieuses » constitue évidemment un élément sain et non inflationniste de la croissance future. Rendu possible par la trésorerie confortable des entreprises comme par la exodation des revendications salariales, ce redémarrage durera-t-il? Des tensions salariales commencent à se faire sentir çà et là, lorsqu'il ne s'agit pas d'agitation ouverte comme en France. Et toutes les organisations internationales s'accordent à penser

que la boulimie des investisseurs devrait s'apaiser en 1989.

Ce tableau, globalement positif, n'a pas encore été entaché d'une véritable résurgence inflationniste. En ce domaine pourtant, tous les gouvernements se veulent vigilants. On ne saurait les en blâmer. Les résultats sont très divers. La Grande-Bretagne fait toujours figure de mauvais élève parmi les « grands » avec une hausse des prix à la consommation de plus de 5 % en rythme annuel. A l'autre extrême, le Japon paraît hors d'atteinte avec 0,4 %.

Lorsque l'OCDE annonce une légère remontée de l'inflation à un peu moins de 4 % en 1988, la première réaction est d'estimer injustifiée une politique franchement restrictive.

Mais l'expérience a porté et l'idée fait son chemin qu'en négligeant la portée des dérapages en apparence modestes on risque de se retrouver dans quelques années avec une poussée inflationniste dont il faudra payer le prix fort, en termes d'austérité, voire de récession. La faiblesse des cours du pétrole masque pour le moment le danger. Le poids des prix de l'énergie dans l'inflation mondiale s'est amoindri ces dernières années, et ce répit imprévu devrait permettre de réduire les anticipations inflationnistes, canchamer de tous les gouvernements. Si chacun se déclare prêt à envisager le pire, c'est aussi dans l'espoir de l'exorciser.

L'Inconnue Bush

Aux États-Unis où l'inconnue de la politique du président élu George Bush persiste encore des mois, la Réserve fédérale annonce qu'elle relèvera les taux d'intérêt si cela s'impose. En réaffirmant cette profession de foi, mercredi devant le Congrès, le président de la Fed, M. Alan Greenspan, a paru s'autrement plus crédible que le chef des conseillers sonnants de la Maison Blanche, M. Beryl Sprinkel. Lors de la réunion de l'OCDE, ce dernier s'était contenté de rappeler, dans un demi-sourire, que « ceux qui ont plaidé pour des hausses d'impôt ont perdu les élections américaines ». Cela ne l'a pas empêché d'assurer

que la loi Gramm-Rudman prévoyant la disparition du déficit budgétaire à l'horizon de 1993 serait appliquée. Sans dire comment.

Les Allemands pour leur part, ont choisi le retour à l'orthodoxie la plus pointilleuse et la réduction des déficits budgétaires, au grand dam de leurs partenaires qui craignent un ralentissement de la demande et de la croissance à partir du second semestre 1989. Quant aux Japonais, ils paraissent eux aussi renouer avec les impératifs de contraction des déficits publics et écartier, pour le moment, la poursuite de la politique de relance qui a permis à leur demande interne d'augmenter cette année à un rythme de... 7,6 % et à leur croissance de s'acheminer vers 5,7 %.

Après avoir, bon gré mal gré, lâché du lest budgétaire pour répondre à l'attente de leurs partenaires, la RFA et le Japon semblent laisser à leurs banques centrales le soin d'assurer au mieux la recherche d'un meilleur équilibre mondial. Ce n'est pas un hasard si les représentants des autorités monétaires des deux pays ont récemment indiqué qu'ils suivraient une politique monétaire souple, légèrement expansionniste s'il le faut. Un peu plus de rigueur outre-Atlantique pour calmer une consommation jugée trop vive par la Fed, un peu plus de compréhension à Bonn et à Tokyo. Cette approche par petites touches et à court terme permettra-t-elle de favoriser la correction des déséquilibres entre les balances des paiements courants allemands ou japonais très « trop » excédentaires et les déficits américains? Les sept principaux pays industriels ont beau avoir affiné leur concertation, et manient avec plus de finesse déclarations et interventions sur les marchés financiers. Mais il est difficile de ne pas être sceptique.

Sacré champion de l'ajustement, le Japon a réussi le tour de force d'amortir l'endaka, la flambée du yen, de relancer sa demande interne et de ne perdre que des parts modestes de marchés à l'exportation. Ses excédents ne se réduisent que lentement. La RFA, qui n'a pas connu de « croissance à la japonaise », voit même ses surplus augmenter à nouveau. Et en dépit d'une

perce remarquable de leurs exportations, en hausse de 25 % en volume cette année, les États-Unis restent confrontés au montant toujours élevé de leurs importations. Tous les modèles utilisés par les organismes multilatéraux, de l'OCDE au FMI, laissent même prévoir pour la fin de 1989 un nouveau gonflement des déficits excédentaires américains comme des excédents nippons ou allemands. Ces modèles pêchent-ils par vétusté, et donc par pessimisme? La multiplication de nouveaux comportements mal censés par les statisticiens justifient le doute.

Mais, loin de ces considérations de techniciens, les marchés financiers s'en tiennent aux faits immédiats. En corrigeant la remontée provisoire du dollar et en le ramenant à son niveau du début de l'année, ils viennent de rappeler une fois de plus, et avec les manques qui les caractérisent, les limites de leur patience et de leur confiance. La promesse d'une croissance encore forte durant le premier semestre 1989 finit même, paradoxalement, par les effrayer. En s'interrogeant, eux aussi, sur la politique de la future équipe Bush et sur sa tentation de faire porter le poids des rééquilibres mondiaux sur les seuls partenaires de Washington. Les économistes de tout bord ne sont pas loin de leur donner raison.

Surchauffe, tensions monétaires, frictions entre gouvernements: la croissance, elle aussi, comporte ses pièges.

FRANÇOISE CROUGNEAU.

● Légère hausse du dollar à New-York vendredi soir. — Sous l'étroite surveillance des banques centrales, le dollar s'est établi vendredi soir 18 novembre à New-York en légère hausse sur ses niveaux de la veille, mais en retrait par rapport à ses cours d'ouverture.

La devise américaine s'est ainsi échangée à 122,70 yens (contre 122,31 yens le 17 novembre), 1,7370 DM (contre 1,7272 DM) et 5,9350 F (contre 5,9155 F). En début de journée, elle avait valu plus de 123 yens, 1,7455 DM et 5,9410 F.

AGRICULTURE

Le projet de loi sur l'adaptation de l'exploitation agricole

Donner à l'agriculture le droit à la faillite

Le Sénat a adopté dans la nuit du 18 au 19 novembre le projet de loi permettant à l'exploitation agricole de devenir une entreprise à part entière, susceptible d'avoir recours au redressement et à la liquidation judiciaires. Il a, en revanche, repoussé par 161 voix contre 155 (et une abstention) l'amendement, présenté par la commission des affaires économiques, visant à supprimer le contrôle des structures agricoles par les professionnels, en vigueur depuis une trentaine d'années. Question jugée « difficile » par le ministre de l'Agriculture, Henri Nallet, qui souhaite se « donner le temps d'y réfléchir ».

« Une ambition mesurée. » C'est ainsi que la commission des affaires économiques du Sénat a, le 17 novembre, par la voix de son rapporteur, M. Jean Arthuis (Un. Cent., Mayenne), qualifié le projet de loi d'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social. « La plupart des grands problèmes auxquels les agriculteurs doivent faire face ne sont pas traités au fond », a-t-il affirmé, « qu'il s'agisse du contrôle des structures, de l'impôt foncier, du droit de l'alimentation, de l'aménagement rural... ». Le texte discuté le 17 et 18 novembre apparaît pourtant comme ce qu'on peut attendre de mieux d'un ministre de l'Agriculture dans la mesure où M. Henri Nallet reprend, pour l'essentiel, le document préparé par son prédécesseur, M. François Guillaume.

Ces réserves faites, le projet de loi devrait consacrer l'exploitation agricole comme une entreprise à part entière, susceptible, à l'image de toute autre entité privée, de connaître le redressement et la liquidation judiciaires. Aujourd'hui encore, l'exploitation familiale peut être emportée corps et biens par un revers de conjoncture. Le texte présenté au Sénat prévoit un écran entre le patrimoine d'exploitation et les biens personnels de l'agriculteur. Ce dernier pourra, s'il ne trouve pas d'autre solution, « faire faillite » sans être personnellement ruiné. En 1985, les agriculteurs avaient été admis dans le champ d'application de la loi sur le redressement et la liquidation des entreprises... avant d'en être exclus dans une ultime discussion à l'Assemblée nationale. Ce projet voté permettrait à l'exploitant d'échapper au « harcèlement quotidien » des poursuites individuelles, d'être libéré de son passif en cas de liquidation (à condition

cependant que son chiffre d'affaires dépasse 300 000 francs par an).

Mais autant que les apports du projet de loi (définition très large de l'exploitation agricole à des activités touristiques ou commerciales; création d'un registre de l'agriculture afin de mieux cerner ce secteur), c'est un amendement, repoussé, de la commission des affaires économiques qui a retenu l'attention. Celui-ci proposait en effet de supprimer la politique de contrôle des structures agricoles (sous-entendu: par les professionnels) qui prévaut en France depuis le début des années 60. Concrètement, cette politique consiste à donner aux organisations agricoles un droit de regard sur l'allocation des terres lorsque celles-ci se libèrent. Né de la « faim de terre », qui prévalait il y a près de trente ans, ce principe est aujourd'hui battu en brèche par les nouvelles réalités du monde rural, marqué par les jachères, la baisse des prix du sol et le reflux des spéculations autour de ce type de placement. La commission souhaitait qu'à compter de 1991, ce contrôle soit l'exception, et le remodelage des exploitations selon des critères économiques — l'activité poursuivie plutôt que la surface utilisée — la règle. Un amendement que le ministre de l'Agriculture, M. Henri Nallet, a jugé « prématuré pour ne pas dire inopportun », apportant ainsi un soutien objectif à la FNSEA qui, par la voix de son président M. Raymond Lacombe juge « inacceptable » une telle remise en cause. « La politique de structures actuelle est la condition pour maintenir des petites et moyennes exploitations sur le territoire et éviter le démantèlement des grandes exploitations », déclarait-il le 17 novembre. E. F.



APPELEZ VOS AMIS AVEC JOHNNIE WALKER.

CE SOIR LE TELEPHONE EST GRATUIT

Qu'ils habitent à
Johannes

à vous suffit de composer
Bien sûr, vous

Le 1988

De 21h00 à minuit
De 21h00 à minuit

à l'opérateur Johnnie Walker
agencelle: appelez donc

Whisky



05 391 391

APPEL GRATUIT

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
<p>3 M^{me} Rita Süsmuth, nouveau président du Bundestag.</p> <p>- Flèvre en Yougoslavie.</p> <p>4 Onze exécutions en Iran.</p> <p>- Sri-Lanka, un pays pris en otage.</p> <p>5 L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.</p>	<p>6 L'adoption, en première lecture, du projet de budget pour 1989.</p> <p>7 Les réactions après l'élargissement des indépendantistes canadiens d'Ouvéa.</p> <p>7 Les élections municipales à Marseille.</p> <p>- « Livres politiques », par André Laurens.</p>	<p>8 Au congrès FO du personnel pénitentiaire : des gardiens jaloux de leurs prérogatives.</p> <p>- Le procès du Heysel.</p> <p>9 La France prévoit de réduire ses dépenses d'assistance militaire à des pays étrangers.</p>	<p>10 Architecture : Châteaux-Bordeaux au Centre Georges-Pompidou.</p> <p>- Peinture : Joan Miró au Centre culturel espagnol.</p> <p>- Mois de la photo : Chris Flytes à la galerie Régine Lussan.</p>	<p>12 Le prix des loyers à Paris.</p> <p>13 Le projet de loi sur l'adaptation de l'exploitation agricole.</p> <p>14 Revue des valeurs.</p> <p>15 Crédits, changes, grands marchés.</p>	<p>Abonnements 2</p> <p>Carnet 12</p> <p>Météorologie 9</p> <p>Mots croisés 9</p> <p>Spectacles 11</p>	<p>● L'actualité de la semaine</p> <p>● La météo du week-end</p> <p>● L'information 24 h sur 24</p> <p>● Sports : les résultats du week-end</p> <p>36-15 tapes LEMONDE</p>

Un mensuel soviétique interdit en RDA

Berlin-Est. - Les autorités est-allemandes ont interdit la distribution en RDA du mensuel soviétique *Spoutnik*, a indiqué samedi 19 novembre, le *Berliner Zeitung*, quotidien du SED (PC est-allemand). C'est la première fois qu'une publication soviétique est interdite officiellement en RDA, notent les observateurs occidentaux à Berlin-Est.

Le *Berliner Zeitung* publie une communication du service de presse du ministère est-allemand des PTT selon laquelle le mensuel soviétique a été « rayé » de la liste officielle des publications dont la distribution est autorisée en Allemagne de l'Est. Les autorités est-allemandes justifient cette mesure en accusant le mensuel *Spoutnik* de « publier des articles qui ne servent pas à la consolidation de l'amitié germano-soviétique mais qui, au contraire, déforment l'histoire ».

Déjà, en octobre dernier, les autorités est-allemandes avaient empêché la diffusion du même mensuel. *Spoutnik* avait alors critiqué l'attitude de Staline au début de la seconde guerre mondiale. Il lui avait notamment reproché d'avoir conclu, en 1939, un pacte avec l'Allemagne fasciste et avoir rappelé que, sous Staline, la hiérarchie militaire soviétique avait été victime d'épurations sanglantes en 1937. - (AFP.)

Nouvelle rencontre de Lech Walesa et du ministre polonais de l'intérieur

Varsovie. - Selon des sources proches du syndicat interdit Solidarité, Lech Walesa s'est entretenu secrètement, vendredi soir 18 novembre à Varsovie, avec le ministre polonais de l'intérieur, le général Kiszkak.

La rencontre, à la demande du gouvernement selon les mêmes sources, visait à ouvrir la voie aux conversations de « table ronde » entre le gouvernement et l'opposition. Elle a eu lieu en présence de l'archevêque Bronislaw Dabrowski, secrétaire de la Conférence épiscopale polonaise.

Lech Walesa s'était rendu dans la journée au siège de l'épiscopat polonais, en compagnie de hauts conseillers de Solidarité, pour y rencontrer l'archevêque Dabrowski.

Le fondateur de Solidarité et le général Kiszkak se sont déjà rencontrés à trois reprises depuis l'être pour mettre sur pied des négociations gouvernement-opposition destinées à rallier des soutiens aux réformes économiques et politiques mises au point par le POUF (Parti ouvrier unifié polonais).

Le ministre de l'intérieur polonais, qui est rentré d'un voyage en Irak jeudi soir, avait exprimé il y a trois semaines sa volonté de rencontrer à nouveau Lech Walesa afin d'aplanir les obstacles barant la voie à la « table ronde ». Il avait renouvelé son message au président de Solidarité, il y a une semaine. - (Reuters, AP.)

Conflits persistants dans certains services publics

Des grèves se prolongeaient en fin de semaine, d'autres mouvements étaient annoncés pour la semaine à venir.

Dans les PTT, les centres de tri d'Amiens et de Bordeaux restaient bloqués le samedi 19 novembre. Des grèves continuèrent au Mans, à Laon (Aisne) et Caen. En revanche, le travail devait reprendre progressivement à Nice, où le blocage a pris fin dans la nuit de vendredi à samedi. A Marseille, Mulhouse et Clermont-Ferrand, où des grèves avaient eu lieu vendredi, le mouvement était suspendu samedi. Mais la CGT avait appelé à « élargir l'action » mardi 22 novembre sur l'ensemble des centres, et l'union CFTD des centres de tri parisiens a déposé un préavis de grève reconductible pour le même jour.

Des mouvements de grève très suivis continuèrent dans les transports postaux à Marseille, à Toulouse et à Bordeaux, où les camions bloquaient le centre de tri. Le personnel de certains bureaux de poste avait aussi fait grève, comme celui de Caen, vendredi 18 novembre, de même que le personnel administratif des centres de Franco-Télécom de la Seine-Maritime.

Dans les transports urbains, à la RATP, le trafic des lignes A, (est-ouest) et B (nord-sud) du réseau express régional (RER) est perturbé depuis vendredi 18 novembre par des grèves dans les quatre ateliers d'entretien, grèves qui ont commencé en début de semaine. Le trafic devrait être assuré à 50 % pendant le week-end et dans la mesure proportionnelle sur la ligne A, à 60 % sur la ligne B. La CGT a appelé l'ensemble des ateliers d'entretien de la RATP à la grève. Le trafic des autobus pourrait aussi être perturbé mardi 22 novembre, tous les syndicats ayant appelé à des arrêts de travail.

A Marseille et Dijon, des arrêts de travail continuèrent. A Lyon, en revanche, le travail devait reprendre normalement dans la journée du samedi 19 novembre, un accord étant intervenu la veille entre la direction de la Société lyonnaise des transports en commun (SLTC) et les syndicats pour des augmentations de salaire de 243 F net pour un débutant, 262,5 F pour un salarié avec dix ans d'ancienneté et 287 F en fin de carrière. Le trafic avait recommencé partiellement à partir du mercredi 16, la SLTC ayant proposé le 13 une somme de 18 millions de francs pour des augmentations de salaire en 1989 ainsi qu'une prime exceptionnelle de 672 F en décembre 1988, tandis que le tribunal demandait aux grévistes de retirer les piquets de grève.

Dans les centres de Sécurité sociale, des grèves continuèrent vendredi 17 novembre, notamment à Marseille, à Montpellier et à Caen.

A NOS LECTEURS

L'abondance de l'actualité nous contraint d'ajourner notre page Régions.

Sur plainte d'un des auteurs présumés des attentats de 1986

Le juge Bouloque a été inculpé de violation du secret de l'instruction

M. Albert Moatty, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, a inculpé, vendredi 18 novembre, M. Gilles Bouloque, juge d'instruction au tribunal de Paris, de violation du secret de l'instruction. Cette inculpation fait suite à une plainte de Fouad Ali Salahi, considéré comme l'un des responsables de la série d'attentats commis à Paris en 1986 et détenu à Fleury-Mérogis.

Défendu par M. Dominique Inchauspé, Fouad Ali Salahi avait, le 23 juin 1988, déposé plainte pour violation du secret de l'instruction après la publication, dans le *Figaro* du 26-27 mars, d'un entretien donné, au téléphone, par M. Bouloque qui ne semble pas s'être attendu à ce que ses propos apparaissent dans le journal. Le magistrat y déclarait notamment que, selon lui, le réseau terroriste dont il instruisait le dossier « était en fait dirigé par Fouad Ali Salahi à qui l'on peut attribuer la totalité des attentats commis au mois de septembre 1986 à Paris. » Le juge qualifié également Fouad Ali Salahi de « poseur de bombes ».

Ces déclarations ont été considérées par l'inculpé comme une violation du secret de l'instruction. Dans la plainte transmise au doyen des juges d'instruction, Fouad Ali Salahi estime que « ces propos établissent de manière certaine que M. Bouloque révèle à dessein des faits et des renseignements dont il a eu connaissance en sa qualité de juge d'instruction chargé de l'affaire et exprime des dénégations liées à lui de ces éléments. (...) Il revêt une extrême gravité en ce qu'ils portent directement atteinte à la présomption d'innocence dont bénéficie tout inculpé. »

Cette plainte pour violation du secret de l'instruction s'accompagne d'une requête en suspension de la plainte, présentée par M. Bouloque de son dossier d'instruction. La demande avait été rejetée dans le courant du mois d'août, pour défaut de signification à l'une des nombreuses parties concernées par ce dossier touffu. A la lumière de l'inculpation de M. Bouloque, M. Inchauspé, cependant, n'exécute pas l'éventualité de déposer, dès lundi, une nouvelle requête. Le 16 novembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait également rejeté une demande de mise en liberté de Karima Ferahli, épouse de Fouad Ali Salahi, inculpée d'association de malfaiteurs et écrouée en même temps que son mari.

Ce n'est pas la première fois que le juge Bouloque se heurte à Fouad Ali Salahi. Le 24 décembre 1987, M. Inchauspé avait déjà déposé une requête en suspension légitime contre ce magistrat à la suite de déclarations faites au *Journal du dimanche*, le 5 décembre 1987, et de plusieurs

Profond émoi au palais de justice

L'inculpation du juge Bouloque a provoqué un profond émoi au palais de justice de Paris où la nouvelle a été connue vendredi après-midi. Le fait que Salahi, dénué de toutes ressources, ait, conformément à la loi, bénéficié de l'aide judiciaire

Mélange des genres

A Justice - encore une fois - prise dans une affaire politique. Pour avoir oublié que le mélange des genres est dangereux, le juge Bouloque est inculpé de violation du secret de l'instruction. Tout républicain innocent qui soit, il s'agit d'un certain. Amertume d'autant plus grande qu'il a été condamné, à son tour, par les décisions qui valent les poursuites d'aujourd'hui, que son « client » est largement impliqué dans les attentats de l'automne 1986, à Paris. Au demeurant, les résultats de l'enquête semblent indiquer que si rien ne prouve que Salahi ait été victime, il demeure probable qu'il les ait entretenus.

On peut juger excessive, voire choquante, l'inculpation d'un magistrat confronté à un dossier de ce genre. Ses menaces proférées par Fouad Ali Salahi contre le juge Bouloque sont là pour rappeler que les affaires de terrorisme ne sont pas de même nature que les autres. On peut aussi imaginer que le juge Bouloque, qui a instruit le dossier des « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature, est victime, comme le fut semble-t-il, avant lui, le commissaire Marcel Leclerc, « patron » de l'inspection générale de la police nationale - du zèle qu'il a manifesté à vouloir impliquer, quelques semaines avant l'attentat de l'Élysée, L. N'est pourtant pas l'essentiel. « Peut-être cette affaire choque-t-elle d'un point de vue éthique, nous a déclaré M. Inchauspé, avocat de Salahi, mais s'il leur arrive loin pour débarrasser la

Seine-saint-denis : législative partielle fixée aux 11 et 18 décembre

Les dates de l'élection législative partielle dans la neuvième circonscription de Seine-Saint-Denis (93) ont été fixées aux 11 et 18 décembre. L'élection de Mme Véronique Nieziert avait été annulée par le Conseil constitutionnel parce que son suppléant, M. Claude Fuzier, devenu député quand Mme Nieziert est entrée au gouvernement, est également le remplaçant de M. Marcel Debarge, sénateur. M. Fuzier, maire de Bondy, sera cette fois le candidat socialiste. Mme Nieziert était sa suppléante. Mme Nieziert avait été réélue au second tour des législatives, le 12 juin, avec 19 200 voix (100 %), alors qu'elle était la seule candidate. Au premier tour, avec 35,12 % des suffrages, elle avait devancé le communiste M. Roger Gouhier (25,29 %), qui s'était retiré en sa faveur, M. Jean-Jacques Leduc (UDF-PR, soutenu par le RPR), qui avait obtenu 17,54 % des suffrages, M. Pierre Dufour, (FN), 17 %, et Mme Christiane Celsis (UDF-PR dissidente), 5,02 %.

Le numéro du « Monde » daté 17 novembre 1988 a été tiré à 528 271 exemplaires

Au congrès de Versailles

MM. Yvon Collin et Emile Zuccarelli se disputent la présidence du MRG

Le congrès du Mouvement des radicaux de gauche se tient, samedi 19 et dimanche 20 novembre, au Palais des congrès de Versailles, pour désigner le successeur de M. François Douhin à la présidence. Trois candidats sont en lice : MM. Yvon Collin, sénateur du Tarn-et-Garonne, Emile Zuccarelli, député de Haute-Corse, et Philippe Walker, conseiller municipal de Reims. Parallèlement, le président sortant invite le congrès à donner son avis sur le processus de « réunification » de la famille radicale.

M. Baylet a, devant le comité directeur réuni à la veille du congrès, mis un bémol sur les déclarations dans le *Journal du dimanche* du 13 novembre, selon lesquelles le MRG était prêt à faire liste commune avec des personnalités centristes. Quant à la « réunification » qui doit, selon une déclaration coignée par M. André Rostin, président du parti frère, et de M. Douhin, elle n'est, pour aucun des deux candidats, l'objectif prioritaire que veut en faire le président sortant. Ni M. Zuccarelli ni M. Collin n'entendent la voter en l'état... considérant qu'il s'agit là d'une initiative personnelle, prise sans concertation préalable et qui n'est destinée qu'à les lier s'ils sont élus.

Du sang et des larmes

Quant aux européens, toute prise de position, à plus de six mois du scrutin de juin, leur semble prématurée. L'urgence est pour eux, d'abord, d'ordre interne. M. Collin a promis aux militants « du sang et des larmes » pour doter le MRG d'un projet pour partir du « radical » radical. M. Zuccarelli considère que le MRG a pour tâche de « fixer » les électeurs qui sont venus s'ajouter à ceux de la gauche pour donner 54 % à M. Mitterrand. Estimant que le PS, « en phase de consolidation », n'est pas encore prêt pour le faire, le député de la Haute-Corse considère qu'il y a un espace politique à occuper au nom de la « modernité, de la solidarité et de la tolérance ».

La compétition entre les deux candidats s'est révélée d'autant plus incertaine qu'un certain nombre de fédérations ont laissé mandat à leurs délégués de se prononcer en fonction de propos qui seront tenus en congrès. Fait encore plus rare : lors du choix des précédents présidents, les fédérations se prononçaient généralement en bloc pour un seul candidat ; cette fois, plusieurs ont décidé de répartir leurs suffrages...

Nommé directeur général de RMC

M. Hervé Bourges doit redonner « ambition et projet » à la station

C'est l'ancien PDG de TF 1, M. Hervé Bourges, qui succède à M. Pierre Borvo à la tête de Radio-Monte-Carlo. Nommé le 18 novembre par l'Assemblée générale des actionnaires de la station, où l'état français est majoritaire - 83,33 % des parts sont détenues par la Sofrad, 16,67 % par la principauté monégasque - il prendra ses fonctions le 5 décembre, devant ainsi le cinquième directeur général de RMC en dix ans.

Cette nomination met fin à une longue période de doute et d'attente concernant le sort de cette station promise à une privatisation sans cesse différée, aujourd'hui abandonnée. Une période difficile pour le personnel de RMC confronté à des discours contradictoires et démotivants, ainsi que pour l'ancien directeur général, M. Borvo, qui a démissionné la semaine passée en exprimant son amertume sur le gâchis et le temps perdu par les revers du projet de privatisation (*Le Monde* des 11 et 12 novembre).

Mais le gouvernement, qui a longuement hésité sur le nom de la personnalité capable de reprendre les rênes de RMC - les candidats étaient légion - semble confiant sur les chances de Hervé Bourges, auréolé par ses passages successifs réussis à la tête de Radio-France

LE MARCHÉ DE L'ART SUR MINTEL

Pour acheter et vendre des objets d'art

36.15 LEMONDE

Code ARTLINE

